

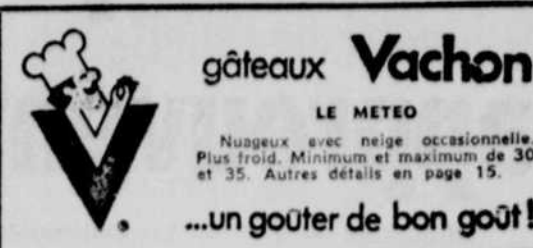


QUEBEC — 62e ANNEE — Numéro 18,912



QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Prix : DIX CENTS



Lundi, 27 octobre 1969

Pour l'immédiat: la CEQ s'oppose à la signature du contrat de travail

par Claude MARSOLAIS

QUEBEC — Les représentants politiques des 68 associations affiliées à la Corporation des enseignants du Québec se sont opposés samedi soir à la signature de la convention collective provinciale parce qu'ils sont insatisfaits de certains points de l'entente survenue le 21 octobre à la table provinciale de négociations.

Ils ont donc demandé à la CEQ de rencontrer dès lundi la partie patronale pour discuter notamment des conditions de travail (la tâche) et de la consultation prévue dans la convention. Il semble que cette révision des deux points mentionnés aurait été exigée par les associations qui ont le plus à perdre par la signature de la convention. Signalons entre autres la région sud de Montréal, la Mauricie, la Côte-Nord et la région de Sherbrooke.

De plus, comme l'a signalé M. Raymond Laliberté, il existerait une "crise de conscience" vis-à-vis des démissionnaires (il en reste 123) et des enseignants de Sherrington victimes d'un lock-out en février dernier.

L'assemblée des représentants politiques a confirmé l'utilisation du mandataire spécial, M. Léopold Garand, dans le cas des démissionnaires malgré de nombreuses craintes exprimées en ce qui a trait au pouvoir qu'il a de rayer certaines personnes de sa liste ou quant à la liberté qu'ont les commissions scolaires de

refuser ceux que lui recommandera le mandataire. Ils continuent néanmoins à miser sur le prestige et l'autorité morale du mandataire et n'empêcheront pas la signature de l'entente avant que son travail ne soit terminé, malgré une résolution contraire du dernier congrès de la CEQ.

Aussitôt que le conseil d'administration de la CEQ aura donné le feu vert pour la signature de l'entente provinciale les syndicats membres seront libres de soumettre le tout à leurs assemblées générales avant la signature des conventions locales.

AVANTAGES DE L'ENTENTE

L'accord conclu mardi confirme que les enseignants au niveau secondaire devront dispenser un minimum de 20 périodes en 1969-1970 et un minimum de 22 périodes en 1970-1971.

La rétroactivité sera attribuée à tous les enseignants qui n'avaient pas quitté la profession le 25 octobre. Les enseignants de Chambly et ceux de Salaberry pourront donc recevoir la rétroactivité des salaires au 1er juillet 1968. Quant à la rétroactivité des conditions de travail, les enseignants ne l'ont qu'en partie au niveau de certaines clauses bien spécifiques.

Enfin, pour ce qui touche les poursuites judiciaires, les deux parties ont décidé d'un commun accord de les retirer.

Le CEQ mettra son arsenal technique à la disposition des enseignants de Chambly

QUEBEC (C.M.) — Se déclarant solidaire des enseignants de Chambly dans leur protestation contre le bill 68, qui a forcé ces derniers à rentrer en classe et leur a imposé comme convention collective un projet pas encore signé, la CEQ a décidé de mettre sans délai à la disposition des enseignants de Chambly les ressources humaines, techniques, juridiques et financières qui permettront de faire respecter intégralement par les commissaires d'écoles tous les points de la convention collective imposée.

"Le gouvernement, a souligné M. Raymond Laliberté, aurait aisément pu empêcher la crise de Chambly s'il avait demandé aux commissions scolaires de respecter l'application des anciennes conventions collectives jusqu'à la signature de la nouvelle".

Le président de la CEQ a expliqué son intervention dans le conflit de Chambly par le fait que la loi d'exception avait déjà été annoncée quatre (4) jours à l'avance dans cette région.

"Même si la loi leur impose 24 périodes d'enseignement par semaine, soutient-il, ils sont au moins sûrs de récupérer au moins 60% des

salaires perdus. Sans mon intervention, je suis assuré que la loi aurait été beaucoup plus sévère et désavantageuse à l'égard des enseignants de la région de Chambly".

Du ressentiment de certains enseignants de Chambly à son égard, M. Laliberté a dit qu'il avait prévu d'avance les oppositions, "et publiquement, j'ai pris mes responsabilités à l'encontre des politiciens".

Des politiciens, il vise notamment le député de Chambly, M. Pierre Laporte, qui aurait "libéralement" politisé le lock-out avec l'aide de ses organisateurs, des commissaires et de toute la kyrielle de politiciens locaux en amenant les groupes de parents à faire en sorte que la pression aille toujours dans le sens de la commission.

Le président de la CEQ est d'avis que ce n'est pas avec des lois d'exception que l'on assainira les relations de travail au Québec et préviendra les conflits les plus sérieux. De cette loi, il constate qu'elle comporte ses propres contradictions puisqu'elle exige une application immédiate, alors que les textes ne sont même pas encore entre les mains des parties locales en cause.

Mobilisation générale contre le bill 63

par Uriel POITRAS

C'est le "moratoire national" durant toute la semaine. C'est la mobilisation générale contre le projet de loi 63 sur les langues d'enseignement au Québec, mobilisation décrétée en fin de semaine par 110 associations réunies pour fonder le Front du Québec français.

Les quelque 700 délégués réunis samedi à Montréal en "assemblée d'urgence nationale", se sont prononcés unanimement en faveur de l'unilinguisme au Québec et ont préparé une attaque dont l'ampleur promet d'être triplée par rapport à celle qui avait été menée contre le défunt Bill 85, projet de loi semblable à celui que le gouvernement de l'Union Nationale a présenté jeudi dernier.

Diverses manifestations sont prévues dans la province, dont "l'exigence" d'une rencontre aujourd'hui avec le premier ministre Jean-Jacques Bertrand à son bureau de Montréal, piquetage devant la Commission Gendron à Québec, pour enfin aboutir, en fin de semaine, à une action d'envergure, un éclatement; soit, en toute probabilité, une marche sur le Parlement de Québec.

"Ce n'est plus le temps des grandes paroles, c'est le temps de l'action", déclarait dimanche à Québec, M. Raymond Lemieux, chef de la Ligue pour l'intégration scolaire. C'est ainsi que le nouveau FQF a été érigé en hâte pour coordonner l'action des nombreux groupes qui se préparent à protester.

Québec, Montréal, Saguenay - Lac-St-Jean, Hull, Sherbrooke, Bas-du-Fleuve; toutes les parties de la province sont à organiser la résistance des groupements touchés par le FQF.

Dès aujourd'hui débutera un défilé continu de protestataires devant le Parlement. Il s'amplifiera au cours de la semaine.

Les étudiants, du secondaire à l'Université seront sensibilisés par divers teach-in et groupements d'action pour entreprendre les protestations prévues. De même, les autres groupements et associations francophones réunis sous le FQF doivent organiser des marches de protestation pour amener le plus de Québécois possible à s'exprimer.

Rencontre demain ? Des la fin de la réunion de samedi, le Conseil du FQF devait envoyer au premier ministre de la province un télégramme exigeant de le rencontrer à Montréal en compagnie des ministres Jean-Guy Cardinal, Marcel Masse et Jean-Noël Tremblay, devant les représentants de la presse, avant même l'adoption du bill 63.

L'assemblée a adopté à l'unanimité une résolution affirmant que :

- l'Assemblée nationale devait proclamer l'unilinguisme français à tous les niveaux sur le territoire de la province;
- la reconnaissance du droit des parents au choix de la langue d'enseignement équivalait à donner à l'anglais un statut égal au français du Québec;
- la division des structures scolaires suivant la langue équivalait à donner

à l'anglais un statut prioritaire au français au Québec;

- que le Parlement du Québec devait définir et faire accepter par la population une politique globale de la langue française avant de légiférer sur les problèmes des minorités.

M. Lemieux a précisé à Québec que toutes ces manifestations devaient être pacifiques; si elles ne le sont pas c'est que nous aurons été obligés de nous défendre, a-t-il ajouté.

St-Léonard

Le président de la Commission scolaire de St-Léonard

de dicter la langue de la province. Moi, je dis que ce n'est pas à quatre ou cinq ministres de décider la langue de demain dans la province.

Plusieurs délégués étaient d'abord opposés à la rencontre avec le premier ministre disant qu'elle ne donnerait rien, et que ce n'était qu'en descendant dans la rue que le FQF pourrait obtenir quelque chose.

M. Raymond Lemieux, président de la Ligue pour l'intégration scolaire, a noté qu'il avait rencontré le premier ministre il y a une dizaine de mois, et que plu-

c'était "le genre de 'bebelles' qui depuis 50 ans n'ont jamais rien changé. C'est dans la rue qu'il faut descendre".

Mais le père Harvey a affirmé que "nous passerons tous pour des voyoux si nous refusons cette rencontre".

La rencontre devrait avoir lieu à Montréal lundi à moins que M. Bertrand n'accepte de remettre le débat sur le bill qui doit avoir lieu mardi.

Manifestations

Des manifestations auront lieu à Montréal tous les jours de la semaine avec

on va cesser de se battre contre les policiers pour se battre contre les députés. La CSN sera en désaccord avec toute résolution visant à affronter la police. Quant à la greve générale, il y a des moyens plus efficaces et plus subtils que celui-là. Le problème est différent pour des travailleurs et pour des étudiants. Les ouvriers sentent qu'ils ont des responsabilités".

M. Raymond Lemieux a demandé que l'action de toute la semaine aboutisse à une manifestation devant le Parlement, "symbole du colonialisme au Québec". "Il n'y a rien que la peur

nard, M. Jacques Deschênes, qui a été longuement applaudi quand il s'est levé pour prendre la parole a expliqué à l'assemblée de Montréal que tous les Canadiens français comprennent ce qu'on voulait dire par unilinguisme et il a demandé au Parlement de définir ce mot. "On a dit que ce n'était pas à trois petits commissaires d'écoles

sieurs autres associations l'avaient fait depuis, et que ces rencontres n'avaient rien donné. Il a aussi affirmé que le présent gouvernement n'avait jamais reçu le mandat pour établir une politique de la langue au Québec.

Quant au représentant du Comité des citoyens de St-Jacques, il a déclaré, relativement à la rencontre, que

escalade et le comité du FQF devait annoncer son programme d'action dimanche soir. Une proposition de greve générale mardi a été faite mais n'a pas été adoptée. A ce sujet, M. Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal de la CSN, a déclaré :

"Je n'inviterai pas les ouvriers à se battre contre la police. Si on est sérieux,

physique qui ait réussi à faire trembler ces gens-là".

Le Comité de direction du FQF a été formé de MM. François-Albert Angers, Emile Bessette, Gaston Mirron, Lise Chicoine-Coupland, Gilles Noisieux, André Lamy, Vincent Harvey, Raymond Lemieux et d'un membre à être désigné par la Corporation des enseignants du Québec.

Une allocution du Pape clôture le synode extraordinaire des évêques

CITE DU VATICAN —

(A.F.P.) — Le synode extraordinaire des évêques se clôture, sauf imprévu, aujourd'hui, par une allocution de Paul VI, une déclaration finale et un message au clergé du monde.

En quinze jours exactement, 147 Pères synodaux représentant un demi-million de catholiques, auront apporté une contribution extraordinaire à l'aggiornamento, au dernier renouveau d'une Eglise deux fois millénaire.

Il s'avère, d'ores et déjà, que les pronostics les plus pessimistes ne se sont pas réalisés. En dépit d'une remarquable liberté d'expression, il n'y a eu ni confrontation entre le Pape et le Synode, ni altercations entre évêques traditionnalistes et progressistes. La plupart ont paru s'inspirer alternativement des deux tendances, selon les sujets débattus.

Mais, la surprise semble avoir été la force et l'ampleur de la vague de collégialité qui emporte l'Eglise. "Nous avons redécouvert la communion ecclésiale, qu'au niveau apostolique que nous appelons collégialité", a déclaré samedi le Pape, à Ste-Marie-Majeure, après avoir assisté à presque toutes les séances.

S'ils sont votés aujourd'hui, les vœux du Synode ne seront cependant que

consultatifs et le Pape pourra en tenir compte ou non. Mais, l'assemblée lui a déjà exprimé unanimement sa confiance. "On a encore plus parlé de la primauté du Pape qu'à Vatican-un", déclare un Père synodal en évoquant le concile où fut proclamée l'infailibilité du Souverain Pontife en matière de doctrine, il y a près d'un siècle.

RÉSUMÉ DES VŒUX

Ces vœux qui, selon une source ecclésiastique, auraient dépassé les espoirs d'un évêque libéral, avant le synode, peuvent se résumer ainsi :

- Resserrement des liens directs entre le Pape et l'épiscopat, par une fréquence plus grande des synodes et la création d'un secrétariat permanent des conférences épiscopales à Rome.

- Resserrement des liens entre conférences épiscopales, par nations ou surtout par régions.

- Amélioration de l'appartenance matérielle et humaine des églises des pays riches aux pays de missions.

- Consultation à la discrétion du Pape, mais hautement souhaitable de l'épiscopat avant toute déclaration importante du magistère.

- Etude approfondie des églises orientales, où la collégialité est plus ancienne.

ne et plus poussée qu'en Europe.

- Participation plus grande des prêtres et des fidèles à la vie de l'Eglise.

Si l'accord est unanime sur le principe de la collégialité, les différences apparaissent, quant à son application. Bien qu'il se soit refusé à toute ingérence dans les affaires du synode, le Pape, s'adressant à l'ensemble des fidèles, a réaffirmé ses positions. Samedi, il a confirmé publiquement le maintien du célibat sacerdotal, alors que le cardinal François Marty, un des trois rapporteurs du synode, avait proposé, la veille, de débattre la question au prochain synode. Mercredi, Paul VI avait mis en garde contre un aggrèvement trop hâtif, inspiré par une auto-critique corrosive. La veille, le cardinal Léo Joseph Suenens avait proposé une réforme des conclaves de cardinaux, appelés à élire les papes.

Mais les avertissements sont surtout venus de la curie qui, pour notamment, le patriarche melchite d'Antioche, Mgr Maximos cinq, "se considère un peu comme le Pape".

LES EGLISES D'AFRIQUE

L'Eglise ne veut pas, cependant, vivre sans une administration — déjà fortement internationalisée et dévouée à son service. La curie est une cible facile, devait rappeler le cardinal John Joseph Wright, préfet

de la congrégation du clergé. Les synodes, a-t-il ajouté, d'autre part, ne doivent pas se multiplier indûment, ni servir à attaquer le Pape.

Une autre protestation devrait venir des églises d'Afrique ou des pays de mission. Nos fidèles, troubles et irrités par la contestation en Europe, se refusent à suivre, une fois encore, des modes de pensée étrangers, ont dit plusieurs évêques africains. Nos prêtres ne veulent pas voir abolir leur célibat.

Quant aux églises des pays socialistes, leurs positions vont du traditionalisme du cardinal Stefan Wyszyński, président de la conférence épiscopale polonaise, aux positions plus nuancées des cardinaux Alfred Bengsch de (Berlin-Est) ou Karol Wojtyla de Cracovie.

Sommaire

annonces classées	14
Décès et funérailles	15
Editorial	4
Finance	6
Horoscope	2
Mots croisés	2
Nouvelles canadiennes	8
Nouvelles provinciales	9
Nouvelles internationales ..	16
Spectacles	7
Télévision	13
Sport	10-11-12-13

En Yougoslavie

Violent tremblement de terre

BELGRADE (A.F.P.) — Un tremblement de terre, qui a frappé dimanche la Yougoslavie a fait sentir ses effets essentiellement en Bosnie ou, le long d'une ligne qui comprend les villes de Bihac, Banja, Dobaj et Brcko, les secousses telluriques ont atteint une amplitude de U degrés, sur l'échelle internationale de 12 degrés.

Une fillette de dix ans a été tuée, et plus d'une centaine de personnes blessées. A Banja Luka, des centaines de maisons ont été détruites et des milliers d'entre elles ont subi des dommages divers. L'électricité ne fonctionnait plus. A Brcko, à 50 milles de Banja Luka, de nom-

breuses maisons ont été également endommagées, mais on ne signalait pas de victimes.

Le séisme a été ressenti sur toute l'étendue du territoire Yougoslave, notamment à Sarajevo, où son intensité a atteint 5 degrés, à Ljubljana, à Zagreb, dans les quartiers nord de Belgrade. La terre a aussi tremblé à Rijeka, sur la côte adriatique et à Maribor, sur la frontière autrichienne.

On n'était pas encore parvenu hier soir à localiser les épicentres des secousses successives qui semblent s'être déplacées en vagues d'est en ouest.

PANIQUE COMPLETE

L'armée a envoyé certaines de ses unités à Banja Luka où elles participent aux opérations de secours. L'hôpital principal de la ville n'admet que les blessés atteints au crâne et aux membres, tandis que les autres blessés sont dirigés sur des centres de secours improvisés. Le danger le plus grand semble provenir d'une usine de cellulose dont se sont déversées dans une rivière locale, la Vrbas. La panique la plus complète a régné à Banja Luka et à Brcko. Mais les habitants, semble-t-il, se sont enfuis dans les rues entre la première et la seconde secousse.

Concernant Gran-Mar

Les citoyens de Duberger approuvent le référendum

DUBERGER — (C.W.) — Les contribuables de la ville de Duberger ont accepté par vote de référendum un règlement d'emprunt au montant de \$250,000 pour que la municipalité finance la vente de la faillite Gran-Mar à la compagnie Les Entreprises Saint-Malo Inc.

Seulement 17 p.c. des contribuables inscrits au rôle d'évaluation se sont prévalus de leur droit de vote et sur ce 17 p.c. on peut calculer que 80 p.c. se sont prononcés en faveur de l'acceptation du règlement.

C'est ainsi que 243 personnes ont voté "oui", 56 "non" et l'on trouva un bulletin nul. Selon la loi il est nécessaire que 12 p.c. des contribuables inscrits au rôle d'évaluation se prévalent de leur droit de vote pour que le référendum soit valide.

Les Entreprises Saint-Malo Inc. firme qui fait la distribution de produits de consommation, achètera donc le terrain, la bâtisse et les dépendances de la compagnie Gran-Mar Ltée pour la somme de \$231,000.

Par année, la ville de Duberger aura à rencontrer une somme approximative de \$38,000 en capital et intérêts sur la somme de \$250,000 obtenue par la vente des obligations.

Par contre de cette somme annuelle que la ville aura à rembourser, il faut déduire, année par année, ce que l'acheteur versera.

Les sommes à être absorbées par la ville sont pour la première année d'environ \$4,500 et en augmentant chaque année de \$1,538.50 jusqu'au parfait paiement du règlement, soit de 10 ans.

Selon Deschênes

La richesse se fonde sur les pôles de développement

(par Clarence WHITE)

QUEBEC. — "Il faut surtout, quand on discute du problème de Québec, être conscient du fait que l'on discute en même temps, par voie de conséquence, le problème de la pauvreté de l'Est de la province. Il est nettement acquis aujourd'hui que la richesse se fonde sur

les pôles de développements".

C'est ce qu'a déclaré hier, M. Isidore Deschênes, candidat à la mairie de Québec lors des élections municipales du 16 novembre prochain. M. Deschênes prenait la parole devant les membres de la Jeune Chambre. Il a poursuivi en disant: "Si l'on ne prend pas la peine de comprendre et de résoudre le problème de Québec, l'on se réserve pour plus tard des problèmes de pauvreté infiniment plus considérables dans l'Est de la province".

LES LOGEMENTS

Selon M. Deschênes, la formule des logements publics subventionnés telle qu'appliquée actuellement n'a rien de progressif et pour l'être elle doit porter à la participation des bénéficiaires afin d'offrir un motif d'intérêt à la conservation des biens mis à leur disposition.

"Je favorise des programmes d'habitations publiques subventionnées pour les personnes qui sont économiquement faibles", a-t-il ajouté. "Je suis d'avis que cette formule ne devrait être utilisée que sur une période bien limitée".

"Je la trouve acceptable quand les projets sont de moindre envergure, c'est-à-dire, des îlots clairsemés et répartis dans les différents quartiers de la ville".

Pour M. Deschênes le coût d'un loyer ne doit pas être supérieur à une semaine de salaire, tandis que lorsqu'il dit que cette formule de logements subventionnés est une formule limitée, il le dit dans ce sens qu'il aura cette formule jus-

qu'au point où il y aura des assistés sociaux.

COMMUNAUTE URBAINE ET FUSION

"Il est impératif de reconnaître aujourd'hui que, dans la vie municipale, et surtout dans la vie d'une agglomération telle que celle de la région de Québec, il y a des fonctions régionales municipales".

Toutefois selon le candidat Deschênes le gouvernement régional "ne sera valable et ne répondra adéquatement aux besoins de notre région que dans la mesure où ce nouveau gouvernement sera démocratique, c'est-à-dire entre les mains des élus du peuple, et d'autre part, responsable en tout temps de ces dépenses de quelque nature qu'elles soient".

Il a cependant ajouté: "N'allons pas croire que le développement économique, l'arrivée de nouvelles industries, le développement des industries actuelles, la multiplication des commerces, en un mot, l'augmentation du rythme de notre vie économique dépend de ce gouvernement et qu'il sera capable de régler ces problèmes".

"En résumé nous souscrivons à l'idée de la création d'une communauté urbaine mais aux conditions essentielles que ces nouveaux gouvernements soient parfaitement démocratiques et

responsables eux-mêmes de leurs dépenses".

Enfin, M. Deschênes nous a déclaré que si la ville Les Saules n'était pas encore fusionnée à Québec lors de son élection à la mairie, il entend bien poursuivre les pourparlers. Il a ajouté qu'il verrait même Duberger et Ville Vanier, fusionnées à Québec. "Jusqu'à maintenant les gens de la banlieue n'ont pas eu confiance à l'administration actuelle".

Décès du Dr Alfred Legendre



Le Dr Alfred Legendre, époux de dame Yolande Gagnon, est décédé le 25 octobre 1969, à Ste-Foy, à l'âge de 45 ans. Il demeurait au No 1075, rue Fournier, Ste-Foy.

Le Dr Legendre repose actuellement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, Route de l'Eglise Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu mardi, le 28 octobre 1969, en l'église St-Denis du Plateau, Route de l'Eglise, Ste-Foy et l'inhumation se fera au cimetière Belmont.

Décès de Mme J.-Edouard Landry

Mme J.-Edouard Landry, née Juliette Linteau, épouse de M. J.-Edouard Landry, est décédée le 25 octobre 1969, à Québec à l'âge de 73 ans. Elle demeurait à 1900, Cardinal-Villeneuve. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Bernard Gravel (Rita) de Pierrefonds, M. et Mme Roland Gravel (Françoise) de Brossard, M. et Mme Jean-Louis Landry (Pierrette Gosselin), Mlle Louise Landry, M. et Mme Paul Bernier (Charlotte), M. et Mme Gilles Landry (Ghislain Renaud) de Brossard; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Emile Linteau, M. et Mme Armand Linteau, M. et Mme Paul-Emile Dupont, Mme Jean-Paul Fortin, M. et Mme Oscar Gingras, M. et Mme Pierre Roy (Pauline Bégin) de Ste-Foy, M. et Mme Emile Noreau (Lacienne Roy) de Ste-Foy, M. et Mme Gabriel Caron (Alma Roy) de Beauport, M. et Mme Paul-Emile Huard (Gisèle Roy) de Lévis; sa sœur, Madame Georges Carrier, de Lévis.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Limitée, 52, avenue Bégin.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, en l'église Notre-Dame et l'inhumation se fera au cimetière Mont-Marie de Lévis.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gilbert & Turgeon Limitée, 9, rue Commerciale, Lévis.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

abonnements - Service: **ROBERT BRETON**
54, Boul. de l'Entente
LAUZON - LEVIS
Tél.: 837-1922

Logements à louer

ST-ROMUALD — Logements 4 et 5 pièces, neufs. Libre immédiatement. Tél. Jour: 839-8815. Soir: 839-4250. 14758 30-9 (2 ms) 118 C.L.

La F.C.T.P.P. réclame une intervention du gouvernement dans l'exploitation forestière

QUEBEC. — La Fédération canadienne des travailleurs des pâtes et papiers et de la forêt a réclamé en fin de semaine une intervention gouvernementale dans le domaine des exploitations forestières.

RECLAMATIONS

Réunie en congrès à Québec, la F.C.T.P.P. a demandé la publication des nombreux rapports déjà faits par le ministère des Terres et Forêts sur les ressources forestières du Québec et sur les compagnies qui les exploitent. En effet, une grande partie du territoire forestier est cédée pour exploitation à diverses compagnies, d'où le manque de planification véritable dans les coupes, le reboisement et les investissements.

M. Jean-Guy Morin, directeur général adjoint de la F.C.T.P.P., a déclaré que seule une législation provinciale peut apporter un

remède à la situation actuelle, car il est impensable que l'on ferme des usines alors que la demande en pâte et papier va doubler d'ici dix ans.

AUTRES PROPOSITIONS

Prenant position par rapport à la législation provinciale actuelle, M. Morin a dit que le congrès s'est prononcé contre les projets du gouvernement concernant la révision des lois sur les grèves.

Par contre, il est d'accord avec les études visant à réduire la pollution de l'eau et de l'air, à condition que celles-ci ne soient pas conduites à même les fonds qui reviennent de droit aux travailleurs.

La F.C.T.P.P. rappelle enfin qu'elle a beaucoup fait pour la promotion du français dans les usines: affichage en français et emploi de cette langue dans les négociations.

ELECTIONS

Le nouveau conseil de la F.C.T.P.P. est ainsi composé: Victor Dahl, président; à la vice-présidence, MM. Robert Larouche (Saguenay - Lac-St-Jean), Mathias Pélouin (Estrie), Guy Levesque (Québec), Cyprien Gaudreault (Employés de

bureau), Yvon Lechasseur (Côte-Nord), Jean Arsenault (Abitibi-Mauricie); Oscar Fournier, secrétaire-trésorier; Jean-Guy Morin, directeur général adjoint en remplacement de René Cormier, nommé à la commission d'enquête au Tribunal du Travail.

LES ECHECS

GILLES BRODEUR, VAINQUEUR AU TOURNOI DE L'EST

Le jeune expert montréalais, Gilles Brodeur, a inscrit son nom au palmarès du tournoi de l'Est du Canada, lorsqu'il a remporté la 9e reprise de ce tournoi, au cours de la dernière fin de semaine. Son gain de 4e ronde, avec les pièces noires, contre Nicholas Engaliev, a été décisif. Auparavant, il avait battu Lévis Turgeon, Serge Lacroix et Jean Delva. Seul Gilles Angers a été capable de lui faire perdre un demi-point. La révélation du tournoi a été cette fois Paul Gauvreau, qui a fait 3 en 5 à sa première apparition en compétition sérieuse. Mentionnons également la présence de Lise Dubois, une future championne de la ville de Québec. Voici le classement final: 1- Gilles Brodeur (Montréal) 4½-1½; 2- Gilles Angers (Québec), Nicholas Engaliev (Thetford) et Jean Delva (Joliette) 3½-1½; 3- Peter Chatterton (Arvida), Paul Gauvreau (Québec) et Charles Létourneau (Québec) 3-2; 4- Roger Pageau (Québec) 2½-2½; 5- Jean Hébert (Québec), Serge Lacroix (Québec) et Denis Maranda (Québec) 2-3; 6- Lévis Turgeon (Roberval) 1½-3½; 7- Lise Dubois (Québec) 1-4.

N.261069

PHN

Horoscope

MARDI 28 OCTOBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Excellentes indications planétaires. Faites attention aux recommandations que l'on vous fait. Bonne journée dans l'ensemble et le détail.

21 avril au 21 mai (Taureau) — N'oubliez pas les intérêts de votre famille, tout en cultivant les vôtres. La fin de semaine vous favorisera sur le plan social.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Cultivez des idées d'optimisme qui vous aideront à conserver le sens des valeurs. Les voyages et les activités artistiques sont à l'ordre du jour.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — La vitesse ne sera pas une garantie de qualité, bien au contraire, mettez le temps de votre côté, dans toutes vos entreprises. Souriez.

24 juillet au 23 août (Lion) — Prenez la vie aisément pendant le congé de fin de semaine. Vous aurez des surprises au cours d'une visite chez des connaissances.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne vous surchargez pas d'obligations sociales. Les intérêts de votre bien-être commandent la modération en tout et partout.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Préparez-vous à la semaine prochaine, en réparant vos forces. Vous recevrez une confidence de grande portée.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Adonnez-vous à des activités divertissantes, pendant la fin de semaine, vous y gagnerez un regain d'énergie et d'enthousiasme.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Surveillez l'équilibre de votre budget. Vos meilleurs amis vous rappellent votre idéal et vous encouragent à le poursuivre sans défaillance.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Ne négligez pas les détails. Il est inutile de perdre du temps à distribuer des conseils dont on ne se soucie pas. Soignez-vous.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne vous attardez pas à des détails sans importance. Cultivez l'habitude du calme, quelles que soient les circonstances.

20 février au 20 mars (Poissons) — Elargissez vos horizons en vous intéressant à des formes d'activités nouvelles. Ne négligez pas vos exercices physiques.

SI VOUS ETES NE UN 28 OCTOBRE
Vous êtes à la fois un peu penseur et un homme d'action. Vous obtiendrez beaucoup par la persuasion.

Tricot rapide

7004



by Alice Brooks

Suggestion de Noël, tricotez cette luxueuse robe de chambre longue ou courte, sur de grosses broches, tricot rapide, volants à l'encolure et aux manches. Demandez le patron 7004, tailles C-M-L, incl.

Envoyez .50 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50
(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

Courrier de deuxième classe enregistré No — 0748

HI-FI — STÉREO SERVICE
Vente, réparation, location de T.V., hi-fi, stéréo
TÉLÉRONIQUE ENR.
791, St-Bernard, Qué. 8
683-1462

Avis divers

LEOPOLD TREMBLAY INC.
MEUBLES et ACCESSOIRES ELECTRIQUES
Tél.: 839-9441
1123, rue Commerciale, ST-ROMUALD
(Ouvert tous les soirs)

14, rue 21-9 (Limer. au 24-11) 25 C.L.

Autos à vendre

RINFRET AUTOS INC.
Dépositaire **VOLKSWAGEN**
50 RUE DELISLE
ROND POINT
LEVIS
TEL: 833-2131
14295 3-9 (1. mer. v. au 31-10) A. V. C.L.

A vendre — Divers

REPARATIONS MONTRES - HORLOGES CHRONOMETRES-BIJOUX etc.

SERVICE PAR LA POSTE ACCÉPTE
Omer Rousseau
802 est. rue St-Joseph, Québec
coin Mgr Gauvreau. Tél.: 524-1372
14926 (16-20-23-30-10) (3-6-10-11-11) 21 C.L.

Avis divers

APPAREILS ELECTRIQUES
• DU CHOIX
• DE LA QUALITÉ
• DES PRIX
Conditions faciles de paiement
G.J. Lemieux
60 ans d'expérience pour mieux vous servir
15 rue St-Louis, Lévis Qué. 837-8821
14480 25-10 (L.J. s. 15-11) 25 C.L.



Pour toute information concernant les négociations dans les hôpitaux, remplissez le coupon ci-dessous.

Nom..... Adresse.....
S.V.P. postez à: La Fédération nationale des services (CSN), 1001 St-Denis, Montréal 129

10 maires sont contestés

20 municipalités du Québec-métro vont être le théâtre d'élections

QUÉBEC. — Il y aura des élections dans 20 municipalités de la région de Québec, dimanche prochain, le 2 novembre. Sur ce nombre, on compte 10 postes à la mairie qui sont contestés, tandis qu'il y a 62 postes de conseillers, il y aura également élections.

Les municipalités où le plus grand nombre de postes sont ouverts sont : St-David, Chateau-Richer, Giffard, Belair, Villeneuve, Ste-Thérèse-de-Listieux, Cap-Rouge, Loretteville et l'Ange-Gardien.

Il est à noter que le maire de Ste-Foy, M. Roland Beaudin a de l'opposition en la personne de M. Claude Anettil et qu'un conseiller sortant de cette municipalité, M. Georges Caron aura deux adversaires, soit MM. Maurice Paré et René DesRoches, ce dernier étant un ex-employé municipal.

POSTES	CANDIDATS	ELUS PAR ACCLAMATION
ST-ETIENNE DE LAUZON		
Mairie	Fernand Laberge	Fernand Laberge
Siege No 1	Nicolas Chantigny	Nicolas Chantigny
Siege No 2	Patrick Bolduc	Patrick Bolduc
Siege No 3	Georges Huot	Georges Huot
ST-HENRI DE LEVIS (village)		
Mairie	René Bussièrès	René Bussièrès
Siege No 2	Rosaire Roy	Rosaire Roy
Siege No 3	Adrien Lemelin	Adrien Lemelin
ST-HENRI (paroisse)		
Mairie	Louis Roberge (sortant)	
Siege No 4	Adrien Drouin	
Siege No 5	Patrick Lacasse	Patrick Lacasse
	Gaston Couture	Gaston Couture
ST-LAMBERT DE LEVIS		
Mairie	Marcel Dumont (sortant)	
Siege No 4	Alexis Blanchette	
Siege No 5	Marcel Routhier	Marcel Routhier
Siege No 6	Gerard Lacasse	
	Eddy Olivier	
	Robert Morin	Robert Morin
BERNIERES		
Mairie	Roger Landry (sortant)	Roger Landry
Siege No 2	Lucien Lambert	Lucien Lambert
Siege No 3	Mme Philias Aubin	Mme Philias Aubin
Siege No 6	Joseph-Adelard Demers	Joseph-Adelard Demers
ST-DAVID		
Mairie	Albert Demers (sortant)	
Siege No 1	Georges Berberi	
Siege No 2	Louis Labrie	
Siege No 3	Pierre Deschênes	
Siege No 4	Gérard Boutin (sortant)	
Siege No 5	Louis-Philippe Montambault	
Siege No 6	Robert Proulx (sortant)	
	André Carrier	
	André Dumas	
	Georges-Henri Demers	
	Georges Nadeau (sortant)	
	Bernard Bourbonnais	
	Richard Paquet	
	Georges-Emile Pelletier	
LEVIS		
Mairie	Vincent Chagnon (sortant)	Vincent Chagnon
Quartier Desjardins	Marcel Lacroix (sortant)	
Siege No 1	Almanzor Méthivier	
Siege No 2	Roger Lepage	Roger Lepage
Quartier Notre-Dame	Denis Lemieux	Denis Lemieux
Siege No 1	Louis-Philippe Laine	Louis-Philippe Laine
Quartier Desjardins	Hughes Bernier	
Siege No 2	Maurice Ampleman	
	Raymond Paré (sortant)	
	Jean Cauchy	
STE-FOY		
Mairie	Roland Beaudin (sortant)	
Quartier St-Yves	Claude Anettil	
Quartier Neilson	André Legendre	André Legendre
Quartier N.D.	Charles-E. Matte	Charles-E. Matte
Quartier Laurier	Léopold Arcand	Léopold Arcand
Quartier St-Thomas	Jean Duchaine	Jean Duchaine
Quartier Ste-Foy	Ben Morin	Ben Morin
	Georges Caron (sortant)	
	Maurice Paré	
	René Desroches	
LORETTEVILLE		
Mairie	Johnny Parent	Johnny Parent
Siege No 1	Maurice Drouin	
Siege No 2	Noël Moisan	
Siege No 3	Côme Sirois	
Siege No 4	Chs-Ed. Boutet (sortant)	
Siege No 5	Gaston Vézina	
Siege No 6	Guy Duchesneau	
	Guy-Antoine Parent	
	Raymond Renaud	
	René Cantin	
	Louis Roy	
	J.-Roger Durand (sortant)	Jean-Roger Durand
	Joseph Légraré (sortant)	Joseph Légraré
CHATEAU-RICHER		
Mairie	Jean-Guy Bolduc (sortant)	
Siege No 1	Joseph Gagnon	
Siege No 2	Alphonse Gagnon (sortant)	
Siege No 3	Adolphe Letarte	
Siege No 4	Maurice Cauchon (sortant)	
Siege No 5	Clément Lézard	
Siege No 6	Willy Drouin (sortant)	
	Léo Laplante	
	Robert Beaulieu (sortant)	
	Jean-Paul Godin	
	André Allard (sortant)	
	Irenée Verreault	
	Ernest Jobin (sortant)	
	Roland Bouchard	
L'ANGE-GARDIEN		
Mairie	Lucien Lefrançois (sortant)	Lucien Lefrançois
Siege No 1	Roland-L. Huot (sortant)	
Siege No 2	Gérard Gariépy	
Siege No 3	Romain Drouin (sortant)	
	Gilles Pouliot	
	René Giroux (sortant)	
	Alexandre Ferland	
CHARLESBOURG-OUEST		
Mairie	Marc-Omer Giroux	Marc-Omer Giroux
Siege No 1	Jean-Louis Dorion (sortant)	Jean-Louis Dorion
Siege No 2	Raoul Sansfaçon (sortant)	Raoul Sansfaçon
Siege No 3	Roger Légraré	Roger Légraré
GIFFARD		
Mairie	Alexis Bérubé (sortant)	
Quartier des Martyrs	Roger Dumas	
Quartier de la Station	Gérard Laforêt (sortant)	
Quartier St-Ignace	René Daigle	
Quartier des Monuments	J.-La Boulanger (sortant)	
Quartier du Moulin	Faul-Emile Daigle	
Quart. N.D. de l'Espérance	Charles-Eugène D'Astous	Charles-Eugène D'Astous
	Marcel Lavoie (sortant)	
	Adrien Trudel	
	Fernand Drouin (sortant)	
	Jacques Bédard	
	André Roy	
	Albert Hamel (sortant)	Albert Hamel

POSTES

Mairie
Siege No 1
Siege No 2
Siege No 3
Siege No 4
Siege No 5
Siege No 6

CANDIDATS

COURVILLE

Paul-Emile Giroux (sortant) Paul-Emile Giroux
Real Desroches (sortant)
Florent Drolet
Ovide Girard (sortant) Ovide Girard
J.-Baptiste Hallé (sortant)
J. Théberge
Lionel Lavigne (sortant)
Camille Simard
Jean Galarneau
Jean-Claude Girard
Laurent Lefrançois
Jude Audet

ELUS PAR ACCLAMATION

BELAIR

Mairie
Siege No 1
Siege No 2
Siege No 3
Siege No 4
Siege No 5
Siege No 6

Gaston Robitaille (sortant)
Normand Soucy
Léopold Bélanger (sortant)
Jean Bargone
Claude Tremblay (sortant)
Fernand Vallières
Lorenzo Lebel
Lucien Gagnon
Raymond St-Amant
Hormidas Jacques (sortant)
Fernand Coulombe
Jean-Marie Lachance
Laurent Houle (sortant)
Armand Cadorette
Robert Dompière (sortant)
Rosario Carreau
Robert Dion

MONTMORENCY

Mairie
Quartier No 1
Siege No 1
Siege No 2
Quartier No 2
Siege No 1
Siege No 2
Quartier No 3
Siege No 1
Siege No 2

Magella Laforêt (sortant) Magella Laforêt
Maurice Larouche
Gaston Pilote
Léopold Corriveau
Léopold Corriveau
Etienne Fortin (sortant)
Carol Saint-Pierre
Jacques Gosselin (sortant) Jacques Gosselin
Ambroise Gagnon (sortant)
Leo Lavoie (sortant)
Wilfrid Gingras
Raymond Touchette

VILLENEUVE

Mairie
Siege No 1
Siege No 2
Siege No 3
Siege No 4
Siege No 5
Siege No 6

Gérard Grenier (sortant)
Jean Paradis
Adalbert Rousseau (sortant) Adalbert Rousseau
Omer Garneau (sortant)
Paul Laflamme
Raymond Gingras
Julien Parent
Paul Laforêt
Valmond Laroche
Ghislain Giroux (sortant) Ghislain Giroux
Yvan Bourbeau
Yvan Bourbeau

LAC-BEAUPORT

Mairie
Siege No 2
Siege No 3
Siege No 5

Louis Fortin (sortant) Louis Fortin
Alfred Thomassin
Gustave Turcotte
Paul Boutet
Dog Jones
St-Charles Côté (sortant) St-Charles Côté

ORSAINVILLE

Mairie
Siege No 1
Siege No 2
Siege No 3
Siege No 4
Siege No 5
Siege No 6

Maurice Renaud (sortant) Maurice Renaud
J.-Thomas Duhamel (sort.) Jean-Thomas Duhamel
Fr.-Xavier Gadoury (sort.) François-Xavier Gadoury
Roméo Robichaud (sortant) Roméo Robichaud
Roger Langlais (sortant) Roger Langlais
Jacques Roy (sortant)
Euthrope Turgeon
Ray, Guillemette (sortant)
Marcel Parent
Jean-Paul Caron

STE-THERESE DE LISIEUX

Mairie
Siege No 1
Siege No 2
Siege No 3
Siege No 4
Siege No 5
Siege No 6

Raymond Côté (sortant)
Alphonse Blouin
Jean-Claude Drapeau
Marcel Paquet
Lionel Giroux Jr.
Fernand Tremblay (sortant)
Léopold Gérard (sortant)
Léopold Robert (sortant)
Noël Berrouard
Emilien Boutet (sortant)
André Lessard
Gustave Vekeman
Edgar Paquet
Clairmont Giroux
Paul-René Giroux
Georges-Aimé Dubé

CAP-ROUGE

Mairie
Siege No 4
Siege No 5
Siege No 6

Jacques Lessard (sortant)
Pierre Barbeau
Armand Cauchon (sortant)
Benoît Gingras
Ernest Fortier (sortant)
Léopold Giguère
Harold-F. Bernier (sortant)
Patrick Murphers

LAC SAINT-CHARLES

Mairie
Siege No 1
Siege No 3
Siege No 5

Léopold Beaulieu (sortant) Léopold Beaulieu
William Bibeau (sortant)
Edmond Rhéaume
Ls-Philippe Bédard (sort.) Louis-Philippe Bédard
Gaston Beaulieu (sortant) Gaston Beaulieu

SAINT-JOACHIM

Mairie
Siege No 4
Siege No 5
Siege No 6

M. Racine (sortant) M. Racine
Robert Lachance (sortant) Robert Lachance
Gaston Gagnon
Victor Tremblay (sortant)
Jocelyn Fillion

ST-LAURENT L.O.

Mairie
Siege No 4
Siege No 5
Siege No 6

Maurice Gosselin (sortant) Maurice Gosselin
Gérard Normand (sortant) Gérard Normand
Gérard Vaillancourt
Roland Plante

STE-FAMILLE L.O.

Mairie
Conseil

Clément Raymond (sortant) Clément Raymond
Antoine Prémont (sortant) Antoine Prémont
Rodrigue Turcotte
André Blouin

ST-EMILE

Mairie
Siege No 1
Siege No 2
Siege No 3
Siege No 4
Siege No 5
Siege No 6

René Lafond (sortant) René Lafond
Gérard Villeneuve (sortant) Gérard Villeneuve
Ernest Beaulieu (sortant) Ernest Beaulieu
Adrien Bédard (sortant) Adrien Bédard
Ernest Garneau (sortant) Ernest Garneau
René Lapointe (sortant) René Lapointe
Geo.-H. Ferland (sortant) Georges-Henri Ferland

"Mouvement si peu en mouvement"

Un oecuménisme axé sur les questions sociales aurait-il encore sa place?

PAR JEAN-PIERRE GUAY

SAINT-EVOY — Les sentiments ont été exprimés, en fin de semaine, que "l'oecuménisme est réservé à des spécialistes" et qu'au sein de ce "mouvement si peu en mouvement" il devait se faire des "recherches vitales plutôt que théologiques".

En effet, il se tenait au Grand Séminaire de Québec, vendredi et samedi, une session interdiocésaine d'oecuménisme.

Plus de cent cinquante personnes ont été réparties en 9 ateliers de travail dans lesquels toute une gamme de qualifications du mouvement d'oecuménisme au Canada a été mise à jour.

L'UNITE DES CHRETIENS

Trente-quatre propositions ont découlé de ces travaux, cependant qu'une seule était laissée pour compte selon sa formulation originelle : elle visait au remplacement des Commissions diocésaines d'oecuménisme par des Comités mixtes d'échanges entre les différentes églises chrétiennes, cela, dans chacun des diocèses canadiens.

Cette proposition soulevait pour certains un problème délicat qui amena sa reformulation en termes suivants : "Que soit établi au niveau local (diocésain) un conseil interconfessionnel d'oecuménisme".

Les participants à cette session interdiocésaine d'oecuménisme se sont d'autre part heurtés à plus d'un problème.

D'abord, l'ensemble des propositions étaient adressées à la Commission d'oecuménisme du diocèse de Québec (organisatrice de la session), et par voie de conséquence quand était demandée, entre autres, la création d'un conseil interconfessionnel d'oecuménisme, on percevait mal pourquoi un organisme appartenant à des structures de l'Eglise catholique serait particulièrement chargé d'acheminer une telle proposition.

Mais, on le sait, l'unité des chrétiens est un but, constituait le thème de la session de fin de semaine, et résume une tendance qui se traduit dans les faits par un manque : celui d'une structure d'ensemble à laquelle toute Eglise chrétienne pourrait adresser ses vœux.

Autre difficulté : il a été constaté que "le souci d'oecuménisme n'est pas élevé chez les chrétiens", et par là, on entend chez la grande majorité d'entre eux.

C'est tout le problème de la participation par la base qui est ainsi posé. Il est "beau de parler d'oecuménisme, a-t-on dit, mais il faut que ça passe dans le concret".

Ainsi a-t-on noté que dans les écoles "certains élèves semblent plus préoccupés par les valeurs évangéliques vécues à l'extérieur de l'église", en rappelant les préoccupations que analysent des événements comme les guerres du Vietnam ou du Biafra.

LES QUESTIONS SOCIALES

Or, c'est précisément par ce biais que les participants à cette session ont été amenés à compter avec une autre difficulté, ou problématique.

La question sociale, en effet, n'a pas été ignorée par eux, quoique non ouvertement reconnue comme telle.

Toutefois, à l'issue des travaux, samedi, elle formait, avec les problèmes propres au mouvement d'oecuménisme, une double postulation.

D'ailleurs, à ce propos, le père Gilles Langevin a discerné, dans une conférence, deux grands types de changement qui a subit le mouvement oecuménique.

En premier lieu, "on perçoit des aspirations à un dépassement de l'oecuménisme vers d'autres religions". Il y aurait eu, en 1969, et par rapport aux 5 ou 10 dernières années, une "baisse d'intérêt" en oecuménisme, "liée à un sentiment de régionalisme".

En second lieu, il se serait effectué "un certain déplacement du mouvement oecuménique vers les préoccupations et l'action sociales". Ainsi a-t-on discuté en 1966, à la conférence "Eglise et société", à Genève (siège social du Conseil mondial des Eglises) d'urbanisation, de révolution, de développement, d'aménagement de la terre, etc.

Dans ces différents courants, quelle est la place de l'oecuménisme "à supposer, note le père Langevin, qu'il ait encore sa place" ?

On voit, dès lors, en quel les sentiments selon lesquels l'oecuménisme pourrait n'être réservé qu'à des "spécialistes", ou encore devrait être le lieu de "recherches vitales plutôt que théologiques", n'étaient pas superficiels.

Les participants, en particulier, de l'atelier portant sur l'action conjointe des Eglises dans le monde, y sont allés de constatations ne soulevant aucune ambiguïté, et du genre : — "Dans les pays où les chrétiens sont peu nombreux, on se réunit plus souvent". — "Au Biafra, on ne regarde pas si l'autre est catholique ou protestant, on ne demande pas la confessionnalité de l'autre en cas d'urgence"; — ou encore : "L'action oecuménique ne doit pas se faire uniquement sous l'égide des catholiques".

Cette dernière remarque situe bien le contexte dans lequel avait été proposé le remplacement des Commissions diocésaines (catholiques) d'oecuménisme par des Comités mixtes d'échanges entre les diverses Eglises chrétiennes.

TROP DE STRUCTURES

Enfin, dans les propositions qui ont résulté des travaux qu'on mené les participants de la session interdiocésaine d'oecuménisme de fin de semaine, pas moins de huit comités ou organismes différents ont été évoqués au plan soit de leur création nouvelle, soit d'une aide à apporter par des organismes déjà existants à ceux que l'on créera.

Ce qui a fait dire à plus d'un qu'il y avait "trop de structures", qu'on était "en train d'en mettre pas mal", à quoi il a été répondu que la Commission d'oecuménisme du diocèse de Québec "a encore le privilège d'un certain jugement".

On sait que toutes les propositions avaient d'abord été adressées à cette Commission. Mais en dernier ressort, le père Irénée Beaulieu, président de l'assemblée plénière et directeur du Secrétariat national d'oecuménisme à Montréal, a souscrit à l'idée avancée par l'un des participants à la session à l'effet que les propositions devaient être "acceptées au nom des ateliers, et non de l'assemblée" des participants venus de tous les coins du Canada, et particulièrement du Québec.

Les difficiles ententes



l'éditorial de
**Roger
BRUNEAU**

Le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare a l'intention de présenter en Chambre prochainement des amendements au Code du Travail en vue de réglementer le droit de grève. Ces mesures, s'il faut en croire certains observateurs, viseraient à limiter autant que possible le nombre des grèves au Québec.

Nous avons assisté depuis quelques mois à des grèves assez rudes où les parties se retranchaient dans un entêtement inexplicable. A telle enseigne que l'on oubliait par ailleurs tous les autres conflits de travail réglés sans grève, à toutes les conventions signées sans difficulté. S'il fallait faire le bilan dans l'un et l'autre cas, on arriverait à un résultat assez optimiste.

Les grèves attirent toutefois l'attention beaucoup plus que les règlements pacifiques de conflits ouvriers. Il ne faut donc pas se surprendre de la publicité qu'elles ont suscitée. Dans bien des cas, cependant, cette publicité n'a pas aidé à régler les problèmes.

Depuis quelques semaines, l'opinion publique est sensibilisée aux effets des grèves et ils sont de plus en plus nombreux ceux qui réclament une intervention de l'Etat pour éviter que les conflits ouvriers ne dégénèrent toujours en grèves violentes, ou ne s'éternisent.

On a tenté, à tort ou à raison, de mettre sur le dos de certains mécanismes de nos lois, la responsabilité des arrêts trop faciles de travail. Et lorsque le chef de l'opposition, M. Jean Lesage demandait à l'Assemblée Nationale jeudi, s'il ne faudrait pas prendre des dispositions qui obligeraient à entourer les votes de grève et les votes de retour au travail d'un contrôle et de certaines méthodes de façon à éviter ce qui s'est produit récemment, il ne faisait que refléter l'opinion émise par beaucoup de personnes récemment.

Avant de parler de faire disparaître le droit de grève, il convient évidemment d'améliorer les mécanismes des lois actuelles. Si les procédures prêtent le flanc à la critique et au doute, quant à leur valeur, il faut les réviser. Cette révision ne devra pas se faire cependant dans le but de brimer un droit reconnu au syndicalisme, mais pour aider l'ouvrier lui-même, lui inspirer confiance dans notre démocratie.

Nous avons déjà suggéré dans cette page que le gouvernement amende les lois si nécessaire pour éviter à tout moment, comme cela s'est fait en 1967 dans le cas de la grève des employés de la Commission des Transports de Montréal et tout récemment dans le cas de la grève des policiers et pompiers de la Métropole, de recourir à des lois d'exception pour régler les problèmes.

Les lois d'exception ne sont jamais populaires. Par ailleurs, elles nécessitent des procédures assez complexes surtout lorsqu'elles doivent être adoptées en dehors des sessions régulières de la Chambre. Il faut

alors convoquer une session spéciale, faire beaucoup de frais, et nolisier un personnel considérable. Ces difficultés sont moindres en temps de session régulière. Quelques amendements au Code du Travail permettraient d'éviter de recourir à ces lois d'exception et de protéger en tout temps la société contre des abus.

En étudiant les mesures que le ministre du Travail M. Maurice Bellemare se propose de présenter prochainement en Chambre, on tiendra compte, nous le souhaitons en tout cas, des observations formulées par certains députés, notamment par M. René Lévesque qui a présenté récemment une suggestion relative à une compensation à offrir aux secteurs publics où l'on n'a pas le droit de grève. Ces salariés ne doivent pas être pénalisés, en effet, parce qu'ils occupent des fonctions stratégiques et indispensables. Ils doivent être assurés de bénéficier régulièrement et totalement de la justice qu'ils pourraient souhaiter s'ils avaient droit de faire la grève pour défendre leurs points.

C'est peut-être à cause de l'absence d'un mécanisme souple et satisfaisant que policiers et pompiers en sont venus à se mettre en grève à Montréal au début d'octobre.

En terminant, il ne faudrait pas juger tous les syndicats, tous les syndiqués, tous les salariés comme des ennemis en puissance simplement parce qu'on a eu le malheur d'être témoin ou victime de grèves "sauvages" dans le passé. Rappelons-nous que pour une grève, il y a des dizaines de conflits qui se règlent pacifiquement, ce qui soutient le bon renom de la majorité.

Sélection d'éditoriaux

Sélection d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.
LE TELEGRAPH-JOURNAL, SAINT-JEAN

Il faudra un certain temps avant que la fumée ne se dissipe et que tous puissent constater si la conférence politique nationale des conservateurs tenue à Niagara Falls a engendré des fondations valables sur lesquelles pourra s'appuyer la politique future du parti.

Les suggestions ont été nombreuses. Par exemple, les participants à la conférence ont admis le principe d'une certaine forme d'imposition sur les gains de capitaux, que les impôts sur les successions et les cadeaux devraient être éliminés, que les impôts des particuliers devraient être réduits dans les plus hautes catégories, et que tous les Canadiens devraient recevoir une forme d'encouragement et obtenir un emploi. On a aussi formulé des recommandations portant sur les droits des citoyens, les institutions politiques, l'agriculture et bon nombre d'autres questions.

Mais il semble déjà, en apparence du moins, que la conférence n'a pas produit de résultats sur deux points autour desquels gravitaient les espoirs d'éléments divers au sein du parti:

- la conférence n'a pas injecté une soudaine vitalité dans l'image nationale du parti, de la même façon que la conférence de Kingston, en 1960 avait permis aux libéraux de se relever après bien des déboires;
- elle n'a pas, non plus, confirmé sans équivoque le leadership de M. Stanfield, faisant de lui le chef incontesté du parti et sa principale source d'inspiration politique. — Le 15 octobre.

LE FREE PRESS, WINNIPEG

Plusieurs Canadiens, et surtout ceux des autres provinces que le Québec, vont approuver l'avertissement cassant adressé par le premier ministre Trudeau à la France. Ils peuvent même penser que cet avertissement s'est un peu fait attendre et qu'il aurait pu être un peu plus vigoureux. M. Trudeau a déclaré que le Canada pourrait être forcé de "modifier ou de dénoncer" l'accord franco-canadien d'échanges culturels, scientifiques et éducationnels, si la France continu à ignorer Ottawa.

La politique pratiquée par la France — elle est clairement délibérée et calculée — a refait surface récemment lorsque le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de France, M. Jean de Lipkowski a refusé, à son arrivée à Québec, de se rendre à Ottawa. On lui impute même certaines remarques gratuites au sujet de la constitution canadienne.

En posant de tels gestes, le gouvernement Pompidou suit la voie tracée par le général de Gaulle lors de sa visite au Canada en 1967. Pour s'exprimer clairement, la France tente de fonder la désunion au Canada dans l'intention de briser le pays. Malheureusement, le gouvernement du Québec, par son chauvinisme, se prête à ces projets malveillants, en plaçant le bien-être du Québec au-dessus de celui du Canada — la charrette devant les boeufs.

Le premier ministre n'a également pas mâché ses mots lorsqu'il a abordé certaines autres activités du Canada français; les actes de quelques membres de la Compagnie des Jeunes Canadiens au Québec et la tendance séparatiste au réseau français de Radio-Canada. A ce sujet et pour d'autres raisons, la patience de plusieurs Canadiens s'épuise rapidement. Il est bon de constater que la patience du Premier ministre diminue également. — Le 17 octobre.

LE SUN, VANCOUVER

La politique française à l'endroit du Canada demeure ce qu'elle était sous le président de Gaulle: une politique délibérément offensante.

Pour cette raison, la politique pratiquée par le Canada à l'égard de la France ne saurait demeurer amicale. Les relations tendues entre les deux pays ont connu une aggravation lorsque M. Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de France a déclaré au cours d'une conférence de presse tenue à Québec:

"Nous voulons affirmer clairement qu'il n'y a pas eu de changement soudain dans notre politique, que la première visite d'un ministre français après le départ du général de Gaulle démontre que la politique française n'a pas connu de changement."

Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand dont le gouvernement a invité M. de Lipkowski à visiter la province est au moins partiellement responsable de l'affront gratuit fait au Canada par son invité. M. Bertrand a tenté de minimiser l'incident en disant qu'il "ne faut pas en faire une montagne". M. Bertrand est cependant partie en cause parce qu'il doit au savoir que le visiteur avait l'intention d'insulter l'Etat du Québec n'est qu'une province, si "belle" soit-elle. — Le 16 octobre.



reflets

Vous me direz: "Le Japon, c'est au bout du monde! Et avant de rebondir aussi loin, il y a un tas de facteurs à considérer!"

A Montréal, ce fut réussi, mais c'était à la porte, chez nous! Au fond ce pourrait bien être une des causes de notre satisfaction: nous n'avons pas eu de problèmes, ou si peu! Nous étions en terre familière, nous avons dû faire la file, se laisser écraser les pieds et comprimer les côtes, mais la tête délicieusement vide, incapables de penser, et mûrs pour dormir au soir de journées harassantes, retrouver son lit n'était-il pas pures délices?

Quant aux autres, ceux qui vinrent d'ailleurs, de fort loin parfois, visiter Expo 67, ils ne furent pas tous aussi bien servis par les circonstances d'accueil, de logis, d'alimentation, etc. Si nous allions être de ceux-là, au Japon? Car il y a lieu de croire qu'il y en aura, là-bas aussi, des déceptions dans la ronde des émerveillements! Quand on pense qu'il n'y a guère moyen d'organiser une simple noce parfaitement réussie, il paraît logique de conclure qu'une foire mondiale puisse présenter des faiblesses! Même au pays de la politesse incomparable!

X X X
Certes, ce serait merveilleux d'y aller! C'est si différent de nous, de "chez nous", l'Orient! En groupe, on ne risque rien, même pas de se taire, ce qui devient pénible à la longue quand les yeux vagabondent! Tout au plus pourrait-on s'égayer (pas longtemps!) tremblants de ne pouvoir s'y retrouver aisément! Inutile de tabler sur une langue de plus cette fois: Osa! n'est pas Vancouver! Et le japonais ne s'apprend guère sur disque!

X X X
Si vous êtes en mesure d'y songer sérieusement, à ce voyage mirifique, décidez-vous de bonne heure (question de vols et d'hôtels)! Vivez un hiver sage! Economisez non seulement vos sous (si vous êtes de ceux qui les comptent!) mais vos forces physiques (il vous est habituel de vous dépenser un peu trop!) Renseignez-vous surtout! Suivez les cours et conférences sur le Japon, lisez tout ce qui s'écrit dans les journaux et périodiques, et rêvez. Ce n'est pas interdit, et ça enjolive bien la vie! C'est ce que je viens de faire tout d'un trait, et si je lâche la plume, je vous jure que mon rêve tiendra une partie de l'hiver! Le printemps, au pays de Madame Butterfly, ça me plairait assez! Sur le plan professionnel, ce serait une mine d'or! Sur le plan personnel de quoi nourrir et enchanter la ronde des souvenirs.

Francine L. Roy

Le commentaire de notre envoyé spécial, François Bernard

Question centrale:

Le rapport entre Eglise universelle et Eglises particulières

Les propositions des groupes linguistiques présentées mardi à l'Assemblée générale du Synode en présence du Pape, n'ont pas apporté de surprises. Elles manifestent, dans l'ensemble, le désir que le Synode puisse devenir toujours davantage une expression effective de la responsabilité commune

du Pape et des évêques, et dans ce but, on propose un perfectionnement des structures et la création d'un secrétariat permanent. Le souci de resserrer les liens directs entre le Pape et les évêques s'est exprimé très fortement, mais les difficultés pratiques sont telles que ce désir n'a guère pu se

traduire en propositions concrètes autres que celles qui concernent le Synode.

On a pu constater aussi le souci général des évêques de respecter scrupuleusement la fonction primatiale du Pape, même s'ils ne sont pas toujours d'accord sur la façon de traduire dans les faits, l'har-

monie entre primauté et collégialité. Enfin, il semble que l'on puisse relever une certaine hésitation, due à des difficultés d'ordre théologique, lorsqu'il est question de déterminer l'autonomie des Eglises locales.

On pense que cette deuxième étape des travaux pourrait s'achever par un vote précisant l'avis de l'Assemblée, surtout en ce qui concerne la réorganisation du Synode. Un seul groupe, le groupe italien, a présenté un plan précis suivant une proposition du nouveau président de la Conférence épiscopale d'Italie, le cardinal Poma.

Ce plan prévoit une réunion du Synode tous les deux ans, et la création d'un secrétariat général de 15 ou 20 membres, élus par le Synode et renouvelables tous les deux ans par moitié. Ce secrétariat devrait être représentatif des Conférences épiscopales des diverses régions du monde et des patriarchats orientaux. Ils se réuniraient plusieurs fois par ans. Ses fonctions seraient les suivantes:

- Etre l'interprète auprès du Pape de la sollicitude collégiale des Conférences épiscopales en présentant au Pape les documents, les souhaits, les conseils qui peuvent l'aider dans l'exercice de son ministère universel;
- Servir d'intermédiaire pour permettre au Pape de consulter plus facilement l'épiscopat avant de poser des actes d'une importance particulière;
- Recueillir les indications des Conférences épiscopales pour l'ordre du jour du Synode et assurer la préparation des sessions.

En présentant ce projet, le rapporteur du groupe italien, Mgr Nicodemo, a fait observer qu'il pouvait récapituler l'ensemble des propositions formulées dans le rapport du cardinal Marty.

LES POUVOIRS DES EVEQUES

En ce qui concerne l'autonomie, la liberté d'action des évêques et des Conférences épiscopales, tous les groupes ont posé la question de savoir quel sens on pouvait donner au principe de subsidiarité appliqué à l'Eglise. Sur le plan sociologique, il s'agit du principe selon lequel pour la santé d'un corps social, il faut laisser aux échelons inférieurs le maximum de liberté possible. L'autorité supérieure doit pouvoir exercer toutes les responsabilités, régler toutes les ques-

tions qui sont à sa portée. Cela est conforme à la nature de l'homme. Pie XI dans *Quadragesimo anno* et Jean XXIII dans *Mater et Magistra* l'ont expressément enseigné.

Mais l'Eglise n'est pas une société de même type que les sociétés séculières, et l'on retrouve ici la question des rapports entre Eglise universelle et Eglises particulières. L'Eglise universelle n'est pas une administration supérieure dont les Eglises particulières seraient des provinces ou des départements. Vatican II l'a bien précisé, l'évêque reçoit les pouvoirs nécessaires à l'exercice de sa mission par le sacrement de la consécration épiscopale.

Le décret sur la charge pastorale des évêques déclare que "les évêques, en tant que successeurs des apôtres, ont de soi, dans les diocèses qui leur sont confiés, tout le pouvoir ordinaire, propre et immédiat, requis pour l'exercice de leur charge pastorale, étant sauf toujours et en toutes choses le pouvoir que le Pontife romain a en vertu de sa charge, de se réserver des causes ou de les réserver à une autre autorité". (No 8.)

Ici, se pose, entre autres, la question de savoir ce que représente exactement une Conférence épiscopale, dans quelle mesure elle réalise la notion d'Eglise locale. Elle ne la réalise pas au même titre que la communauté diocésaine autour de son évêque, mais il ne semble pas pour autant qu'on puisse la considérer purement et simplement comme un échelon administratif intermédiaire entre le Pape et les évêques dans leurs diocèses.

Ces difficultés expliquent pourquoi tous les groupes du Synode ne se sont avancés dans ce domaine qu'avec beaucoup de circonspection, soulignant que l'idée de subsidiarité, pour être appliquée à l'Eglise, devait être prise dans un sens analogique. Il paraît clair que sur ce terrain, dans l'avenir immédiat, on avancera avec prudence.

LE PAPE, LES NONCES ET LES EVEQUES

Diverses questions ont été traitées accessoirement par les évêques. Certaines, comme celle du rôle des nonces ou celle du mode d'élection du Pape, sont vraiment marginales dans ce Synode, mais elles touchent à des points sensibles et retiennent donc l'attention.

La question des nonces doit être replacée dans la perspective générale des rapports entre le Pape et les évêques. Le cardinal Daniélou, rapportant les travaux du groupe de langue française présidé par le cardinal Garrone, a souligné que lorsque les nonces étaient les seuls intermédiaires, on pouvait craindre qu'ils ne donnent dans leurs rapports des interprétations personnelles ou qu'ils n'opèrent un choix dans les documents transmis. Avec les rapports directs qui doivent se développer de plus en plus entre le Pape et les évêques, la situation change et les fonctions des nonces envers les évêques évoluent.

Il ne faudrait pas oublier que souvent, dans des circonstances dramatiques, les nonces ont été les seuls à pouvoir permettre à des évêques de rester en contact avec Rome, et plusieurs groupes l'ont souligné. D'autre part, on peut citer bien des cas où leur rôle a été particulièrement bénéfique: on l'a vu notamment à Saint-Domingue et à Cuba, ces dernières années. Sans doute faut-il souhaiter que se développe à l'avenir, et sur ce sujet, un véritable dialogue entre les évêques, les nonces et Rome.

LA DERNIERE PHASE DU SYNODE

La proposition d'associer le Synode à l'élection du Pape a été formulée dans deux groupes, celui du cardinal Suñens et celui de langue espagnole, ayant pour rapporteur Mgr Pirion. Il semble qu'il y ait peu de chances qu'une telle proposition soit retenue pour la raison que nous avons indiquée hier: une telle mesure pourrait faire naître des équivoques sur la conception (encore une fois), des rapports entre Eglises universelles et Eglises particulières. Les conséquences pourraient être graves sur le plan oecuménique vis-à-vis des orthodoxes, à l'heure où, précisément le Pape, répondant au message du Patriarche Athénagoras, déclare qu'il voit dans le Synode "une étape vers la communion de nos Eglises-sœurs".

Le Synode est entré dès mercredi dans la dernière étape de ses travaux, avec la présentation du rapport de Mgr McGrath présenté par Mgr Etchegaray, secrétaire, sur les rapports des Conférences épiscopales entre elles. On pense que la session pourrait s'achever mardi ou mercredi prochain.

LA PAROLE est aux lecteurs

L'imbroglie des Postes

Ste-Foy, ce 17 oct. 1969
M. le Rédacteur en chef,
L'Action, Québec.

Monsieur le Rédacteur,

La livraison postale devient de plus en plus confuse et inefficace; quelquefois même, elle prend des aspects ridicules ou tragiques.

Il y a encore peu d'années, nous avions, pour des déboursés bien moindres, douze livraisons par semaine. Quant aux colis, le destinataire, s'il n'était pas chez lui au moment de la livraison, recevait un avis de le récupérer au bureau de poste voisin ou de le faire revenir chez lui moyennant un dédommagement de \$0.25. Les facteurs se vantaient alors d'être parmi les heureux de ce monde, avec un emploi stable, le sentiment d'appartenir à la population un service essentiel et des conditions de travail favorisant l'équilibre de la santé.

C'était l'opinion en particulier des facteurs à qui nous avions confié, nous qui avons toujours contribué aux revenus postaux par un échange considérable de correspondance et colis.

On comprend aujourd'hui l'ajustement des frais postaux. Nous déplorons qu'il n'ait pas été fait en conformité du strict bon sens. On a frappé de majorations excessives des catégories de journaux, dont plusieurs ont périéclité ou sont même disparus, alors qu'ils constituaient l'élément culturel principal de toute une population. Même un rétablissement de normes plus objectives ne réparera pas le dommage causé sous ce rapport. Cependant que les revues d'éducation, de culture ou autres se débattent dans d'innombrables problèmes financiers, les publications américaines ou canadiennes, toutes bourrées d'annonces commerciales, peuvent tenir le coup.

Quant à la livraison postale, la plus haute fantaisie a remplacé le rendement discipliné de naguère. Le facteur n'est

plus un facteur heureux, mais un facteur de contestation: c'est beaucoup moins sympathique. On reçoit aujourd'hui, de même provenance, une lettre postée hier et une autre de la semaine précédente! Pour ce qui est des colis postaux, un bon dramaturge (qui n'aurait pas été victime des règlements insensés qui les traitent) en tirerait un spectacle humoristique à souhait. Si vous résidez au troisième ou au quatrième étage, ce qui est mon cas, vous n'avez pas droit à la livraison des colis à domicile: les propriétaires de tels appartements devront, je suppose, le mentionner désormais dans leurs baux. On vous dépose alors un avis d'aller réclamer l'envoi au bureau de poste général de votre localité, sans option de livraison chez vous à aucun prix.

Dans le cas authentique qui m'occupe, il s'agit d'une distance de plus de deux milles, avec service d'autobus interurbain seulement et correspondance non synchronisée. Par exemple, vous pouvez utiliser un taxi qui, dans ce cas précis, vous fera la course, aller-retour, pour environ cinq dollars.

Si, comme moi, vous trouvez qu'il s'agit d'une simple lettre insuffisamment affranchie par l'envoyeur et que le facteur n'a plus le droit de vous livrer contre remboursement de l'adresse, vu qu'il n'a plus le droit de monter au quatrième étage, ni non plus de presser le bouton de l'entrée qui pourrait vous amener en bas, Dieu veuille que vous n'ayez pas le sang vif, car vous ne serez pas content. C'est ce qui, hélas, m'est arrivé. Pourtant, les personnes responsables à qui j'ai pu exposer cette bouffonnerie au téléphone, des fonctionnaires chevronnés et patients, qui ont obtenu leurs promotions après des années de l'exercice normal des facteurs, m'ont admis que le système qui s'implante n'est plus digne du nom de service public. M. William Houde, qui s'efforce à suggérer à ses com-

mettants de nouveaux prétextes de contestation, devrait s'avisier au plus tôt que les frais additionnels et les restrictions de travail qu'il réclame pour le service postal rendent celui-ci à peine plus sûr et ponctuel que l'antique pigeon-voyageur. De son côté, M. Kierans pourrait admettre qu'il a fait erreur en voulant administrer les postes comme un service de courtoisie.

Pour tout dire, le bon public peut accepter de se restreindre quand il s'agit d'urgence ou de bien général; qu'on ne lui impose pas cependant de faire lui-même la besogne pour laquelle il paie déjà fort cher. Les facteurs, par définition, doivent pouvoir marcher; ils sont payés pour cela et leur dignité exige qu'ils gagnent leur argent. Tous ceux qui ne peuvent marcher peuvent chercher ailleurs à gagner leur vie. Que M. Houde en fasse donc le thème de la prochaine réunion syndicale. Lui-même est payé pour travailler à valoriser la fonction des employés des Postes; il travaille contre eux en stimulant leurs exigences.

A titre de suggestion, j'opinerai qu'on établisse une livraison de courrier spécial, le samedi, à l'usage de ceux qui tiennent à le recevoir et sont prêts à en payer le prix. Nombre de chômeurs, nombre d'étudiants dans leurs loisirs sont prêts à prendre les emplois de facteurs, au moins le samedi, et à les remplir à la satisfaction du public.

Recevez, monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes meilleurs sentiments et l'expression du désir que j'ai, en vous priant de publier ceci, de verser au dossier de l'imbroglie des Postes une pièce utile de plus.

Votre bien dévoué,

Rodolphe LAPLANTE
752, app. 4, Place Philippe,
Sainte-Foy, Québec 10.

LA PAROLE est aux lecteurs

Conditions d'une bonne éducation sexuelle

Sans accorder plus de crédit qu'il n'en faut à certaines enquêtes faites avec partialité sur la vie morale des jeunes en matière sexuelle, il n'en reste pas moins vrai que croit le nombre des adolescents qui se livrent à des pratiques déshonnêtes. Il faut dire que l'ambiance sociale qui nous enveloppe est en grande partie responsable de cet état de choses. Mais malgré les efforts de ceux qui veulent justifier aujourd'hui une attitude morale différente d'autrefois vis-à-vis des déviations sexuelles, il faut retenir que ce qui est mal, parce que s'opposant à la loi de Dieu, demeurera toujours mal. C'est sur cette base de discernement moral que doit se construire une véritable éducation sexuelle.

La Raison et le Plan de Dieu. principes directeurs de la sexualité humaine.

Ainsi, pour être bonne, l'éducation sexuelle ne peut pas se séparer de la formation morale de la volonté et de la sensibilité. Car la sexualité humaine n'est pas une sexualité pu-

rement animale. Elle répond à des impératifs qui dépassent infiniment ceux du pur instinct. Elle est entièrement dominée par la raison qui, en la dirigeant, a mission de la spiritualiser. Elle a comme lumière le plan merveilleux de Dieu, que l'homme peut connaître et réaliser librement. Sans formation à l'ascèse personnelle, à la maîtrise de soi, l'éducation sexuelle se condamne à se fourvoyer, à mettre les jeunes sur une fausse route au bout de laquelle il n'y aurait que désenchantement. On se tromperait donc gravement en faisant une éducation sexuelle, sans tenir compte de la dimension religieuse et morale de l'homme, sans tenir compte par suite de l'ordre surnaturel de la grâce, qui ne change pas la nature mais l'élève et en assure la perfection.

Les parents, premiers responsables de l'éducation sexuelle de leurs enfants.

A qui la responsabilité de faire l'éducation sexuelle? Cet-

te responsabilité appartient d'abord et avant tout aux parents, en vertu du droit naturel. Jamais les parents ne pourront abdiquer leur responsabilité et s'en décharger complètement sur les maîtres, car ils ont dans ce domaine un rôle naturel irremplaçable à jouer.

Toutefois, les autres éducateurs peuvent, et assez souvent doivent aider les parents dans l'accomplissement de leur devoir. Et les circonstances actuelles du vent d'érotisme qui soufflent sur la société, incitent les parents et les éducateurs chrétiens à collaborer davantage à la formation intégrale des jeunes, à partir du respect inconditionnel des principes absolus de la morale naturelle et évangélique. Ce respect de leurs convictions chrétiennes, les parents ne doivent jamais manquer de l'exiger des maîtres auxquels ils confient leurs enfants. Par ailleurs, sachant qu'une saine éducation sexuelle requiert d'être progressive et personnelle, il appartient aux

maîtres, au lieu de se substituer aux parents, de les éclairer plutôt, si cela est nécessaire, sur la façon de s'entretenir avec leurs enfants.

Nous avons rencontré en France un prêtre qui, à la fin de ses retraites spirituelles, a coutume de traiter le problème de l'éducation familiale et sexuelle avec une telle noblesse, avec une telle délicatesse et simplicité que ses paroles mettent dans les cœurs, en même temps que l'admiration devant le plan de Dieu, une grande soif de pureté. Mais pour parler comme ce prêtre, il faut avoir une foi profonde, vivifiée par la charité, qui est l'état de grâce. Il est indubitable que l'éducation sexuelle sera d'une qualité d'autant meilleure que les parents et éducateurs chrétiens qui sont appelés à la faire, ont le souci de l'état de grâce en eux-mêmes et dans les autres.

J.-Réal Bleau, prêtre.
3650, rue de La Rousselière,
Pointe-aux-Trembles 520, P.Q.

Les catholiques croient-ils encore à l'enfer?

Beaucoup de catholiques s'étonnent de ce que la pastorale actuelle ne fasse presque plus jamais mention de l'enfer. Récemment, le Souverain pontife exprimait lui-même son douloureux étonnement devant ce silence: "Qui parle de l'enfer, aujourd'hui? On n'aime pas ça, et l'on n'en parle pas." (Paul VI, le 4 déc. 1968).

Pourtant, aucun chrétien, sous peine de tomber dans l'hérésie, et donc de se mettre lui-même en dehors de l'Eglise, ne peut mettre en doute l'existence de l'enfer, même si cela répugne à sa sensibilité ou à sa raison. Les textes de l'Écriture à ce sujet abondent. Paul VI lui-même a réaffirmé le dogme de l'enfer lors de sa célèbre Profession de Foi du 30 juin 1968.

Il est hors de doute qu'on ne peut former ni les enfants, ni les adultes à la vie chrétienne sans leur inculquer le sens du péché et ses conséquences que sont le châtiement et l'enfer. Parmi les conseils du célèbre et vénéré Père Pio, capucin italien stigmatisé, décédé le 23

septembre 1968, on peut lire celui-ci: "L'amour et la crainte doivent toujours aller de pair. Sans l'amour, la crainte est lâcheté; sans la crainte, l'amour est présomption."

Parce qu'ils ont oublié l'enfer, beaucoup de chrétiens ont perdu le respect de la Justice divine et le sens du péché. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'ils soient si facilement victimes de l'épouvantable vague d'érotisme et d'immoralité qui déferle présentement sur l'humanité.

Qu'on songe, par exemple, à l'immoralité de tant de nos femmes et de nos adolescentes catholiques, à la prolifération de la littérature pornographique, du cinéma érotique et des spectacles indécents: loin de se conformer aux commandements de Dieu en chassant les pensées et les regards impurs, comme on les provoque, comme on les recherche et comme on les entretient!

Qu'on songe aux abus des boissons alcooliques et autres drogues, aux aventures sexuelles illicites, à l'abandon de la

prière, à la négligence de la sanctification du dimanche par tant de nos catholiques!

Qu'on songe à la profanation de l'amour conjugal par certains de nos couples catholiques qui recourent aux pratiques immorales du contrôle artificiel des naissances alors que l'argument du "moindre mal", invoqué par la plupart d'entre eux pour justifier leur conduite, a pourtant bel et bien été explicitement rejeté par le Souverain Pontife dans son encyclique "Humanae vitae", (No 14; - al. 4).

Si nul, parmi nous n'a le droit de juger et de condamner ceux qui s'écarteront ainsi de la voie du salut, encore faut-il avertir ceux-ci du danger qu'ils courent et éviter de proclamer leur innocence! Dieu n'est-il pas le seul Juge de l'innocence ou de la culpabilité des hommes?

Comment ne pas s'émouvoir, par ailleurs, à la pensée du Christ s'affligeant au jardin de Gethsémani à la vue de l'inutilité de la Rédemption pour un

grand nombre: "Quae utilitas in sanguine meo? — Combien peu profitent-ils de mon Sang!" (...)

Il est donc très important que l'on se rende au désir du Souverain pontife et que l'on donne plus d'importance à l'enseignement du dogme de l'enfer dans la pastorale des enfants et des adultes: le salut d'un grand nombre en dépend!

Rappelons-nous que la Sainte Vierge n'a pas hésité à "montrer" l'enfer aux petits voyants de Fatima, le 13 juillet 1917: qui oserait accuser la Sainte Vierge d'avoir manqué de délicatesse et de psychologie. Elle qui est pourtant la Vierge très prudente, la Vierge pleine de bonté et le Siège de la sagesse? Et que dire de l'importance donnée par le Christ lui-même à l'enseignement de l'enfer dans la proclamation de son Évangile? N'est-il pas, pourtant, le véritable Maître de la pastorale?

Guy Moreau,
374, rue Gosselin,
Québec 8.



CENTRE-VILLE

SAS

SOLDES A SACRIFIER

S.A.S. Soldes à sacrifier. Sous ce thème (Soldes à Sacrifier) Paquet offre à ses clients des aubaines extraordinaires consistant en soldes de lignes de nos marchandises régulières. Lisez attentivement cette annonce. Venez dès l'ouverture profiter des premières aubaines. Surveillez les étiquettes de couleur rose et noir, elles vous indiqueront les aubaines offertes à la fin de chaque mois, car nous préférons liquider à prix de sacrifices nos soldes de lignes pour faire place aux nouvelles marchandises. Rabais allant jusqu'à 50% et plus.

BON BUDGET SOUS-SOL

24 ENSEMBLES 3 pièces, lainage. Gris, brun, vert, or. 2/7. Prix orig. 55.00	
5/9, 6/11, 8/13, 3/15. et 59.99	44.88
Paquet, manteaux pour dames, rayon 345, Bon Budget, sous-sol.	
36 BLOUSES, coton imprimé, bleu, jaune, rose. 5/8, 2/10, 19/12, 10/14. Prix orig. 1.00	32
Paquet, vêtements sport pour dames, rayon 304, Bon Budget, sous-sol.	
29 ROBES lainage et crimplé, rouge, marine, mauve, brun. Prix orig. 16.99	
bleu. 1/5, 2/7, 8/9, 8/11, 8/13, 2/15. à 19.99	14.88
Paquet, robes pour dames, rayon 346, Bon Budget, sous-sol.	
107 GILETS, laine, orlon, acrilon. Légèrement défranchis. Bleu, vert, jaune, rose. 7 à 14 dans le lot. Prix orig. 4.99	1.00
200 BLOUSES BLANCHES, 100% coton. Collet rond. Manches longues. 16 et 18. Prix orig. 2.99	55
Paquet, Vêtements fillettes, rayon 312, Bon Budget, sous-sol.	
110 SOULIERS, cuir, dames et jeunes filles. Brun, noir, marine, beige. 5 à 10. Prix orig. 7.99	2.88
Paquet, chaussures, rayon 325, Bon Budget, sous-sol.	
200 CHEMISES SPORT, garçons, coton. Manches longues. Bleu uni, ou carreaux: rouge, vert, jaune, bleu. 8 à 16. Prix orig. 1.99	1.22
92 GILETS, 100% coton, garçons. Col roulé, manches courtes. Marine, noir. 8 à 16. Prix orig. 1.88	1.00
Paquet, vêtements pour garçons, rayon 335, Bon Budget, sous-sol.	
18 VESTONS sport, tweed, hommes et jeunes gens. Modèle régulier. Prix orig. 29.99	19.88
300 PRES BAS de travail, hommes et jeunes gens. 80% laine, 20% nylon. Gris. Prix orig. 1.00	1.50
Paquet, vêtements de travail, rayon 370, Bon Budget, sous-sol.	

SOUS SOL

13 GALLONS PEINTURE à platfond. Fini mat à l'huile. Première qualité. Blanc. Prix orig. 11.95	6.88
Paquet, peinture, rayon 29, sous-sol.	

REZ-DE-CHAUSSEE

17 SUPPORTS à cravates, en métal. Prix orig. 4.99	3.44
15 NAPPES plastique. 52 x 52. Prix orig. 2.29	1.88
12 SACS A LINGERIE, plastique. Prix orig. .99	.33
4 RIDEAUX douche, plastique. Prix orig. 14.99	8.11
9 DESSUS malaxeur plastique. Prix orig. .59	.11
12 DESSUS panier, plastique. Prix orig. .99	.77
178 CONES fil noir. 3000 verges. Prix orig. 2.49	.88
10 IMPERMEABLES plastique, "Leopard". Prix orig. 3.99	.88
10 IMPERMEABLES plastique. Blanc. Prix orig. 4.99	1.11
41 COLLETS chemises, déssortis. Prix orig. .89	.33
12 NAPPERONS plastique. Prix orig. .99	.55
8 RIDEAUX douche, plastique. Prix orig. 3.55	2.88
2 RIDEAUX douche, plastique. Prix orig. 14.99	7.88
93 PQTS ROULEAUX à friser. Prix orig. .59	.11
38 CISEAUX à denteler. Prix orig. .99	.33
8 NAPPES, plastique. Prix orig. 5.49	2.55
2 ETAGERES à lingerie plastique. Prix orig. 7.99	5.44
Paquet, menus articles, rayon 67, rez-de-chaussée.	
1 PIECE MURALE, canevan, petits points. Prix orig. 5.50	4.44
1 CANEVAS petits points. Prix orig. 2.99	2.11
2 CANEVAS, pièce murale. Prix orig. 3.19	2.55
1 CANEVAS, pièce murale. Prix orig. 2.19	1.66
1 CANEVAS, pièce murale. Prix orig. 1.99	1.44
Paquet, laine, et pièces murales, rayon 52, rez-de-chaussée.	
12 PRES BAS, simple nylon. Grandeurs déssorties. Prix orig. 1.50	.88
75 PRES BAS en nylon, à motifs. Prix orig. 1.50	1.00
Paquet, bas pour dames, rayon 11, rez-de-chaussée.	
100 COLLIERS CHAINES, très populaires avec vos toilettes d'automne. Or et argent. Prix orig. 2.00	.88
Paquet, bijoux, rayon 14, rez-de-chaussée.	

50 GANTS CHAMOISSETTE, longs, et courts. Brun, noir, marine. Prix orig. 1.99	
Grandeurs déssorties. à 4.99	.88
Paquet, gants pour dames, rayon 10, rez-de-chaussée.	

15 BOURSES SAFARI, simili-cuir verni, brun, vert foncé. Prix orig. 13.00	9.88
15 BOURSES sport, cuir verni, avec courroies ajustables. Beige, marine. Prix orig. 9.99	1.00
6 BOURSES simili-cuir. Brun, noir. Prix orig. 5.00	1.00
Paquet, bourses pour dames, rayon 51, rez-de-chaussée.	

12 CEINTURES cuir, rouge, brun. Prix orig. 2.99	1.00
9 TRIANGLES chiffon, vert, rose, bleu pâle. Prix orig. 1.99	.22
9 ECHARPES nylon, carreaux, vert, rouge, brun. Prix orig. 1.99	.88
Paquet, foulards, rayon 13, rez-de-chaussée.	

8 BRIQUETS au butane, pour hommes. Fabrication allemande. Prix orig. 10.00	7.88
6 BRIQUETS au butane, pour dames. Fabrication allemande. Prix orig. 7.50	4.88
2 ENSEMBLES BRIQUETS Calibri. Etui à cigarettes. Dames. Prix orig. 35.00	27.77
Paquet, tabagie, rayon 39, rez-de-chaussée.	

1 CINE-CAMERA, Bell & Howell, Autoload, 432. Focus électronique. Etui et lampe. 650 watts. Prix orig. 259.99	224.88
1 PROJECTEUR Eumig. Mark-S. Super B, sonore. Prix orig. 349.95	249.95
Paquet, photographie, rayon 66, rez-de-chaussée.	

13 COMPLETS en worsted. 8/40, 1/42, 3/46, 1/48. Léger supplé. ment pour les altérations. Prix orig. jusqu'à 125.00	59.88
2 COMPLETS en worsted, pour chauffeur. Taille 40. Léger supplé. ment pour les altérations. Prix orig. jusqu'à 125.00	59.88
13 PANTALONS en worsted. 1/28 1/2, 1/29, 1/30, 1/31 1/2, 1/35, 2/39, 2/40, 1/43, 2/44, 1/48. Teintes déssorties. Léger supplé. ment pour les altérations. Prix orig. 40.00	15.88
Paquet, confection sur mesures, rayon 19, rez-de-chaussée.	

27 IMPERMEABLES 67% diolen, 33% coton, pour hommes. Doublure amovible. Marine. 5/34, 2/36, 20/38. Prix orig. 35.00	19.88
5 ENSEMBLES COORDONNES, fortrel et laine, hommes. Or, vert. Régulier: 1/38, 1/39, 3/40. Prix orig. 49.88	19.88
Paquet, confection pour messieurs, rayon 23, rez-de-chaussée.	

10 PRES MITAINES, en vinyle. Bleu. Grandeur moyenne. 8 et 10 ans. Prix orig. 1.79	.88
22 PRES GANTS de cuir, garçons. Noir. Peinture 4. Prix orig. 1.49	.88
25 TUQUES de laine, garçons. Brun, rouge, bleu. Prix orig. jusqu'à 3.99	1.88
22 CASQUETTES en nylon ou vinyle, garçons. Rouge, noir, bleu, vert. Extensibles. Prix orig. 2.99	1.22
30 CASQUETTES, feutre, jeunes hommes. Brun, vert, bleu. 16 1/2, 5/8, 5/8, 5/8, 4 1/2. et 4.99	1.88
Paquet, mercerie pour garçons, rayon 35, rez-de-chaussée.	

23 CANADIENNES en molleton. Vert, brun, marine. 6/12 ans, 17/14 ans. Prix orig. 15.99	6.88
27 CANADIENNES en nylon. Brun, marine, noir. 5/8, 8/14, 14/6. Prix orig. 10.99	4.88
34 CAGOULES DE SKI, en nylon. Noir. 5/8, 2/14, 2/16, 6/18. Prix orig. 12.99	4.88
16 KUL-E-TUK en simili-fourrure, bleu, vert. 5/8, 3/10, 2/12, 3/14, 3/16. Prix orig. 19.99	9.88
10 COUPE-VENT sport, Borg. Garçons. Blanc, jaune. 4/14, 3/16, 3/18. Prix orig. 19.99	2.88
Paquet, confection pour garçons, rayon 50, rez-de-chaussée.	
51 CHEMISES, coton et polyester. Poignet double. Teintes assorties. 26/15, 8/15 1/2, 17/16. Prix orig. 7.00	1.88
Paquet, mercerie pour hommes, rayon 18, rez-de-chaussée.	

DEUXIEME ETAGE

3 SOUTIENS-GORGE longs, coussinés. 2/32C, 1/34C. Prix orig. 5.00	1.88
2 GAINES-CULOTTES, maternité. Moyen. Prix orig. 10.00	5.88
1 GAINÉ ordinaire, maternité. Petit. Prix orig. 10.00	5.88
1 GAINÉ ordinaire, maternité. Petit. Prix orig. 6.00	2.88
2 GAINES-CULOTTES, maternité. Moyen. Prix orig. 6.00	2.88
3 CEINTURES A BAS, maternité, 2/P, 1/M. Prix orig. 3.00	1.88
5 SOUTIENS-GORGE de maillots de bain. Noir. 4/32C, 1/36A. Prix orig. 3.50	1.88

20 SOUTIENS-GORGE, longs, noir. 2/34B, 10/32B, 8/32C. Prix orig. 10.00	1.88
9 CEINTURES à bas, imprimées. 6/P, 3/M. Prix orig. 4.00	1.88
Paquet, vêtements de base, rayon 2, deuxième étage.	

17 ENSEMBLES en coton, courts, imprimés. Sur fond blanc. 2/P, 5/M, 10/G. Prix orig. 6.99	4.88
80 PRES PANTALONS tricot de soie, avec bande. Rose. XXG. Prix orig. 1.49	.88
100 CAMISOLES tricot de soie. Blanc, rose. 50/XG, 50/XXG. Prix orig. 1.49	.44
Paquet, lingerie pour dames, rayon 6, deuxième étage.	

LOT DE CHAPEAUX, Plume et velours, dames. Prix orig. 7.99	1.77
LOT DE CHAPEAUX feutre. Ensembles. Prix orig. 10.99	3.77
et 15.99 et 5.77	
LOT DE PERRUQUES, en véritables cheveux humains, teintes discontinues. Prix orig. 39.99	15.77
Paquet, chapeaux pour dames, rayon 55, deuxième étage.	

16 JUPES en cuirette. Dames et jeunes filles. 10 à 18. Prix orig. 14.99	4.88
---	------

8 PANTALONS en cuirette. 10 à 18. Prix orig. 19.99	6.88
14 ENSEMBLES de ski, cagoule et pantalons. Prix orig. 44.99	19.88
64 BLOUSES en coton, à solder. Teintes assorties. Prix orig. 8.99	4.88
LOT DE PANTALONS en laine, dames. Marques réputées. 10 à 18. Prix orig. 14.99	6.88
à 19.99	

LOT DE PANTALONS de ski. 10 à 20 ans. Prix orig. 19.99	7.88
16 CAGOULES de ski. P.M.G. Prix orig. 29.99	12.88
18 ENSEMBLES pour moto-neige. P.M.G. Prix orig. 39.99	19.88

5 VESTONS DE CUIR. Couleurs: marine, gris, royal. Tailles: 2/14, 2/16, 1/20. Prix orig. 49.99	19.88
5 ENSEMBLES, jupe, pantalons et veste. Cuirette. Prix orig. 29.99	9.88
Paquet, vêtements sport pour dames, rayon 45, deuxième étage.	

13 PULL-OVERS en orlon, tricot de fantaisie. Bourgogne, bleu royal, rouille. 7/10, 3/12, 3/14. Prix orig. 9.99	3.88
11 GILETS genre blouse en tricot de coton. Marine, ivoire, bleu, rose, force. 3/7, 1/8, 5/10, 1/12, 1/14. Prix orig. 5.99	1.11
6 BONNETS de laine, avec mitaines. Bleu, rouge, rouille. Prix orig. 4.99	2.88
2 BONNETS de laine. Bleu. Prix orig. 6.99	1.44
30 GILETS en coton, avec manches courtes. 6/P, 16/M, 8/G. Noir. Prix orig. 2.99	.44
25 BAS LONGS de fantaisie. Bourgogne, vert, jaune. 8/3 à 11. Prix orig. 1.00	.22
Paquet, Salon Juvenile, rayon 54, deuxième étage.	

12 COMBINAISONS moto-neige, doublées piquées. Première qualité. Rouille. 4/2, 3/3, 5/3X. Prix orig. 18.99	6.88
82 COLLANTS. Marine, brun, vert, beige. 3 à 5. Prix orig. 1.99	1.00
8 BARBOTEUSES coton. Teintes déssorties. 4/6 mois, 2/18 mois, 2/24 mois. Prix orig. 4.99	1.00
40 PAITES en fil propypropylène, déssorties. Bébé. Prix orig. 1.19	.55
8 PANTALONS longs, bébé. Vert, jaune. 3/1, 2/1 1/2, 3/2. Prix orig. 3.99	1.55
Paquet, Salon Bambino, rayon 12, deuxième étage.	

TROISIEME ETAGE

50 ENSEMBLES BALLEES calibre 12, chambre 2 1/4", grosseurs 5 et 7 1/2. Prix orig. 4.99	2.88
1 TABLE DE BILLARDS, "Brunswick" Celebrity, 4' x 8'. Prix orig. 599.00	388.00
Paquet, articles de sport, rayon 48, troisième étage.	

QUATRIEME ETAGE

10 CARPETTES TAPIS 6' x 9'. Viscose. Uni ou tweed, base de caoutchouc mousse 5/16. Prix orig. 29.99	19.88
12 CARPETTES TAPIS 9' x 12'. Viscose. Uni. Vert. Caoutchouc mousse 5/16. Prix orig. 49.99	29.88
91 VERGES CARREES TAPIS, rayonne, base de latex. Largeur 9'. Teints unis, coquille d'oeuf. La v.c. Prix orig. 3.99	2.33
75 TAPIS PASSAGE, 27", beige. Qualité Wilton. La v.c. Prix orig. 9.99	4.33
1 TAPIS TRESSE, rond. Rouge. 14' x 14'. Prix orig. 279.95	139.88
75 TAPIS, non finis. 15' x 27". Teintes assorties. Prix orig. 2.99	1.11
Paquet, tapis, rayon 21, quatrième étage.	

EN VENTE MARDI AU COMPTOIR SEULEMENT — AUCUNE COMMANDE TELEPHONIQUE

L'Action financière



● Voici une esquisse d'un parc pour roulottes du réseau Caravan Trailer Lodge-Caralodge qui s'étendra, sur une base de concession, à travers l'Amérique du Nord. Ses formes peuvent varier, n'étant en fait limitées que par la topographie et l'imagination. Cette photo illustre l'importance accordée, à des fins récréatives, au paysage et aux espaces verdoyants, contribuant ainsi à transformer un terrain plat et à l'intérêt réduit en un parc métropolitain des plus invitatifs. L'entrée est située au coin supérieur gauche. Au premier plan, l'on voit la section récréative dans un décor naturel inviolé et à droite, la piscine et le terrain de jeux des enfants. Au centre du parc, les pavillons de l'administration et des services.

Parcs de luxe pour roulottes

MONTREAL — Une équipe dynamique de jeunes hommes d'affaires canadiens, épaulée par un important groupe de financiers internationaux, est en voie d'établir, en Amérique du Nord, l'un des premiers réseaux continentiels de parcs de luxe pour accueillir les millions de Canadiens et d'Américains, dont le nombre va s'accroissant, qui se déplacent dans des roulottes de villégiature, industrie à l'indice d'essor actuellement le plus élevé en Amérique du Nord.

Connus sous les raisons sociales "Caravan Trailer Lodge" et "Caralodge", respectivement, dans l'Ouest et dans l'Est, les parcs sont en train d'être aménagés sur une base de concession et d'administration en concession, formule déjà expérimentée avec succès dans les domaines des hôtels, motels et restaurants.

Ce réseau de parcs est structuré sur une base géographique, le continent nord-américain ayant été subdivisé en une série d'entités corporatives régionales, à qui une concession a déjà été — ou le sera sous peu — accordée. Ces entités, généralement délimitées par les frontières de provinces ou d'États, relèveront dans l'Ouest, de la société-mère de portefeuille Caravan Trailer International Ltd., et dans l'Est, de la société-mère de portefeuille Caralodge Industries, Inc.

Construits conformément à des normes précises, les parcs, dont le nombre atteindrait, estime-t-on, près d'un millier d'ici quelques années, seront situés le long des routes à trafic important, à environ un jour de voyage les uns des autres. En général, chaque parc comprendra un minimum de 100 emplacements pour roulottes et offrira des commodités centralisées telles que toilettes, douches, blanchisserie et concessions. La plupart seront aussi dotés d'installations récréatives: piscines, centres de loisirs intérieurs et extérieurs, terrains de badminton; quant aux parcs ouverts l'année durant, ils disposeront, en raison de leur situation dans des régions ensoleillées, d'installations complètes de sports et de loisirs d'hiver, y compris la motoneige, le patinage et le ski.

Chaque emplacement pour roulotte sera conçu et aménagé de façon à assurer l'intimité; en outre, tous seront dotés d'un patio en béton, d'un camping, d'un foyer, d'une table de pique-nique, d'eau courante, d'électricité et, dans la plupart des cas, d'une canalisation indépendante d'égouts. Dans ces parcs, on pourra se procurer, entre autres, de l'essence, des combustibles, des denrées périssables et des produits sélectionnés pour répondre aux besoins des amateurs du camping-caravaning.

D'après l'Institut des Véhicules Récréatifs des États-Unis, ces parcs desserviront le marché le plus florissant en Amérique du Nord. En effet, quelque 2 millions de roulottes, soit, à l'heure actuelle, en circulation sur les routes des États-Unis seulement; l'Institut prévoit que ce chiffre passera à 7 1/2 millions d'ici 1975. Près de 40 millions d'Américains se sont adonnés au caravaning l'an dernier, et une entreprise américaine d'étude du marché estime que l'indice annuel d'expansion pour les déplacements en caravanes s'élève à 26%. En 1970, on prévoit que la production de roulottes dépassera 663.000 unités.

En période estivale, les parcs de camping existants en Amérique du Nord ne peuvent généralement répondre qu'à environ 50% de la demande; les amateurs de caravaning se voient donc bien souvent obligés d'attendre ou de faire demi-tour. De plus, le rythme d'aménagement de nouvelles installations de camping ne peut tout simplement pas sui-

vre le rythme de ce marché en plein essor. En effet, alors que la demande d'emplacements de camping s'accroît de 26% par an, l'indice comparatif de l'offre n'augmente, d'après les estimations, que de 10% seulement.

Dans l'Est de l'Amérique du Nord, l'exploitation — actuellement en pleine effervescence, alimentée par les importantes agglomérations urbaines et financières de l'Est — est sous le contrôle d'une équipe de jeunes hommes d'affaires de l'Est du Canada, qui ont constitué la société de portefeuille et de gestion Caralodge Industries, Inc.

À l'heure actuelle, la chaîne Caravan Trailer Lodge-Caralodge comprend, en Amérique du Nord, sept concessions régionales vendues à des compagnies séparées, et les parcs qui, en font l'objet sont à des phases variées de planification, d'aménagement ou d'exploitation. Dans l'Ouest, ce sont:

Colombie-Britannique: Caravan Trailer Lodges of B.C. Limited.

Alberta: Caravan Trailer Lodges of Alberta Limited.

Washington: Caravan Trailer Lodges of Washington, Inc.

Texas: Caravan Trailer Lodges of Texas, Inc.

Ces quatre sociétés, ainsi que d'autres, actuellement au stade de négociation finale, en Californie, dans l'Idaho et l'Oregon, relèveront de Caravan Trailer Lodges International Ltd.

Dans l'Est, ce sont: Ontario: Caravan Trailer Lodges (Ontario) Ltd. Québec: Caravan Trailer Lodges (St-Laurent) Ltd. Provinces de l'Atlantique: Caravan Trailer Lodges (Atlantic) Ltd.

Ces dernières sociétés, ainsi que d'autres actuellement au stade de négociation finale aux États-Unis, en Floride, en Alabama, en Géorgie en Louisiane et en Nouvelle-Angleterre relèveront de Caralodge Industries, Inc.

Les compagnies régionales constitueront une entité autonome. Cependant, toutes seront exploitées dans le cadre d'un contrat de concession similaire, toutes utiliseront les raisons sociales Caravan Trailer Lodges ou Caralodge, et toutes seront semblables au point de vue de l'organisation et de l'exploitation.

Au Canada, le premier jalon a été posé en Colombie-Britannique, où la première entité corporative régionale se vit octroyer la concession. Cet été, des parcs ont été ouverts à Penticton et Parksville, et leur saison inaugurale a été couronnée de succès. Leur construction a été réalisée grâce à une première offre publique de \$300.000 en actions ordinaires, toutes vendues en Colombie-Britannique, suite à quelques annonces dans des journaux locaux. Cette compagnie régionale a récemment reçu l'autorisation de la Commission des Valeurs de la Colombie-Britannique, pour lancer une seconde campagne de souscription publique, cette fois, pour la somme de \$550.000 environ.

Les travaux préliminaires de génie ont été maintenant amorcés dans deux autres parcs en Colombie-Britannique. En Alberta, deux parcs ont été inaugurés près de Calgary et Red Deer; ils sont maintenant en opération, avant même qu'un prospectus ne soit soumis. Pour répondre à la demande tout aussi forte d'installations de qualité pour maisons mobiles, une vaste section pour maisons mobiles a été incorporée dans l'aménagement de l'un de ces parcs. La demande pour ce genre d'installations est telle que cette section a été entièrement louée à l'avance pour une année entière par un manufacturier de maisons mobiles, avant même que le parc ne fut inauguré.

L'annonce de l'octroi de la concession pour le Québec et la confirmation d'un financement régional réussi dans cette

zone, sont attendues incessamment. Des annonces similaires devraient, estime-t-on, suivre pour d'autres régions d'Amérique du Nord.

Les parcs Caravan Trailer Lodge et Caralodge se divisent en quatre catégories principales: Parcs métropolitains: situés dans l'enceinte ou aux environs des grands centres urbains, pour répondre aux besoins des touristes en visite dans la région métropolitaine. Cependant, leurs installations récréatives telles que piscines, ne manqueront pas d'attirer les caravaniers de la région qui voudront y séjourner dans leurs roulottes pour de courtes périodes ou même, dans certains cas, pour toute la saison, quitte à se rendre en semaine en ville pour leur travail.

Parcs de villégiature: des points de destination en eux-mêmes, ils seront situés dans les grands centres de villégiature. L'on distingue deux sous-types: des parcs de villégiature saisonnière, situés au bord ou à proximité d'installations de sports aquatiques et nautiques; et des parcs combinés de villégiature permanente pouvant aussi bien accueillir les caravanes que les maisons mobiles.

Ces derniers, ouverts toute l'année, offriront toutes les installations récréatives estivales: l'hiver, ils seront aussi en opération pour desservir les besoins saisonniers des grands centres de ski avoisinants.

Parcs d'escalade: situés dans des régions touristiques secondaires le long d'importantes routes touristiques, ils s'adressent au caravanier se rendant d'une région de choix à une autre et désireux de camper pour la nuit.

Parcs pour maisons mobiles: il s'agit de parcs répondant à des normes strictes et spécialement adaptés aux besoins du propriétaire d'une maison mobile "permanente" dans les centres métropolitains. Ce marché est en outre en plein essor en Amérique du Nord, et la aussi, la demande est en voie de dépasser rapidement l'offre.

Les parcs seront situés sur

des terrains d'une superficie moyenne de 30 acres. L'on estime que le coût d'aménagement de chaque parc oscille entre 200.000 et 300.000 pour un minimum de 100 emplacements de camping. Quelques parcs de villégiature, cependant, s'étendront sur des propriétés de plusieurs centaines d'acres.

L'évaluation foncière constituerait, selon les estimations, un potentiel de profit immense, que à longue échéance pour les compagnies concessionnaires régionales aussi bien que pour les deux sociétés-mères de portefeuille, les terrains proprement dits sur lesquels seront aménagés les parcs n'étant pas la co-propriété de la compagnie régionale et du gérant associé dans cette entreprise conjointe, mais bien plutôt la propriété exclusive de la compagnie régionale elle-même.

Le groupe d'actionnaires-fondateurs de Caralodge Industries, Inc. se compose de particuliers choisis pour leurs qualités et leur capacité de contribuer, grâce à leur solide formation professionnelle, à diriger les destinées administratives spécialisées de la compagnie.

Il comprend des experts en administration de parcs, en génie, en construction, en finances, en promotion de marketing, en ventes et en technologie de l'informatique, en systèmes commerciaux et en diffusion de l'information.

En outre, tous les membres du groupe possèdent une vaste expérience en affaires touristiques et de récréation en plein air.

Hausse des ventes
Brascan Limited rapporte que les ventes d'électricité au Brésil de sa filiale Light S.A. ont été de 12.570.577,988 kilowatt-heures au cours des neuf premiers mois de 1969 en comparaison de 11.317.787,777 kilowatt-heures au cours de la même période en 1968.

Leurs fermes de 58.555 arpents en y consacrant \$3 millions.

Loi de l'amélioration des fermes

En 1968, l'Office a approuvé 10.435 demandes de remboursement d'intérêt au bénéfice de 9.260 emprunteurs. Les banques et les caisses d'épargne et de crédit ont prêté la somme de \$23.5 millions et le prêt moyen par emprunteur a été de \$2.540.

Au cours de la même année, le gouvernement a payé \$1.930.914 en remboursement de 3 pour cent d'intérêt pour le compte des emprunteurs. Depuis 1962, la somme de ces paiements s'élève à \$8.6 millions. Le montant des pertes remboursées aux prêteurs en 1968 a été de \$46.344.

En 1968, 69,0 pour cent de la somme prêtée aux termes de la loi a été affectée par les emprunteurs à l'achat d'instruments agricoles, 9,4 pour cent à l'achat d'animaux reproducteurs, 5,7 pour cent pour écuries automatiques, outillage d'étable et appareil d'irrigation et 15,9 pour cent pour améliorations foncières.

Loi du prêt agricole
En vertu de la loi, l'Office a payé en 1968 aux emprunteurs de la Société du Crédit Agricole, la somme de \$1.540.322, représentant la différence d'intérêt entre 2 1/2 pour cent et le taux chargé par la Société sur ses prêts. Depuis 1962, ces paiements totalisent \$4.8 millions.

Le Trust Royal hausse le taux des intérêts sur les certificats de dépôt

Le Trust Royal a haussé à 8,75% son taux d'intérêt sur les certificats de placement garanti émis pour cinq ans, ce qui représente une augmentation d'un quart d'un pour cent.

Les nouveaux taux entrant en vigueur aujourd'hui, sont:

- de 30 à 59 jours — 7,875 pour cent (7,875);
- de 60 à 89 jours — 8,00 pour cent (8,00);
- de 90 à 179 jours — 8,25 pour cent (8,25);
- de 180 à 269 jours — 8,375 pour cent (8,375).

pour cent (8,25);

- de 270 à 364 jours — 8,375 pour cent (8,25);
- 1 an et plus — 8,375 pour cent (8,25);
- 3 ans et plus — 8,50 pour cent (8,25);
- 5 ans complets — 8,75 pour cent (8,50).

Un porte-parole de la compagnie a fait savoir que cette hausse de taux d'intérêt reflète une hausse dans les demandes de prêts sur hypothèques.

Baisse des bénéfices de l'Imperial Oil

TORONTO. — Les bénéfices de l'Imperial Oil pour les neuf premiers mois de 1969 se sont chiffrés par \$68 millions, une diminution de deux millions de dollars au regard des bénéfices de la période correspondante de l'année dernière. Les bénéfices par action sont de 53 cents au regard de 54 cents déclarés en 1968, et le paiement des dividendes de 37 1/2 cents par action demeurera le même.

Le déclin des bénéfices reflète le changement des régle-

Le gouvernement fédéral a cautionné 769 prêts

OTTAWA (P.C.B.) — Un communiqué du ministère des Finances annonçait mardi que du 1er janvier au 30 juin 1969, le gouvernement fédéral a cautionné 769 prêts, se chiffrant par \$3.281.954, en vertu de la loi sur les prêts aux petites entreprises.

Ceci représente une légère augmentation sur les 742 prêts accordés pendant la même période de l'an dernier. Ceux-ci totalisaient \$7.373.571.

Les prêts garantis au Québec par le gouvernement fédéral ont atteint 170 pour un montant de \$2.201.407. En Ontario, un total de \$1.451.769, ces deux chiffres étaient respectivement de 23 1/2 et de \$2.547.606.

L'intérêt est fixé deux fois l'an, au 1er avril et au 1er octobre.

Présentement, l'intérêt est de 7 1/2 pour cent. Mais le nouveau taux en vigueur à compter du 1er avril 1969 sera de 7 3/4 pour cent.

LA DÉVALUATION D'UNE MONNAIE AFFECTE TOUTE L'ÉCONOMIE

Récemment, le gouvernement français procédait à une dévaluation du franc de l'ordre de 12,5%. Sur le plan économique, une telle action du gouvernement français est une autre cause qui provoque une tendance inflationniste dans ce pays.

Supposons que l'unité monétaire d'un pays équivale à une once d'or. Cela voudrait dire que pour chaque once d'or de la réserve monétaire du pays en question, ce pays imprimerait une unité de sa monnaie. Si à un moment donné, ce même pays décide de dévaluer sa monnaie, les dirigeants de ce pays diront probablement que leur unité monétaire n'équivaut plus qu'à une demi-once d'or. A ce moment, ce pays imprimera autant de devises désirées pour qu'en fin de compte ce pays possède deux fois plus d'unités monétaires pour la même réserve d'or. Le montant des devises doublera.

UNE PERTE SÈCHE POUR UN PAYS

Comme le précise Fernand Baudhuin, dans ses "Principes d'économie contemporaine" de Marabout: "La dépréciation n'est pas simplement un phénomène monétaire. Elle influence toute notre vie économique et elle va jusqu'à compromettre la moralité. En effet, elle provoque des gains sans justification et des ruines sans cause. Elle sappe le sentiment de l'équité et elle compromet le fonctionnement de l'économie de marché. Elle fait en sorte que ce n'est plus le plus habile ni le plus actif qui l'emporte, mais celui que le hasard ou l'astuce a mis en situation de pouvoir profiter de la hausse des prix provoquée par l'inflation."

On pourrait argumenter longuement cette citation. De cette explication, il faut retenir que la dévaluation d'une monnaie représente, au moment où elle s'effectue une perte sèche pour l'ensemble des citoyens du pays concerné.

Sans entrer dans les complications du système monétaire international et de la valeur réelle d'une monnaie, disons que l'action du gouvernement français, ou du gouvernement anglais l'an dernier, a été rendue possible à cause d'une maladministration publique. Quelquefois, il arrive que certains gouvernements, de pays assez souvent importants, oublient qu'ils doivent affronter la concurrence internationale. C'est le dynamisme des autres pays qui force un pays à dévaluer sa monnaie ou d'ajuster son tempo aux autres. Il est important de retenir que la faiblesse d'une monnaie est souvent la conséquence des agissements d'un gouvernement faible.

NE PAS CONFONDRE DÉVALUATION ET INFLATION

Malgré que ces deux phénomènes se ressemblent sur le plan de l'application, il ne faut pas les confondre. Le gouvernement français a été obligé de réduire la valeur du franc parce qu'il fallait qu'il se réajuste aux autres monnaies, d'une part et d'autre part, il fallait chercher à consolider la réserve des métaux précieux qui était considérablement affaiblie. Par contre, le Français moyen s'apercevra avant longtemps qu'il doit payer plus cher pour se procurer des biens qui viennent de l'étranger de la France. Il est fort probable de prévoir que certains prix de produits français seront majorés en France.

De fait, le Français verra diminuer son pouvoir d'achat à moyen terme. Il cherchera probablement à l'augmenter en se servant du crédit disponible. Si le gouvernement français veut diminuer les risques d'inflation, il devra voir à prendre une mesure qui n'est pas tellement populaire, c'est-à-dire restreindre le crédit, ce que les Canadiens subissent actuellement. C'est une mesure qui devrait aller en s'accroissant si l'on ne veut pas subir une récession.

L'investisseur qui détenait des valeurs françaises avant la dévaluation a perdu directement 12,5% de son capital. Il est important de se renseigner également sur les fluctuations de la monnaie si on veut transiger sur des valeurs étrangères.

Claude Hoziar

Les législateurs et l'industrie

HALIFAX, N.-E. (Spéc.) — "Le Canada a besoin de législateurs qui comprennent les affaires en général et le commerce automobile en particulier", déclara cette semaine Karl S. Scott, président de la Ford Motor Company of Canada Limited.

Il s'adressait aux délégués présents au congrès annuel de la Fédération des associations de concessionnaires d'automobiles du Canada.

"Nous avons besoin au sein du gouvernement d'hommes qui connaissent à fond les relations complexes qui constituent la base du progrès de notre industrie", dit-il, en signalant la contribution apportée par les chefs de l'industrie et les concessionnaires qui ont servi le public à titre de représentants élus.

A défaut d'expérience législative réelle, ajouta M. Scott, les hommes d'affaires devraient exprimer leur opinion très clairement lors de libérations portant sur des règlements gouvernementaux et ils devraient le faire objectivement.

"En qualité d'hommes d'affaires et de citoyens sérieux, nous avons l'obligation implicite de nous opposer aux mesures ou aux attitudes imméritées du public qui risqueraient de nuire injustement au progrès de notre industrie."

"Mais il faut, toutefois, éviter d'adopter une attitude de 'rejet' selon laquelle toute idée ou mesure n'émanant pas du sein même de l'industrie est inacceptable", déclara M. Scott.

"Nous devons pouvoir détecter les pratiques commerciales laissant à désirer qui entraînent l'élaboration de telles mesures ou la formation de telles attitudes, afin de les éliminer. L'avenir a été tracé pour nous — c'est une plus grande intervention extérieure dans notre commerce. Notre tâche est de voir à ce que le public ne soit pas handicapé par cette intervention."

Selon M. Scott, le Canada fait face à ce qui a été défini comme le phénomène des espérances grandissantes du public en ce qui concerne le rôle de l'homme d'affaires de l'industrie automobile et la contribution qu'apporte son produit au progrès social.

"L'extrême vulnérabilité d'une industrie de grande envergure à la forte demande par des produits de qualité n'est pas amodiable", ajouta-t-il. "Notre crédibilité s'en trouve rigoureusement éprouvée par tous les moyens possibles."

M. Scott souligna que la technologie avancée et le système d'attribution de concessions constituaient deux éléments importants sur lesquels l'industrie des véhicules moteurs pouvait se défendre contre ses nombreuses critiques.

"Nulle autre entreprise n'offre un produit aux usages aussi variés que celui qu'offre l'automobile, grâce à nos aptitudes technologiques."

"Qu'une nouvelle exigence provienne d'un législateur dont le rôle est de protéger contre la pollution, d'un croiseur, d'un acheteur de flotte, d'un fermier, d'une ménagère ou d'un universitaire, on peut adapter rapidement le véhicule moteur à la situation."

Selon M. Scott, les relations qui existent entre l'usine et le concessionnaire dans l'industrie automobile constituent un "facteur notoire" de l'évaluation du niveau de vie de consommateur nord-américain.

La structure d'attribution de concessions de l'industrie automobile est l'équation économique du système de production en série en répartissant le débit parmi des millions de gens. Elle a créé le marché en masse. Elle a créé le crédit au consommateur. Elle a fourni à notre société un moyen de déplacement. Elle a donné à une vaste industrie son caractère particulier qui est notre compétence et notre maintien de bonnes relations avec le consommateur."

Tout en répondant aux besoins de millions de gens, l'industrie automobile a entraîné ses dérivés — la circulation congestionnée, la pollution, la sécurité des véhicules ainsi qu'une publicité dynamique.

"Face à l'avenir, il semble probable que ces sources de mécontentement du public disparaîtront d'elles-mêmes", dit-il, en soulignant le fait que l'industrie, le public et le gouvernement ne doivent pas diminuer leurs efforts dans la recherche de remèdes contre les "qualités indésirables" de notre société motorisée.

M. Scott ajouta qu'il ne trouvait aucune raison pour laquelle l'industrie automobile devrait se tenir sur la défensive au sujet de ses prix.

"Nous sommes en affaires pour vendre autant de voitures et de camions que possible aux clients", déclara-t-il. "Bien que notre comportement social manifeste par le gouvernement au sujet de l'inflation, nous n'admettons pas que notre souci puisse être moindre que le leur."

"Nous faisons face à notre circonscription chaque année. Si nous n'adaptions pas nos nouveaux véhicules à l'approbation du public — aux besoins et aux moyens des individus, nous perdrons "notre concession".

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal le 16 octobre 1969.

CAISSE POPULAIRE DE QUÉBEC

Assemblée générale annuelle
Jeudi, 30 octobre à 8.00 p.m.
à la Salle Paroissiale, 450, rue St-Jean
Henri Laperrière,
Secrétaire-Gérant.

Bénéfices nets

Par la Presse Canadienne.
Canada Trust-Huron et Erie, pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1969: \$2.466.000, soit l'équivalent de 50 cents l'action; au regard de \$2.262.000 ou 57 cents l'action, en 1968.

Corby Distillers Ltd., pour l'exercice financier se terminant le 31 août, 1969: \$3.440.117, soit l'équivalent de \$3.09 l'action; au regard de \$3.310.669, ou \$2.98 l'action, l'année précédente.

Financial Collection Agencies Ltd., pour l'exercice se terminant le 30 juin 1969: \$516.564, soit l'équivalent de 29 cents l'action, au regard de \$420.238 ou 23 cents l'action pendant l'exercice précédent.

Hudson's Bay Oil and Gas Co. Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1969: \$20.542.000, soit l'équivalent de \$1.96 l'action; au regard de \$19.075.000, ou 98 cents l'action, en 1968.

Jefferson Lake Petrochemicals of Canada Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1969: \$2.316.808, soit l'équivalent de 86 cents l'action; au regard de \$3.126.356, ou \$1.18 l'action, en 1968.

Patino Mining Corp., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1969: \$5.634.000, au regard de \$2.264.000 en 1968.

Cours des denrées

MONTREAL. — (P.C.). Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 64, 92 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants. Québécois coloré, 47 4-5; blanc, 47 1/2.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs 19 à 19 1/2; autres catégories pour nourrisseurs, 20 à 17.

Poudre de lait de beurre pour nourrisseurs 14 à 14 1/2; poudre de lait 3 1/2 à 4 cents.

Pommes de terre: Prix de gros: Québec, nouvelles 90 à \$1 les 50 livres; 28 à 30 les 10 livres; N-B. 95 à \$1.05 les 50 livres; 28 à 30 les 10 livres; 1. P-E. \$1.20 à \$1.30 les 50 livres; 35 à 36 les 10 livres.

Prix de détail, en cartons d'une douzaine: A-extra-gr, 65 4; A-gr, 62 7; A-moyens 59 1; A-petits 36 9.

AVIS PUBLIC (No. 522)

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le sousigné, Robert Legare, Trésorier de la Cite.

Qu'un rôle spécial de perception pour travaux de trottoirs et chaînes de rues, sol-ciment et pavages sous l'autorité du règlement 574, a été complété et déposé à mon bureau.

QUE je requière toutes les personnes tenues au paiement des sommes y mentionnées, d'en payer le montant à mon bureau dans les soixante (60) jours qui suivent la publication du présent avis.

TOUT solde dû aux dix paiements, après l'expiration de ce délai, ne sera plus payable par anticipation.

CHARLESBOURG, ce 27 octobre 1969.
ROBERT LEGARE, O.M.A.
Trésorier de la Cite.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AAC-69-10278
pour 10020 a.m.,
heure de Montréal
mardi le 18 novembre 1969

Divers endroits de la Province de Québec
FOURNITURE DE GAZOLINE ET D'HUILE COMBUSTIBLE DIESEL

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m., à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Durocher
Montréal 128, Que.
Canada

Un dépôt de CINQUANTE MILLE DOLLARS (\$50.000) échec visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seul le soumissionnaire qui soumettra un chèque valide au moment de l'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal le 16 octobre 1969.

Le film "Trois lecteurs en difficulté":

Un document de travail pour les éducateurs

par Thérèse DALLAIRE

Un mur de silence isole l'enfant de l'adulte. C'est pour pratiquer une brèche dans ce ghetto de l'âme et

deuxième année, d'intelligence supérieure à la moyenne: Jacques, Denis et Guy, ainsi que M. Hans Neidhart, psychologue. Ce film constitue un ensemble de documents de travail utilisables dans les réunions d'éducateurs, professeurs, parents, directeurs ou membres des institutions éducatives. "Le film pose le problème et appelle la discussion, mais il comporte également une réponse quant au comportement à adopter à l'endroit de l'enfant en difficulté", déclare M. Hans Neidhart, responsable du département de Psychologie à l'Université du Québec.

Dramas cachés

Guy, connaît ses lettres mais inverse des syllabes, prononce le "r" du mot "rat", il déchiffre la phrase "la pipe de papa", mais ne peut lire les autres phrases. rétablir les droits de l'enfant qu'a été tourné "Trois lecteurs en difficulté", un film de Michel Moreau, produit par l'ONF, qui met en vedette trois enfants de



Denis connaît ses lettres mais inverse des syllabes, lit bien "chopeau" bute sur "pied"; il déchiffre des phrases mais ceux que Guy, mais invente des mots comme "traineau" au lieu de "train".

fant en difficulté, au lieu de songer à l'éliminer".

Quatre documents Le film, qui ne s'adresse pas à des spécialistes, mais plutôt à des éducateurs, se compose de quatre documents conçus pour appeler la discussion avec un animateur. Il est accompagné d'une ciné-fiche élaborée, et d'un "guide de l'animateur".

qu'on peut se procurer au bureau local de l'ONF.

Dans un premier temps, "Trois lecteurs en difficulté" présente les jeunes protagonistes Jacques, Denis et Guy, et il expose les difficultés de chacun, obligeant le spectateur à plier son attention aux exigences du monde de l'enfant et aux problèmes qu'il recèle. Un deuxième document oriente le spectateur vers les particularités de l'attitude de l'enfant et de son comportement face à la difficulté. Un troisième cherche les causes de ces difficultés et leur solution possible au niveau de l'acquisition des prérequis à l'apprentissage de la lecture, à l'école maternelle et au foyer. Enfin, dans un quatrième document, le psychologue Hans Neidhart fait subir des tests aux enfants, pour trouver le remède applicable à chaque cas.

L'animateur peut faire suivre chacune des quatre parties du film d'une discussion qui amène le public à la partie suivante. Cette discussion devrait déboucher sur des solutions pratiques d'action devant des cas identiques.

Un aboutissement et un point de départ

Pour Michel Moreau, le film "Trois lecteurs en difficulté" constitue à la fois un aboutissement et un point de départ. Fort d'une longue expérience qui passe par le journalisme écrit, la publicité, la préparation d'émissions de radio et de télévision, et touche le film éducatif sous bien des formes, Michel Moreau se tourne maintenant vers le film sensibilisateur conçu pour attirer l'attention du public éducateur sur des problèmes méconnus et provoquer des discussions et recherches avec un animateur. Pourquoi cette orientation? Michel Moreau répond: "Je me suis aperçu qu'il est important de trouver les lois qui régissent le comportement de l'enfant. Une question s'inscrit: quel est le comportement de l'enfant, face aux difficultés nouvelles que suscite l'apprentissage de la connaissance? Le dramatique de l'apprentissage en général,

m'a toujours passionné, déclare Michel Moreau, et le passage de l'inconnu au connu provoque des réactions dont on ne sait pas tous les rebondissements".



Jacques: s'il confond spectaculairement "v" et "f", lit bien des phrases assez difficiles.

Avant qu'il ne soit en 1969, Michel Moreau réalise en ce moment pour le compte de la Société générale cinématographique, filiale de la Société des mathématiques appliquées, dix films de vingt minutes chacun portant sur des jeux mathématiques pour élèves de 1ère et 2e année, et il commencera bientôt un film de 30 minutes et quelques films-satellites de 10 minutes sur l'introduction des techniques modernes d'enseignement dans les écoles du Québec, le tout à l'intention du

ministère de l'Éducation du Québec. Enfin, il prépare une licence en psychologie à l'Université du Québec, où il a mis sur pied et dirige des ateliers de recherche audio-visuelle pour les étudiants de la faculté de Psychologie.

palais montcalm

Les Productions Pierre Joliss

présentent

les 1er et 2 novembre

à 8h.30

Reggiani

André Gagnon

Billets en vente au guichet

\$2.00 à \$5.00

CINE BULLETIN

EXPLICATIONS

Dans ce ciné-bulletin, on trouvera, sous forme abrégée, deux mentions spéciales, indiquant la CONVENANCE POUR LES JEUNES SPECTATEURS: E—enfants; A—adolescents.

Les autres renseignements concernent uniquement la VALEUR ARTISTIQUE: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (8) pas coté.

CANADIEN. — Sur semaine: La fontaine de l'amour (6) à 6.30 et 9.30. La femme spectacle (1) à 1.00. Fin à 11.00. Samedi, matinée pour les jeunes à 1.00. Dimanche: La femme spectacle à 1.00, 4.25, 7.40. Le miracle de l'amour, 2e partie (6) couleures à 2.40, 6.00, 9.15. Fin à 11.05 hres. (8e semaine).

CANADIENNE. — Continue de 1.10 à 11.05 hres. Princesse d'un jour (E-5) (couleures) à 1.10, 4.25, 7.40. Le miracle de l'amour, 2e partie (6) couleures à 2.40, 6.00, 9.15. Fin à 11.05 hres. (8e semaine).

CAPITOL. — Représentation continue de 1.00 à 11.00. Mayerling (3) à 1.00, 4.25, 7.40. Ces messieurs de la fin (1) à 3.50 et 7.10 hres. (4e semaine). — Lundi soir à 9.30: Le Ballet de Winnipeg. Mardi soir à 8.30: Malczuzynski.

CARTIER. — Sur semaine: L'agent 353 massacre au soleil (6) à 6.00, 9.30. L'orgie des vampires (7) à 8.05. Fin à 11.20. Dimanche: L'orgie des vampires à 1.00, 4.25, 7.40. L'agent 353 massacre au soleil à 2.30, 5.50 et 9.00 hres. Fin à 11.00.

EMPIRE. — 48 heures d'amour (couleures) à 1.00, 3.30, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Boom (3) à 1.00, 6.00, 9.30. Les détresseurs (1) à 2.50, 8.04. Fin à 11.25 hres. Sur semaine, ouverture à 3.45 hres.

LAURET. — Sur semaine: L'agent 353 massacre au soleil (6) à 6.00, 9.30. L'orgie des vampires (7) à 8.05. Fin à 11.20. Dimanche: L'orgie des vampires à 1.00, 4.25, 7.40. L'agent 353 massacre au soleil à 2.30, 5.50 et 9.00 hres. Fin à 11.00 hres.

LE JOUJOU. — Tante Zita (1) à 6.30 et 9.45 hres. Les oiseaux vont mourir au Pérou (4) à 8.10. Fin à 11.20 hres.

LIDO. — Le miracle de l'amour (1ère partie) (6) à 9.30. Coplan saute sa peau (5) à 9.30 hres.

ORION. (Salle Dauphin). — Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

8^e SEMAINE!

LA VIE INTIME D'UN COUPLE

2^e PARTIE

Princesse d'un jour

CANADIENNE

CENTRE-DIAGNOSTIC-CANADIENNE—461-8575

Invitation à la danse...

AUBERGE DE LA COLLINE

Danse ce soir, avec le Trio de l'Auberge, de 7.00 p.m. à 1.30 a.m.

BAL TABARIN

Ce soir: danse de 10.30 p.m. à 12.30 a.m. — De midi à 7.00 p.m. Danseuse à Cogo.

BARIL D'HUITRE

Ce soir, 10 h. 30 et 12 h. 30: LES JEROLAS.

CABARET VICTORIA

Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Gerdens" et Denis Walsh.

CHATEAU BONNE-ENTENTE

Club "Le Barachois", piano-bar, ambiance de Montmartre. Danse tous les soirs à compter de 19 heures. Lundi, jour de relâche.

CHATEAU FRONTENAC

Danse avec orchestre. Discothèque.

CHATEAU LAC BEAUFORT

Danse à tous les soirs à la discothèque "la cage".

CHEZ GERARD

Ce soir danse avec discothèque.

CLUB LE VIEUX BARDEAU

Artistes invités cette semaine: TI-GUS et TI-MOUSSE. Danse avec les Four Stars.

CLUB NAPOLI

Tous les soirs, danse avec le Trio Azzurro, à partir de 8h.30 p.m.

COMPLEXE DE LA PORTE SAINT-JEAN

"Le Temple" discothèque psychédélique. "La Mousse Spac-thèque" sons et lumières. "La Licorne" bar Disco-Club.

CONGRESS INN — AUBERGE DES GOUVERNEURS

Au piano-bar à partir de 5.00 p.m. Lise Lévesque. A partir de 10.00 p.m. Pierre Roche.

HOLIDAY INN

Ce soir: "Les caves de l'Abbaye", danse et musique avec Agostini. Au bar-salon, danse avec le trio Holiday.

HOTEL CAROL

Danse avec l'orchestre "Blue Stars"

HOTEL-MOTEL DES LAURENTIDES

Restaurant Bastogne, de renommée internationale, danse tous les soirs avec orchestre de 9.00 p.m. à 1.00 a.m., le dimanche, de 6.30 à 10.30 p.m.

LA DILIGENCE

Au guitar-bar; Florient Lambert, danse.

LE BARILLET

Ce soir: Danse avec l'ensemble Jean Brousseau de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.

L'ITALIA

Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir, de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.

MOTEL CARDINAL

Danse tous les soirs avec orchestre de chok.

MOTEL CARILLON

Bibiane — Marcel Robitaille — Danse avec orchestre, tous les soirs.

MOTEL LE VOYAGEUR

Au Salon-Bar. Le Rendez-vous: Orchestre Bob Plante, de 9.30 p.m. à la fermeture.

MOTEL UNIVERSEL

Danse tous les soirs avec orchestre.

RESTAURANT LA CLOCHE D'OR

Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Modernistes" et Jany

RESTAURANT LE CAILLOU

Ce soir: Chantons en cœur et dansons, avec W. Gibson et son ensemble.

RESTAURANT SAM WONG

Danse au Salon-Bar à partir de 9.00 p.m. à 2.00 a.m. avec l'ensemble Ariso.

RESTAURANT LE VOO DOO

Danse tous les soirs, avec orchestre, et spectacle de Rhythm Blues.

Prix records pour tableaux canadiens

MONTREAL. — Au cours de la grande enchère annuelle de tableaux et de sculptures tenue par la Maison Jacoby, les 22, 23 et 24 octobre, des prix records ont été obtenus pour les tableaux de plusieurs maîtres canadiens.

La collection totale, d'environ 225 œuvres, en majorité canadiennes, a atteint le chiffre de vente de 272,740 dollars. La plupart des noms familiers de peintres canadiens étaient représentés dans cet encan: Suzor-Côté, Kriehoff, Legare, Scott, Cullen, Pilot, Verner, Dallaire, Fortin, Russell, Caron, Berthe et Gertrude des Claves, Franchère, Brymner, Lalibère, Leduc, Beau, Cosgrove, Delbosse, Morrice, Jackson, etc.

Le prix le plus élevé, soit 10,000 dollars, a été payé pour une huile sur toile de 32" x 40" d'Alexander Young Jackson, R.C.A., représentant un paysage d'automne haut en couleurs.

Taille fine



by Marianne Martin

Pour une silhouette ondoyante et une démarche gracieuse, vous adopterez sans hésiter ce modèle avec découpage en angles.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés. Écrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

CI-inclus .65 (Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

Un total de 24,000 dollars a été obtenu par sept tableaux par Marc-Aurèle Fortin, A.R.C., provenant de la collection personnelle de la nièce de l'artiste. Dans le groupe, une huile sur masonite de 48" x 39", s'est vendue 8,900 dollars, un record pour Fortin. Un autre record pour ce peintre, 3,750 dollars pour un rare pastel de vieilles maisons à Baie St-Paul, qu'il a décrit lui-même comme "l'un de mes chefs-d'œuvre".

L'encan offrait deux tableaux de Henri Beau, peintre canadien ayant vécu de 1865 à 1949, presque inconnu chez lui il y a quelques années pour avoir passé les trois-quarts de sa vie en France. Pour son "style", huile de 13" x 18", l'artiste de cinéma montrealaise Genevieve Bujold, qui a assisté à deux sessions de la vente, a payé la somme de 3,500 dollars.

Les Suzor-Côté, dont la valeur ne fait que monter en flèche, ont eux aussi atteint des prix élevés, le plus haut étant 5,500 dollars. Les toiles d'Arthur Lismer R.C.A. ont plus que doublé de valeur depuis le récent décès de l'artiste, et une petite huile d'environ 12" x 16" a été enlevée en 2 minutes pour 2,250 dollars. L'un des deux Kriehoff offerts cet automne chez Jacoby a atteint 9,000 dollars.

Signé des temps, où de nombreuses personnes placent leur argent dans les œuvres d'art, dont la valeur ne cesse de croître, plusieurs peintres canadiens ont pris cette année une nouvelle valeur: 2,250 dollars pour un 8" x 11" de Joseph

Charles Franchère A.R.C.A., 3,700 dollars pour une huile de 5" x 7 1/2" par Lauren Stewart Harris; 4,500 dollars pour un petit James Wilson Morrice R.C.A.; 6,000 dollars pour "le martyre des Pères Jésuites chez les Hurons", une huile de 26 1/2" x 38 1/4" par Joseph Legare; 1,900 dollars pour un petit pastel de Gertrude des Claves.

Preuve cette ascension continue dans la valeur des œuvres d'art, une petite huile de Fortin, vendue 2,900 dollars, un record pour sa dimension de 11" x 16 1/4", portée encore au verso son prix de vente de 1935: 40 dollars.

Une oeuvre du peintre Alex Colville, intitulée "Eglise et Cheval" (1964), propriété du Musée des Beaux-Arts de Montréal, sera exposée en Angleterre et en Allemagne.

Acquis en 1966, grâce au legs Townsend et à un don anonyme, ce tableau est peint à l'acrylique sur masonite. Il mesure 21 pouces sur 27.

"Eglise et Cheval" fera partie d'une exposition rétrospective de l'oeuvre de Colville à la Kestner-Gesellschaft de Hanovre, en Allemagne, ainsi qu'à la Marlborough Gallery de Londres.

Colville est né à Toronto en 1920 mais il habite maintenant à Sackville, au Nouveau-Brunswick.

A Québec

Aujourd'hui

ARTS

THEATRE CITE UNIVERSITAIRE — A 16h., 19h. et 21h.30. Une-campis présente "La mariée était en noir", film de F. Truffaut, avec Jeanne Moreau et J.-C. Brialy.

CENTRE ESPAGNOL DE L'UNIVERSITE LAVAL — A la salle 0231 du Pavillon de Koninek à 20h.30, conférence par le professeur Antonio Martinez Risco sur "Le roman d'Azorin et le 'nouveau roman' français".

INSTITUT CANADIEN — Recital Georges Dor à 20h.30.

THEATRE CAPITOL — A 20h.30, The Royal Winnipeg Ballet.

THEATRE CAPITOL

DEMAIN SOIR, 8h.30

recital par le célèbre pianiste de renommée mondiale



WITOLD MALCUZYNSKI

Programme Chopin-Liszt

Location: \$2. à \$4.50

CE SOIR

UNE FOIS SEULEMENT

The Royal Winnipeg Ballet

ARNOLD SPORR, director

"... une technique sans reproche, plée aux expressions les plus mouvantes, de l'humour au drame."

— L'Humanité, Paris

"... tous les interprètes sont parfaits... de cette compagnie que Paris vient de découvrir et d'adopter."

— Le Parisien, Paris

THEATRE CAPITOL

27 OCT. — 20.30

Tel.: 522-6300

Billets \$2.50 à \$5.00

Enfants et étudiants, moitié prix.

BOTTES D'AUTOS-NEIGE 3 dans 1

POUR LES JEUNES

IDEALES PAR TOUS LES TEMPS FROIDS

BOTTES 3 dans 1 INCROYABLE! pour seulement 9.99 Pte: 8 à 3

1 - BOTTE POUR LE SPORT

2 - COUVRE-CHAUSURES

3 - FEUTRE pour pantoufle

Par les caoutchoucs ACTON INC.

un produit du Québec

SAMEDI, le 1er NOVEMBRE, NOS MAGASINS SERONT OUVERTS TOUTE LA JOURNEE

POUR TOUTE LA FAMILLE

Bottes d'autos-neige avec talons LE VRAI CONFORT

BOTTES D'AVIATEURS: POUR GARÇONS \$9.99 Pts: 1 à 5

POUR HOMMES \$10.99 Pts: 6 à 12

POUR GARÇONS Pts: 1 à 5 \$12.99 Rég. 15.99 pour Forme spéciale.

POUR DAMES Pts: 5 à 10 \$12.99 Rég. 16.99 pour

POUR HOMMES Pts: 6 à 12 \$14.99 Rég. 18.99 pour

Encore cher.

Commandes postales: Ajouter 8% pour taxes et .50 pour frais de poste. PLAN MISE DE COTE et carte CHARGES

260 est, St-Joseph • 896 est, St-Joseph • 180 ouest, St-Vallier • 568, 3e Avenue Au 260 est, rue St-Joseph, département spécial pour enfants.

Lutte à l'inflation

Efforts compromis par le patronat et le salariat

Par la Presse Canadienne

Les efforts du gouvernement en vue d'obtenir une limitation volontaire de la hausse des prix et des salaires semblent avoir été compromis cette semaine aussi bien par le patronat que par le salariat.

En effet, Steel Co. of Canada Ltd. a annoncé la semaine dernière une hausse moyenne de 6 p.c. de ses prix de l'acier laminé à froid ou à chaud et de l'acier galvanisé.

Dominion Foundries and Steel Ltd. a aussitôt annoncé qu'elle envisageait, elle aussi, de relever ses prix, bien qu'elle n'ait encore décidé ni de la date ni de l'ampleur de la hausse.

Ces décisions ont été prises une semaine après que le Congrès du travail du Canada et la Confédération des syndicats nationaux eurent rejeté l'appel de la Commission des prix et salaires en faveur d'une formule de limitation volontaire.

Si aucun frein volontaire ne va être apporté à la hausse des prix et des salaires, comme cela paraît déjà probable, que fera le gouvernement fédéral?

Dans le discours du Trône prononcé la semaine dernière, à l'occasion de la rentrée parlementaire, à Ottawa, le gouvernement avait dit que la politique devait être appliquée si l'on voulait éviter de nouvelles mesures de contrôle.

Il n'y a pas de doute que l'ensemble de l'économie va se ressentir de la hausse des prix de l'acier, bien que l'on ne puisse pas encore préciser dans quelle mesure. Les trois catégories dont les prix ont été augmentés par la Steel Co. entrent dans la fabrication d'une gamme étendue de produits.

Du reste, l'acier n'est

qu'un des éléments de base de l'industrie manufacturière dont les prix ont augmenté. Ainsi, par exemple, le cuivre a été augmenté à quatre reprises cette année et il a atteint maintenant le niveau record de 57 cents la livre.

Devant une hausse des prix qui semble se généraliser et une baisse des profits, les industries ne vont pas manquer d'en répercuter les effets sur le consommateur qui sera appelé à payer plus cher les produits de consommation.

Ainsi donc, un nouveau cycle de hausse des prix s'avère inévitable.

L'inflation

Par ailleurs, au cours d'une réunion d'un jour tenue la semaine dernière, par le Conseil de la conférence nationale de l'industrie, plusieurs orateurs ont convenu que l'inflation est l'ennemi numéro un de l'économie du pays et qu'il fallait la circonscrire même au prix d'une hausse du chômage et d'une baisse de la production.

Cependant, il n'y avait pas unanimité quant à l'ampleur des repercussions de ces mesures anti-inflationnistes.

Certains ont estimé qu'elle serait de peu d'importance et rapidement résorbée par une hausse sensible de la demande, tant au Canada qu'aux États-Unis.

D'autres, par contre, en prévoient une période de stagnation économique, avec une baisse des bénéfices des sociétés, une réduction des exportations et une montée du chômage qui pourrait dépasser le niveau des six pour cent.

Quoi qu'il en soit, pour le consommateur, les perspectives ne paraissent pas brillantes, puisque malgré un ralentissement prévu de l'économie, les prix continuent de monter.

Le mot de la fin, au cours de cette réunion du moins, a été prononcé par M. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada.

Il a, en effet, dit que bien que la politique anti-inflationniste semble déjà porter des fruits, on ne saurait encore parler de succès total. Il faudrait donc la maintenir.

UN DENTIER

relâché ne doit pas forcément gêner

Chez vous demander si votre dentier va se relâcher au mauvais moment. Pour plus de confort et de sécurité, nous vous recommandons le dentier **PASTETH**. Le **PASTETH** maintient les prothèses plus fermement et plus longtemps. Il permet de mieux manger, et n'est pas acide. Nul effet polissant, pas de douleur au port. Le dentier **PASTETH** est un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et demandez votre **PASTETH** à tout rayon de produits pharmaceutiques.



L'ÉVALUATION COUT-TEMPS pour une épilation radicale est une autre innovation de Gregory. Après un examen minutieux de "votre problème", le directeur de la clinique répondra entièrement et honnêtement à vos questions: "Combien?" et "Quelle durée?"

"Quelle sensation j'aurai?" demande une réponse beaucoup plus simple. Essayez tout simplement un traitement-échantillon gratuit de la thermolyse Gregory et vous en jugerez par vous-même.

De telles certitudes préliminaires étaient presque inconnues quand Gregory débuta, il y a plus de 12 ans. Même aujourd'hui, dans la majorité des cliniques, vous payez tout simplement et prenez "une chance".

Voilà où la thermolyse moderne Gregory est différente en bien des points. Notre spécialisation à l'échelle internationale nous a rendu possible la recherche en bureaux, cliniques et laboratoires... afin de pouvoir vous faire une épilation radicale plus vite, plus confortable et à un coût moindre.

N'est-ce pas un traitement-beauté qu'il vous serait avantageux de mieux connaître? Alors téléphonez-nous ou voyez-nous pour fixer un rendez-vous: examen, évaluation coût-temps ou traitement-échantillon, avec les compliments de votre clinique.

GS gregory system
CLINIQUE D'ÉPILATION RADICALE
Ouvert de 10 h. à 7 h. 30 p.m. - samedi de 9 h. à 2 h.

VILLE DE QUÉBEC - SUITE 2, EDIFICE MORISSET
695 EST, BOULEVARD CHAREST - TEL. 529-1879
Écrivez pour brochure gratuite.

Bref... bref... bref...

Une décision à prendre

SUDBURY, Ont. (P.C.) — Les étudiants et leurs parents devront décider si l'école secondaire numéro 2 de Hamner doit être une école francophone ou bien bilingue, à déclarer, en fin de semaine, le directeur de la Commission scolaire de Sudbury, M. Rodger Allan.

Il a déclaré devant une réunion de quelque 200 citoyens de la région de Bleazard Valley — Hamner, que le choix des élèves de troisième année et de leurs parents sera connu au moyen d'un sondage qui sera fait d'ici un mois.

L'école, qui pourra recevoir 1.400 étudiants l'automne prochain, devrait, selon les intentions de la commission scolaire, être une institution francophone.

Le mois dernier, la commission a reçu deux mémoires, l'un appuyant le projet d'école francophone, et l'autre demandant une école bilingue.

"La Loi dit que les élèves ont le droit de décider", a noté M. Allan.

Grosses chutes de neige

EDMONTON (P.C.) — Les premières grosses chutes de neige de la saison se sont abattues vendredi sur la Saskatchewan et l'Alberta, provoquant des difficultés dans la circulation routière et la mort d'au moins deux personnes dans les accidents de la route.

Dans le sud de la Saskatchewan, à proximité des limites du Manitoba, Regina, Moose Jaw et Broadview ont reçu, chacune, plus de sept pouces de neige. Quant à la ville de Calgary, elle a reçu, depuis jeudi, trois pouces de neige. Les rues de la ville sont devenues dangereuses à la circulation et la température est tombée à 20 degrés.

Selon la police, on a enregistré, à Calgary, jusqu'à vendredi midi, quelque 150 accidents de la circulation, dont une collision sur la route no 2 au nord de la ville, tard dans la soirée de jeudi. Deux personnes ont été tuées dans cette collision.

Dans la ville même, 12 personnes ont été blessées, dont deux enfants et une femme tamponnées par des voitures au moment où ils tentaient de traverser les rues verglacées.

Dans le sud de la Saskatchewan la température est également tombée à 20 degrés.

Service funèbre en mer

PLYMOUTH, Angleterre (P.C.) — Un service funèbre en mer sera chanté, aujourd'hui, pour trois des neuf membres de l'équipage du destroyer escorte canadien Kootenay, qui ont perdu la vie dans l'explosion et un incendie qui se sont produits dans la chambre des moteurs, jeudi dernier.

Le service pour une quatrième victime, Thomas Crabbe, 29 ans, de Dartmouth, N.-E., aura lieu jeudi.

Les quatre autres victimes seront inhumées, mardi, dans le cimetière du Commonwealth, à Buckwood, Surrey.

Huit hommes ont perdu la vie dans le désastre, tandis qu'un neuvième, Lewis J. Stringer, 39 ans, de Dartmouth, également, est mort à bord du porte-avions Bonaventure, samedi, alors que le navire faisait route vers Halifax. Il avait été transféré à bord du Bonaventure après l'explosion pour soigner des blessures qu'on croyait, d'abord, mineures.

Cinq autres membres d'équipage transportés par le Bonaventure sont dans un état satisfaisant.

Quelques-uns des 44 blessés ont, par ailleurs, reçu leur congé de l'hôpital.

Entre-temps, les funérailles des huit victimes excepté Crabbe, auront lieu, aujourd'hui, à Plymouth. Les parents des victimes, qui ont été transportés sur les lieux par avion, seront présents.

Pendant ce temps, le comité d'enquête, sous la direction du capitaine C.G. Pratt, de High River, Alta, poursuit un travail qui pourrait s'avérer très long.

Le Kootenay a été construit en Colombie Britannique, il y a dix ans.

Un accueil favorable

GENÈVE Reuter — Le Comité pour la conservation des phoques a accueilli favorablement, hier, la décision du gouvernement canadien visant à interdire la chasse aux bébés phoques sur la côte Est, mais il s'est dit déçu du fait qu'on pourra chasser les jeunes phoques dès qu'ils auront trois semaines.

Dans un communiqué émis à Genève, le comité souligne qu'en fait, la saison a seulement été retardée de trois semaines.

Le comité a déploré le refus de la Norvège de retarder sa saison de chasse de quatre jours. Il ajoute qu'en définitive, les Canadiens et les Norvégiens pourront encore faire la chasse aux bébés phoques dans les eaux internationales, près du Labrador.

Le comité déclare aussi qu'il poursuivra ses démarches pour l'établissement d'une réserve naturelle dans les eaux du golfe St-Laurent, où la vie des phoques serait protégée.

Le prix d'une peau de bébé phoque n'est plus que d'environ \$10, comparativement à \$15 et \$20 pour les jeunes phoques, ajoute le communiqué.

Plusieurs millions de \$\$\$

HALIFAX (P.C.) — Selon le Chronicle Herald, de Halifax, des accords intervenus entre la société l'Énergie atomique du Canada d'une part et les commissions de l'Hydro-Québec et l'Hydro-Ontario d'autre part, pourraient aboutir à l'octroi de plusieurs millions de dollars de subventions pour la construction, dans ces deux provinces, de stations d'énergie nucléaire.

Le journal croit savoir que les accords comporteraient l'engagement du gouvernement fédéral à accepter la bonification d'une partie des frais de construction et de développement de la station de l'EAC qui fonctionne actuellement à Douglas Point, Ont., et d'une nouvelle station en voie de construction à Gentilly, Qué., au cas où les deux sociétés provinciales décideraient de les racheter à l'EAC.

Pour être rentable, l'usine de Douglas Point devrait pouvoir vendre le courant au prix de 5.9 milles par kWh, ce qui constitue un prix trop élevé par rapport à ceux pratiqués en Ontario.

Mais l'Hydro-Québec pourrait faire l'acquisition de l'usine à un prix assez bas pour lui permettre de vendre le courant au prix de 4 milles le kWh.

Le prix d'acquisition sera sensiblement inférieur au coût réel, mais le gouvernement fédéral passerait la perte au compte des frais de recherche de la commission.

Le journal ajoute qu'un arrangement analogue pourrait être envisagé avec l'Hydro-Québec.

Une rébellion pacifique

Par CARL MOLLINS

chez Morin
on nettoie bien

SPECIALITES
ROBES
ET
DRAPERIES

HORACE MORIN
PRESIDENT

diplômé de l'Institut
national des nettoyeurs
de Washington

H. Morin

195 Prince-Edouard
angle Caron
Tél.: 522-4795

OTTAWA (P.C.) — M. John Kenneth Galbraith, l'un des économistes les plus lus au monde, soutient que les citoyens nord-américains devraient organiser une rébellion pacifique contre la tyrannie imposée par les grandes entreprises et leurs alliés gouvernementaux.

Le professeur à l'Université Harvard a exhorté quelque 2.500 auditeurs, à Ottawa, samedi soir, à s'opposer à l'organisation dictatorial de l'industrie et à la bureaucratie du gouvernement.

Originaire de Iona Station, Ont., M. Galbraith est un ancien ambassadeur américain en Inde, ancien conseiller de feu le président J.F. Kennedy, auteur du "best-seller" The Affluent Society et un adversaire de la guerre au Vietnam.

LIBRE ENTREPRISE

Il prenait la parole au Centre national des Arts, au cours d'une causerie commanditée par l'Université d'Ottawa.

L'Association France-Canada a tenu son petit congrès

PARIS (AFP) — L'Association France-Canada a tenu samedi après-midi son petit congrès au Palais du Luxembourg (Sénat).

Quatre commissions ont été constituées pour traiter des questions culturelles, stages de jeunes, tourisme et voyages et activités féminines.

Après, quelques 200 membres de l'association avaient assisté à un dîner donné en l'honneur de l'ambassadeur du Canada à Paris et de Mme Paul Beaulieu, qui préside le sénateur M. Louis André, vice-président de l'association et ancien assistant notament M. Etienne de Véricourt, président du conseil municipal de Paris.

Coincitant avec le 20e anniversaire de sa fondation, l'Association France-Canada, nouveaux locaux, situés sur les bords de la Seine, en présence de nombreuses personnalités canadiennes et françaises. Les noms du gouverneur général du Canada, Georges Vanier et de l'ancien président de l'Association France-Canada, Jean Raymond-Laurent (tous deux défunts) ont été donnés aux deux salles principales.

M. Etienne de Véricourt, président du conseil municipal, a apporté "l'hommage de la ville de Paris", en déclarant: "entre le Canada tout entier et la France tout entière il n'y a pas d'ombre, il n'y a qu'une volonté commune de coopération... Les Français, a-t-il conclu, doivent soutenir sans discrimination les efforts canadiens dans tous les domaines".

"Face à un ennemi commun", a déclaré à son tour M. Paul Beaulieu, ambassadeur du Canada à Paris, "nos deux peuples avaient, en temps de guerre, noué des liens d'amitié et de fraternité. Il s'agissait, en temps de paix, de maintenir et de diversifier les relations étroites que nous avions entretenues. Loin de les relâcher, le Canada doit tendre à resserrer ses relations avec les nations européennes, tout particulièrement avec la France dont la culture, riche et variée, apporte une si grande contribution à la nôtre".

Après, le sénateur Louis André, vice-président de l'Association France-Canada avait fait l'historique du groupement

PAS D'OMBRE

qui compte aujourd'hui 12.000 membres et qui avait été créée peu après la libération de Paris, dans un bureau du ministère des Affaires étrangères.

Dans la nombreuses assistance on remarquait M. Jean Chapdelaine, à Paris, M. Jacques Fesquet qui représentait la direction d'Amérique au ministère des Affaires étrangères, M. Philippe Tolu, président du

groupe France-Canada du conseil municipal de Paris.

Le nouveau président de l'Association France-Canada, M. Pierre Garet, aîné, n'avait pu assister à l'inauguration. Ancien ministre et vice-président du sénat, il avait été élu à l'unanimité président de l'Association France-Canada, au cours d'une réunion tenue vendredi soir par le conseil d'administration de l'association.

Michel Rogard, nouveau député

PARIS (AFP) — M. Michel Rogard, secrétaire national du parti socialiste unifié (PSU), qui vient d'être élu député de la 4e circonscription des Yvelines (région de Versailles), l'a emporté sur M. Couve de Murville, ancien premier ministre et ancien ministre des Affaires étrangères du général de Gaulle.

M. Rogard a 39 ans. Parisien de naissance ancien élève de l'Institut d'Etudes politiques et de l'Ecole Nationale d'Administration, il est docteur en droit et inspecteur des Finances; pendant plusieurs années, il a été secrétaire général de la Commission des Comptes de la Nation, un organisme de prévision économique pour la planification.

Laquet

PLACE LAURIER

SAS

SOLDES A SACRIFIER

S.A.S. Soldes à sacrifier. Sous ce thème (Soldes à Sacrifier) Laquet offre à ses clients des aubaines extraordinaires consistant en soldes de lignes de nos marchandises régulières. Lisez attentivement cette annonce. Venez dès l'ouverture profiter des premières aubaines. Surveillez les étiquettes de couleur rose et noir, elles vous indiqueront les aubaines offertes à la fin de chaque mois, car nous préférons liquider à prix de sacrifices nos soldes de lignes pour faire place aux nouvelles marchandises. Rabais allant jusqu'à 50% et plus.

3 GAINES extensibles pour fillettes. Blanc. 3/P. Prix orig. 3.00 1.00 11 GAINES en lycra. Chamois. 2/P. 6/M. 3/L. Prix orig. 12.00 4.00 2 GAINES avec fermettes élast. sur le côté. Blanc. 2/27. Prix orig. 10.00 4.00 2 CORSETS lycra. Pêche 1/22. 1/26. Blanc 1/26. Prix orig. 10.00 4.00 1 GAINÉ CULOTTE. Blanc 1/42. Prix orig. 15.00 5.00 Paquet, Vêtements de bain. Place Laurier. Rayon 802. 10 - 2 PCES en gaufré. Or 2/10. 1/12, 2/14, 1/16, 1/18 ans. Cade 1/16, 1/18 ans. Brun 1/10 ans. Prix orig. 44.99 19.99 3 MANTEAUX en tweed quadrillé pêche et blanc 1/9, 1/15 ans. Bleu et or 1/13 ans. Prix orig. 60.00 20.00 1 MANTEAU en tontage garç. de fourrure noire. Tontage 1/7 ans. Prix orig. 49.99 9.99 Paquet, Manteaux pour dames, Place Laurier. Rayon 804. 5 ENSEMBLES en nylon. Rose 1/P. 1/M, jaune 1/2/P, turquoise 1/4/M, sarcelle 1/P. Prix orig. 34.99 11.99 14 ENSEMBLES en nylon. Rose 2/P. 3/P, 2/M, bleu 2/P, 1/4/M, jaune 2/P, 2/M, orange 1/P. Prix orig. 24.00 10.00 2 ENSEMBLES en nylon. Blanc. 1/XP, 1/P, 1/M. Prix orig. 39.99 12.00 9 ENSEMBLES en nylon. Bleu 1/XP. 1/P, jaune 3/P, 2/M, imprimé 1/2/XP. Prix orig. 29.99 8.00 Paquet, Ensembles pour dames, Place Laurier. Rayon 806. 7 ENSEMBLES pantalons en simili-cuir. brun 1/5, 1/7, 2/9, 2/11, 1/13 ans. Prix orig. 20.00 6.00 13 JUPES en simili-cuir. Brun 2/2. 2/9, 2/10, 2/11, 1/12, 2/13 ans. Prix orig. 24.99 4.00 3 PRES DE PANTALONS en simili-cuir. Brun 1/9, 1/11, 1/12 ans. Prix orig. 19.00 6.00 6 JUMPERS en simili-cuir. Brun 2/9, 3/11, 1/13 ans. Prix orig. 10.00 4.00 3 VESTONS sans manches en simili-cuir. Brun 1/9, 1/11, 1/15 ans. Prix orig. 22.99 8.00 4 VESTONS avec manches en simili-cuir. Brun 2/9, 2/11 ans. Prix orig. 29.99 10.00 5 VESTONS en simili-cuir. Bleu 1/5. 1/7, 1/10, 1/12, 1/14 ans. Prix orig. 19.99 6.00 4 MANTEAUX 3/4 en simili-cuir. Brun 1/12, 1/14, 2/16 ans. Prix orig. 34.99 10.00 4 MANTEAUX longs en simili-cuir. Brun 1/7, 1/8, 2/11 ans. Prix orig. 39.99 10.00 11 BLOUSES de fantaisie en différents matériaux. Rose 1/8, 1/14, 1/16 ans. Jaune 1/10, 2/14, 1/16 ans. Marine 1/10, gris 2/14, blanc 1/14 ans. Prix orig. 29.99 3.00 24 BLOUSES de fantaisie. Blanc 2/8, 3/10, 2/12, 1/14, 3/15, 4/16. Imprimé 4/10, pêche 2/16, rose 2/16, 1/18 ans. Prix orig. 12.99 4.00 12 BLOUSES de fantaisie en coton et crêpe. Imprimé 1/8, 1/12, 1/14, 2/15, 3/M. Blanc 1/18, 1/M, 1/16, bleu 1/14, gris 1/14, 1/16 ans. Prix orig. 26.99 6.00 Paquet, Vêtements sport pour dames, Place Laurier. Rayon 845. 60 ROBES de différents styles. linéaire, lamé, crêpe et brocat. Bleu, sauge, vert, noir, blanc et mauve. 5, 7, 9, 11, 13 ans. Quelques 10% à 20% ans. Prix orig. 23.99 4.00 Paquet, Robes pour dames, Place Laurier. Rayon 846. 36 VESTONS en cuirette doublée pour garçons et filles. Brun 5/3, 4/3X, 1/5, 1/6, 1/6X. Marine 1/3X, 1/5, vert 1/2, 2/3, 2/3X, 3/4, 2/5, 2/6, beige 2/3, 2/5, 2/6, 2/6X. Or 1/6, 1/6X ans. Prix orig. 8.99 4.00 Paquet, Vêtements pour enfants, Place Laurier. Rayon 812. ENSEMBLE de bouches d'oreille et épingles. Bleu, sauge, jaune, orange et mauve. Prix orig. 4.00 1.00 BOUCLES D'OREILLES assorties. Or argent, et teintes pastel. Prix orig. 1.00 0.50 Paquet, Bijoux, Place Laurier. Rayon 814.	8 PRES DE BOTTES en caoutchouc pour dames. Orange et vert 3/2, 1/8, 1/9, 1/10. Prix orig. 8.99 2.88 4 PRES DE PANTOUFLES en soie pour dames. noir 1/8AA, 1/8/AA. Bleu pâle 1/7/8, 1/8/8. Prix orig. 7.99 2.88 7 PRES DE PANTOUFLES en soie pour dames. Bleu et blanc 1/6, 1/7/AA, 1/6/8, 1/6/8. Noir et blanc 1/6, 1/6A, 1/7AA, 1/8AA. Blanc 1/6/8. Prix orig. 13.99 6.88 Paquet, Chaussures pour dames, Place Laurier. Rayon 843. 62 CANADIENNES en molleton double pour fillettes. Marine, 3/7, 4/8, 3/12, 2/14 ans. Prix orig. 16.99 6.88 Paquet, La Jeune Québécoise Junior, Place Laurier. Rayon 854. 6 CAMISOLES en tricot de coton pour hommes. Manche courtes. Vert, blanc. Prix orig. 3.50 1.88 10 MOUCHOIRS de poche en soie pour hommes. Couleurs assorties. Prix orig. 1.00 0.09 2 CHEMISES sport en coton, manches courtes. Mauve et blanc. 2/P. Prix orig. 14.00 1.88 3 CHEMISES sport en coton. Manches courtes, col montant avec leur boutonnage. Vert, moyen. Prix orig. 5.00 1.22 3 CHEMISES sport en coton. Manches courtes. Rose, moyen. Prix orig. 7.99 1.88 Paquet, Mercerie pour hommes, Place Laurier. Rayon 816. 1 VALISE cabine à balais en caoutchouc brun pâle. Prix orig. 17.99 8.88 1 MALLE voyage en fibre de verre gris. Prix orig. 19.99 9.88 1 ATTACHE case en fibre de verre. Rouge. Prix orig. 15.99 7.88 Paquet, Valises, Place Laurier. Rayon 824. 11 PRES DE SOULIERS pour hommes. En cuir noir. 1/60, 1/19/10, 1/110. Prix orig. 16.99 6.00 Paquet, Chaussures pour hommes, Place Laurier. Rayon 825. 9 PALETOTS en tweed de laine pour garçons. Gris 4/30, 2/31, 3/32. Prix orig. 45.00 14.88 10 VESTONS sport en worsted de laine. Simple croisure, 4 boutons. Quadrillé vert 1/26, 4/27, 2/28. Quadrillé or 1/25, 1/26, 1/28. Prix orig. 19.99 7.88 6 COMPLETS en worsted de laine. Simple croisure, 3 boutons. Bleu 1/25, 2/31, 2/32, 1/35. Prix orig. 30.00 5.88 Paquet, complets pour garçons, Place Laurier. Rayon 835. 26 CHAINES avec pendentifs en portait or cas. Or et argent. Prix orig. 2.00 0.66 34 CHEMISES en coton pour garçons, manches longues. 6 blanches 1/4/10, 5 blanches avec rayures grises 1/10, 7 blanches avec rayures grises 1/3, 6 blanches avec rayures bleues, 1/10. Prix orig. 3.99 0.88 10 CHEMISES en coton. Bleu 1/11/10. 3/12, 4/13/10. Prix orig. 4.00 1.66 18 CASQUETTES de feutre pour garçons. Vert 1/63/8, 2/6/10. Marine 1/63/8, 1/6/10, 4/63/4. Tan 1/63/8, 2/6/10, 1/63/4. Gris 1/63/8, 4/6/10. Prix orig. 3.99 0.66 15 CASQUETTES de feutre avec bande de tricot à l'intérieur. Vert 1/63/8, 2/6/10, 2/6/10. Tan 1/6/10, 1/6/10. Charbon 2/6/10, 4/6/10. Marine 2/6/10. Prix orig. 4.99 0.88 Paquet, Mercerie pour garçons, Place Laurier. Rayon 850. 6 COUPE-VENT en vinyle et laine. Collet et poignets en laine. Marine et blanc 1/38, 1/40, 1/42. Jaune et noir 1/40, 1/42, 1/44. Prix orig. 17.99 12.88 Paquet, Vêtements sport pour hommes, Place Laurier. Rayon 856.
--	--

EN VENTE MARDI AU COMPTOIR SEULEMENT — AUCUNE COMMANDE TELEPHONIQUE
\$1,000.00 A GAGNER PAR MOIS A PLACE LAURIER

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Routes d'accès aux mines de l'Ungava

QUEBEC — C'est en prévision de nouveaux développements miniers d'importance majeure et pour favoriser le développement économique de l'Ungava, aux confins nord-ouest du Québec, que le conseil des ministres, sur proposition du ministre des Richesses naturelles, M. Paul Allard, permet la soustraction au jalonement de claims miniers de deux lières de terrain dans la région de Cape Smith, sur le territoire du Nouveau-Québec.

L'arrêté en conseil spécifie que la compagnie "Raglan Québec Mines Limited" détient les permis d'exploration sur le dit territoire conformément à la loi des mines, sur les terrains de la région de Cape Smith, près de la Baie Wakeham et de la baie Douglas (Harbour). Or, la compagnie "Falconbridge Nickel Mines Limited", qui détient la majorité des actions dans la compagnie "Raglan Québec Mines Limited", se propose de construire, dès 1970, un chemin d'accès à la mer,

sur le Détroit d'Hudson, suivant deux projets en cours d'étude, l'un depuis la Baie Wakeham et le second, un peu plus au nord, depuis la Baie Douglas. Pour construire ces routes, Falconbridge demande que soient réservées et soustraites au jalonement de claims miniers, deux lières de terrain de deux milles de largeur pour assurer le chemin projeté à l'endroit le plus propice, une fois les plans établis d'une façon définitive.

Et précisément le chemin projeté desservira la compagnie "Raglan Québec Mines Limited" qui investit \$6 millions dans son projet d'exploitation du nickel en 1969 et 1970. Et c'est pourquoi, considérant l'expansion minière anticipée dans ce secteur de l'Ungava, le conseil des ministres accorde la soustraction au jalonement pour permettre et faciliter la construction d'une voie de transport du minerai jusqu'à la mer d'où les cargaisons pourront venir le recevoir.

Il faut trouver une solution au déséquilibre entre pays

(Le Cardinal Léger)

MONTREAL (P.C.) — "Si d'ici 10 ans les sages de ce monde n'ont pas trouvé la solution pour rétablir le déséquilibre flagrant qui existe entre les pays riches et les pays pauvres et si la fabrication d'armes de plus en plus puissantes ne cesse pas, c'en sera fini de la paix sur notre planète".

C'est le message qu'a livré en fin de semaine le cardinal Paul-Emile Léger qui établissait des comparaisons entre les valeurs occidentales et les valeurs africaines.

"Nous traversons, a-t-il expliqué, une période agitée. Bien

des valeurs, surtout en Occident, sont remises en question; par exemple les valeurs spirituelles, qui, ici, actuellement, connaissent un déclin."

Le cardinal a ajouté: "La vie dans laquelle vous vous débattiez ici me paraît inhumaine. J'ai hâte de repartir là-bas."

"Il est absolument anormal que les postes de télévision nord-américains passent toutes les cinq minutes des publicités de mets et de nourriture de toutes sortes, alors que les bas des milliers et des milliers de personnes ne mangent pas à leur faim".

Apprendre le français

MONTREAL (P.C.) — Le Dr Alphonse Rivier, président de l'Université du Québec, a déclaré dimanche que la seule option réaliste pour les Québécois anglophones était d'apprendre le français et d'opter de jouer un rôle positif dans le développement de la province.

Prenant la parole au collège Loyola, le Dr Rivier a expliqué que la communauté anglophone québécoise avait trois choix: Abandonner, prétextant qu'on ne pouvait plus rien faire; fermer les yeux et continuer de tirer profit d'une situation ambiguë; Se mettre résolument à la tâche de jouer un rôle positif dans le développement de la société québécoise.

La dernière option me semble la plus réaliste et la plus avantageuse, a déclaré le conférencier.

"Il semble évident et également désirable et nécessaire, que la langue de la majorité soit la langue de travail au Québec, a-t-il ajouté.

Un petit cadeau de un million pour Liz Burton

NEW YORK (AFP) — Le diamant de 69 carats 42 que la bijouterie newyorkaise Cartier's a acheté, jeudi, pour la somme de \$1.050.000 dans une vente aux enchères, a été revendu, vendredi, à l'acteur Richard Burton qui l'offre à son épouse, Elizabeth Taylor.

Le prix que Richard Burton a payé n'a pas été révélé.

Jeudi, le représentant de l'acteur avait offert un million de dollars pour ce bijou, au cours de la vente.

Cartier's exposera ce diamant piriforme en vitrine, dans ses magasins de New York et de Chicago jusqu'au 8 novembre, après quoi Richard Burton en prendra possession.

L'actualité québécoise

Nouveaux parcs provinciaux

QUEBEC (P.C.) — Le Québec comptera deux nouveaux parcs provinciaux ainsi que six nouveaux terrains de camping sous juridiction provinciale dès l'an prochain.

Les deux nouveaux parcs seront situés dans les Cantons de l'Est et dans la région du Mont St-Magloire.

Le premier s'étendra sur une région de 10 milles carrés et desservira toute la région des Cantons de l'Est et des Bois-Francs et nécessitera un investissement de \$2,5 millions.

Le second parc, celui du Mont St-Magloire, sera situé dans le comté de Bellefleur. Le ministère y investira la somme de \$5 millions répartis sur une période de cinq à sept ans.

Par ailleurs, le premier des six terrains de camping ouvrira ses portes dès l'été prochain dans le parc des Laurentides, plus précisément derrière l'auberge l'Étape.

Trois autres terrains de camping seront situés dans le parc du Mont Tremblant et deux autres dans le parc de la Verendrye.

Trois Montréalais arrêtés

OTTAWA (P.C.) — Trois Montréalais ont été arrêtés, en rapport avec un prétendu réseau de chèques falsifiés.

Jacques Jessery, 39 ans, Georges Gilbert, 29 ans, et Gerald Monaghan, tous de Montréal, comparaitront en Cour provinciale, aujourd'hui, pour répondre à des accusations de conspiration pour frauder des banques d'Ottawa et de la région.

La police a fait savoir que les participants au réseau de faux chèques ont soutiré \$3.497. Le réseau était, vraisemblablement, en opération à Hull, Qué., ainsi qu'à Vanier, Ont., en plus d'Ottawa.

En visite au Canada

MONTREAL (P.C.) — Quatre jeunes anglais, dont deux garçons, ont été accueillis en fin de semaine à l'aéroport international de Montréal par la Gendarmerie canadienne dans le cadre d'un concours lancé par la New Scotland Yard, police britannique.

Les jeunes, dont l'âge varie entre huit et 12 ans, séjourneront une semaine au Canada en compagnie de deux policiers de la NSY ayant été choisis les gagnants d'une question-concours: "Pourquoi devrions-nous aider la police?"

Les visiteurs, qui s'expriment dans un très bon français, ont passé deux jours dans la métropole. Samedi soir, ils ont assisté au match de hockey entre Montréal et Chicago, avant d'explorer le Saint-Laurent, hier.

Aujourd'hui, ils se rendront dans la capitale fédérale où ils pourront assister entre autres, au fameux carrousel de la G.C.

Plus de tolérance

MONTREAL (P.C.) — Cinq des huit représentants des étudiants au sénat de l'université McGill, ont démissionné, parce que le sénat n'est pas suffisamment intéressé à la réforme universitaire.

Dans un communiqué, les cinq étudiants expliquent qu'ils ne peuvent plus demeurer et tolérer la façon d'agir du sénat et qu'ils continueront de travailler à la transformation radicale de McGill par d'autres moyens.

Huit étudiants ont été admis sur le sénat de l'université qui comprend 62 membres, il y a 18 mois après des mois de négociation avec l'administration de l'université.

Insensible au bill 63

QUEBEC (P.C.) — Le président de la Commission Gendron M. Jean-Denis Gendron, a déclaré que la Commission restait insensible au bill 63 et que c'était au premier ministre Bertrand de dire si elle avait encore ou non sa raison d'exister.

M. Gendron qui est vice-doyen de la faculté des Lettres de l'Université Laval, a déclaré que la Commission, qui a pour fonction d'étudier la situation du français de même que les droits linguistiques au Québec, sera à son poste, lundi matin, dans la Capitale provinciale et qu'il avait bon espoir que tous les organismes qui avaient manifesté l'intention de présenter un mémoire soient également présents.

On s'attend à ce qu'une vingtaine d'associations et de particuliers se présentent devant les commissaires pour assister aux audiences publiques, lundi, mardi et mercredi prochains.

On sait que la Commission a déjà été victime d'un certain boycottage de la part de plusieurs groupements et organismes francophones qui avaient refusé leur participation.

ENQUETE

Par ailleurs, le quotidien le Soleil, de Québec, soutient qu'il a appris de source sûre que le gouvernement serait à enquerir sur une certaine lenteur et certaines erreurs de l'organisme.

Par exemple, le premier questionnaire aurait été envoyé en anglais seulement aux gens intéressés à présenter des mémoires.

"Ce genre d'erreurs aurait retardé le travail de la commission à un point tel que le gouvernement est maintenant obligé d'agir sans attendre les résultats de ses travaux", dit-on.

Marche des policiers de T.R.

TROIS-RIVIERES (P.C.) — Les policiers municipaux de cette localité projettent de marcher sur l'Hotel de ville aujourd'hui pour soutenir leurs demandes salariales.

Quelques policiers demeureront au travail pour maintenir l'ordre.

Le conseil municipal aurait changé 12 clauses de l'entente collective des policiers sans les consulter, provoquant la rupture des négociations qui étaient entamées depuis janvier.

480,000 personnes au Zoo

GRANBY (P.C.) — Quelque 480.000 personnes ont visité le Jardin zoologique de Granby au cours de la saison touristique 1969, déclare le rapport du directeur, M. Gilles Carboneau, déposé en fin de semaine.

En clôturant la saison 1969, M. Carboneau a également annoncé que plusieurs nouvelles attractions viendraient s'ajouter à celles qui existent déjà pour la saison estivale 1970.

Pour de meilleurs services

POINTE-AUX-TREMBLES (P.C.) — Le regroupement des commissions scolaires doit être perçu comme une opération destinée uniquement à assurer de meilleurs services d'éducation d'une façon plus efficace.

C'est ce qu'a déclaré samedi, à Pointe-aux-Trembles, en banlieue, de Montréal, le ministre d'Etat à l'Education, M. Jean-Marie Morin, lors du banquet de la remise de la médaille d'argent de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

M. Morin a ajouté qu'il croyait fermement en l'importance du rôle des commissions scolaires et des commissaires d'écoles.

Selon lui, les commissaires qui ont la conscience de la population, ont pour rôle de porter des jugements de valeur, de prendre des décisions quant à l'orientation des politiques d'ensemble.

"Les cadres supérieurs ont pour fonction, eux, à conclure le ministre, d'élaborer, de préparer les politiques et d'en assurer la réalisation une fois qu'elles sont adoptées par la commission scolaire".

Pendant la fin de semaine

12 morts accidentelles au Québec

par la PRESSE CANADIENNE

Au moins 51 personnes ont perdu la vie accidentellement au Canada, en fin de semaine; 41 des morts sont attribuables à des accidents de la circulation. Un relevé établi par la Presse Canadienne entre 18:00 heures, vendredi et la fin de la soirée de dimanche indique que deux morts ont été causés par des incendies alors que quatre sont dues à des accidents de chasse.

L'Ontario vient en tête du sinistre bilan avec 13 décès, soit 10 dans des accidents de circulation, un dans un incendie, un autre à la suite d'un accident de chasse et un dernier à la suite d'une noyade.

Le Québec vient ensuite avec 12 décès, soit dix accidents de la circulation et deux accidents de chasse.

Brady Harrinand, 13 ans, de Caspédia, comté de Bonaventure, a perdu la vie vendredi, dans un accident de chasse dans les bois de Caspédia, à quelque 300 milles au nord-est de Québec.

Barry Peck, 23 ans, a été tué d'une balle dans la tête, samedi, alors qu'il chassait l'ours avec ses trois frères, près de Kazabazua, comté de Gatineau; c'est le frère de la victime, Gordon, 30 ans, qui a accidentellement atteint Barry.

CIRCULATION

M. Serge Vézina, 23 ans, rue LaHaye, quartier Pont-Viau, a été tué vendredi, dans une collision frontale survenue sur la route 54A, dans le parc des Laurentides, à une centaine de milles au nord de Québec.

M. Jean-Claude Savard, 21

ans, de St-Fidèle, comté de Charlevoix, a perdu la vie, samedi, lorsque la voiture qu'il occupait a capoté près du pont de la Rivière-aux-Anglais.

Pierre Bélanger, de Ste-Foy, a péri lorsque l'auto dans laquelle il se trouvait a capoté sur le terrain de camping provincial St-Nicolas, à St-Nicolas.

Le Rév. Robert Boies, 26 ans, de St-Pamphile, a perdu la vie, vendredi, lors d'une collision frontale survenue sur la route 10, à Rivière-Trois-Pistoles, localité sise à environ 160 milles au nord-ouest de Québec.

Joseph-Léo Fortin, 20 ans, de St-Léon, comté de Lac St-Jean, a été tué vendredi, dans une collision frontale survenue sur la route 54A, dans le parc des Laurentides, à une centaine de milles au nord de Québec.

Marc-André Roy, 36 ans, de St-Flavien, a été tué

au sud-est de Québec, à péri, vendredi soir, quand sa voiture a capoté sur la route 20, à Joly, dans le comté de Lotbinière.

Claude Brunet, 39 ans, de Montréal, a perdu la vie, samedi soir, lorsque la camionnette qu'il occupait a heurté un mur de ciment, à Québec.

Rollin Lavoie, 22 ans, de Dolbeau, a succombé à une collision frontale survenue sur la route 55, à Mistassini, Lac St-Jean, à quelque 110 milles au nord de Québec.

Joseph-Léo Fleury, 20 ans, de Saint-Léon, comté de Jonquière, a perdu la vie dans une collision frontale survenue samedi sur la route 54-B, dans le parc des Laurentides.

Le Nouveau-Brunswick ne comptait qu'un accident mortel alors qu'un homme a été tué dans l'effacement d'un mur de ciment.



● LA CONSERVATION, UNE QUESTION DE VIE — Sur une initiative du Cercle des Jeunes Naturalistes, un Symposium de la Conservation groupant plus de 600 chefs de file du Québec se tiendra à Montréal, du 31 octobre au 2 novembre. Ce Symposium vise à concerter les efforts de tous les organismes intéressés à la conservation. Toutes les municipalités et commissions scolaires du Québec, les services gouvernementaux, les corps professionnels, les Chambres de Commerce et nombre d'associations ont été invitées à participer à ces assises, dont le but est de créer un Conseil québécois pour la conservation de la Nature et de ses ressources.

Selon Claude Wagner

Le statut particulier et le séparatisme: un suicide économique et social pour le Québec

MONTREAL (P.C.) — Claude Wagner, député de Verdun et candidat possible du leadership du parti libéral du Québec, a déclaré que le séparatisme et le statut particulier au sein de la Confédération constitueraient un suicide économique et social pour le Québec.

L'ancien ministre de la Justice, de la cabinet Lesage, a expliqué devant les membres de l'Alliance de la langue française B'Nai Brith que le Québec devait considérer le fédéralisme dans l'esprit d'une participation entière.

Mégantic hérite de \$325,201 du ministère des Richesses naturelles

QUEBEC — Le ministre des Richesses naturelles, M. Paul Allard, vient d'informer le député de Mégantic, Me Marc Bergeron, que, depuis 1966, le budget ministériel a consacré un montant de \$325.201,51 pour la réalisation de divers projets jugés importants dans le comté de Mégantic.

M. Allard explique qu'en 1966-67, les travaux remédiés par divers cours d'eau ont entraîné des déboursés de \$35.965,14 à Thetford-Mines, \$6.114,79 à Black Lake et \$3.009,96 à Sainte-Sophie. D'autre part, le ministère engagea une somme de \$156.968,42 pour des travaux de réfection au barrage Allard, consistant \$2.400 pour entreprendre un inventaire géologique sur le territoire et \$3.000 pour des levés hydrogéologiques effectués à la demande de la municipalité de Robertsonville afin d'y déceler la présence d'eau souterraine.

En 1967-68, ajoute le ministre Allard, l'on a poursuivi les travaux remédiés à Thetford-Mines, y affectant \$8.873,59, de même que les travaux d'entretien du barrage Allard pour un montant de \$21.807,49 et enfin \$2.200 pour l'inventaire géologique.

En 1968-69, le ministère a avancé \$82.342,42 pour compléter les travaux de réfection entrepris au barrage Allard et alloua \$2.000 pour l'inventaire géologique qui se poursuit toujours.

"Je suis fédéraliste, sans arrière-pensée, cartes sur table... résolu à ce que les parties en cause respectent les règles du jeu, ou les changent s'il y a lieu, mais d'un commun accord", a-t-il précisé.

Le conférencier a ajouté que le statut particulier "constituait une invitation pour les autres provinces à se donner des droits particuliers pour leurs priorités respectives lorsqu'elle négocierait avec le gouvernement central".

"Cela ne peut que paralyser tout espèce de planning au niveau national et de neutraliser les demandes légitimes du Québec", a-t-il conclu.

Relations

Parlant de relations étroites et de l'interdépendance entre le Québec, le Canada, l'Amérique du Nord et le monde, M. Wagner a expliqué qu'un statut particulier ou le séparatisme condamnerait les Québécois à passer le reste de leurs jours

dans un état économique, social et culturel à moins de consentir des sacrifices énormes.

M. Wagner a fait une mise en garde contre le mimétisme politique du gouvernement provincial actuel qui consiste, a-t-il dit, à grossir artificiellement des besoins qui dépassent les ressources et qui menent l'Etat provincial à exiger tant qu'il pourrait bien détruire la Confédération elle-même.

"Quelle est cette rage, a-t-il demandé, d'exercer à tout prix un rôle international, d'exhiber les colifichets de la souveraineté, au moment même où la maîtrise de notre vie économique et sociale nous échappe? En même temps, on ignore les problèmes réels de nos compatriotes francophones des autres provinces et, ce qui est beaucoup plus grave, le dépaysement économique et social de nos régions désavantagées".

L'orateur a dit que le temps était passé des querelles byzantines, des tours de passe-passe, des jeux d'enfants. Il faut plutôt, a conclu M. Wagner, "une volonté arrêtée et de la part du Québec et de la part du gouvernement canadien, de préserver le caractère évolutif et la flexibilité du pacte confédératif".

PIERRE Beaulieu

VERRES de CONTACT LUNETTES

529 Boul. Charest-Est, Qué.

(Face à la C. Pasquet)
Téléphone: 529-9331

Docteurs
REMY BEAULIEU
J.-Ls LaBARRE

OPTOMETRISTES
EXAMEN DE LA VUE
et verres de contact
363, de la Couronne
Tél.: 524-2413

A VENDRE

SOUFFLEUR "Sicard Senior" SOUFFLEUR "Sicard Junior" SOUFFLEUR "Cyclone" CHEVROLET pick-up, 1966 2 CAMIONS 3 tonnes, 1964	4 AUTOBUS "Western" 44 passagers 2 AUTOBUS "Prevost" 40 et 49 passagers 9 AUTOBUS SCOLAIRE 40 à 70 passagers 1 FORD Econoline 18 passagers
--	---

PAUL-EMILE GIROUX
TEL.: 667-0346 ou 825-2224

Oh! Oh!

Voilà un endroit où les heures des services sont nombreuses
la semaine 8h a.m. à 9h p.m. - samedi et fêtes de 8h a.m. à 5h p.m.
Il y a encore mieux que le service, ce sont les prix que vous payez.

EXEMPLE

VENEUR B.C. FIR 4'X8' sablé, avec légère imperfection 1/4" feuille 3.85 3/8" feuille 4.35 1/2" feuille 4.90 Aussi, VENEUR de toutes sortes.	SPECIALITE PANNEAUX PREFRIS 4'X8' 8 toises différentes feuille 3.25 FINI MIEL - OLIVE OU feuille 3.75 SAUMON feuille 3.75 "RASBERRY" et "MILKY" feuille 2.85 MIN NOUVEAU feuille 5.15 Imprimés: TEAK - NOYER - BOIS DE ROSE CHENE TROPICAL feuille 5.45
---	---

MOULURES D'EPINETTE ET VIROLA
feuille 4' x 8' 3.35

RIPE PRESSEE
feuille 4' x 8' 3.35

POUTRELLES DE METAL
voies 30' et 40' longueur

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Aussi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'abbatés

MODERN PLYWOOD LTD.
74 boul. Pie-XI - Ville de Belair - Tél.: 842-1911
● Taxe fédérale incluse ● Ouvert le soir

la ville de québec

AVIS

ELECTIONS MUNICIPALES

BUREAU DU PRESIDENT GENERAL DES ELECTIONS

Avis aux électeurs de la Ville de Québec

Je donne avis aux électeurs de la Ville de Québec que la présentation des candidats pour les charges de maire et de conseiller pour ladite ville aura lieu à l'Hotel de Ville, dans la Ville de Québec, le cinquième (5e) jour du mois de novembre, en l'année 1969, entre midi et quatre heures de l'après-midi, et que dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la loi, ce scrutin sera ouvert le seizième (16e) jour du mois de novembre, dans l'année 1969, depuis dix (10.00) heures le matin jusqu'à huit (8.00) heures du soir, dans chacun des arrondissements de vote.

Donné sous mon seing à Québec, ce vingt-cinquième jour d'octobre 1969.

PIERRE-F. COTE,
Greffier de la Ville et
Président général des élections.

Les As ont bien engagé la lutte dans "leur" section

En gagnant par 5-4 à Providence

PROVIDENCE (De notre envoyé spécial Jean POULIOT) — Les As de Québec, qui recevront les deux clubs les plus puissants de la ligue américaine lors de leurs quatre prochaines joutes locales, ont écarté la menace de tomber au dernier rang et ont pris un coussin de trois points sur les Reds de Providence en les battant 5-4, hier soir. Cette victoire hausse à .500 la fiche des hommes de Turk Broda à l'étranger, ce qui est la marque d'un club champion.

René Drolet (8e), Rosaire Paiement (5e) et Simon Nolet (2e) ont marqué chacun un but pour les vainqueurs, dont l'attaque a été menée par deux buts de Guy Dufour, ses 2e et 3e de la saison. Dick Meissner, Barry Boughner, Yves Locas et Alton White avaient donné une avance de 4-2 aux Reds.

Les As recevront maintenant les Bisons de Buffalo mardi et jeudi, puis les Bears de Hershey pour leurs deux premières joutes de novembre. Il s'agit de la première joute des As contre un club de leur division cette année.

Une période de 35 lancers De beaucoup la meilleure période de hockey qu'il m'ait été donné de voir cette année. Les As eurent 20 lancers et les Reds 15 au premier vingt, mais les cerbères Dunc Wilson et Marcel Paillet réussirent à tenir le pointage à 2-1 pour les visiteurs.

Les quatre premières punitions, deux à chaque équipe enjambèrent un peu les unes sur les autres. Mallette alla rejoindre Edstrand au cachot peu avant la fin de la minute, mais le joueur des As était de retour sur la glace lorsque Dick Meissner s'échappa seul du centre sur le jeu de puissance des As pour déjouer Dunc Wilson.

Paillet eut d'excellents arrêts du bout du patin contre Dufour, puis contre McKillop. On craignait pour Jim Mair quand un bâton l'atteignit au visage mais il en fut quitte pour la crainte. Goegan vint accompagner Nolet au cachot à la fin de sa punition, puis les As eurent deux bonnes chances quand vint leur tour d'attaquer en masse. Paillet fut très vite de la main sur des coups à bout portant de Lafleur et de Paiement.

Serge Bernier permit à Paiement d'égaliser les chances en brisant le jeu des Reds dans leur zone. En fait les deux joueurs des As se retrouvèrent seuls avec Paillet derrière la défense des Reds et Rosaire marqua du revers. Wilson excellait contre Lacombe et Paillet sauva deux fois devant Drolet. Guy Dufour a placé les As en avant 2-1 avec un lancer frappé de 30 pieds en arrivant avec Paiement contre un seul défenseur.

Les As eurent fort à faire pour terminer la période en avant, car ils durent jouer à trois contre cinq durant 23 secondes à la suite de punitions à Bernier et Boutin. Drolet manqua un filet ouvert dans les dernières secondes après le retour de Bernier.

Punitions coûteuses Turk Broda est encore à la recherche d'une combinaison pour tuer les punitions et les Reds ont montré que le pro-



● GUY LAFLEUR

blème était loin d'être réglé. Sur les deux premières punitions aux As à la période médiane, Providence marqua après sept secondes, puis après 28 secondes pour prendre l'avance 3-2.

C'est Edstrand qui était au pénitencier, quand Yves Locas marqua à bout portant après une mise au jeu à l'intérieur de la ligne bleue des As. Puis Dufour attrapa une mineure douteuse pour obstruction et Barry Boughner compta sur une passe de derrière le but. Alton White porta même le pointage à 4-2 en poussant son propre retour dans le filet après une percée à travers la défense québécoise.

Mais une punition à Foxcroft ramena les As dans la partie. Lorsque René Drolet accepta une passe de Simon Nolet, posté derrière les filets, pour ne laisser aucune chance à Paillet et réduire la marge à 4-3. Les meilleurs arrêts de la période furent réussis par Wilson contre Joe Szura et par Paillet de la main sur un tir à bout portant de Nolet. Nick Polano fut puni pour avoir retenu Currier, mais il fallut attendre à la troisième période pour voir si cette punition serait aussi coûteuse que les trois autres enregistrées au deuxième vingt.

Troisième période :

En effet, après 22 secondes dans le vingt final, un lancer de Larry Hale effleura Guy Dufour et égalisa les chances 4-4. Un frisson traversa la foule de 5.394 spectateurs, quand Yves Locas frappa le poteau sur un lancer de près.

Le jeu fut assez erratique pendant une dizaine de minutes, personne ne semblant vouloir de la rondelle qu'on donnait à l'adversaire comme une patte chaude. Puis survint une échappée de Simon Nolet, qui était talonné par deux adversaires. Sa passe à Drolet fut un peu longue, mais en arrivant dans le coin, Drolet lui renvoya le disque devant le filet et il ne rata pas sa chance.

Ce but sembla chasser les reins aux Reds qui ne firent rien qui vaille jusqu'à la 18e minute. Une punition à Lafleur, qui se trouvait le plus près de Foxcroft au moment où il entra dans le filet de Wilson, devait leur donner une autre chance.

Mais Broda envoya ses meilleurs joueurs et Wilson ne recut pas un seul lancer pendant la punition, même si Paillet fut enlevé à 30 secondes de la fin.

LES ALIGNEMENTS

QUÉBEC — BUTS : Wilson, Belhumeur, DEFENSES : Edstrand, Caba, Hale, Mair, Pelletier, AVANTS : Drolet, Nolet, Lafleur, Bernier, Paiement, Dufour, Gaudette, McKillop, Currier, Boutin.

PROVIDENCE — BUTS : Paillet, Brooks, DEFENSES : Polanco, Keller, Stackhouse, Lacombe, Nicholson, Farmer, AVANTS : White, Locas, Ledue, Szura, Foxcroft, Goegan, Mallette, Boughner, Meissner, Kelly.

Arbitre : David Newell, Juge de ligne : Chuck Scherza, Mainline Ashford.

SOMMAIRE

Première période
1-Providence, Meissner (Polanco, Boughner) — 3:33
2-Québec, Paiement (Bernier, Dufour) — 12:06
3-Québec, Dufour (Edstrand) — 13:29
Punitions : Edstrand 1:37, Mallette 3:18, Nolet 4:27, Goegan 6:12, Bernier 16:22, Boutin 18:06.

Deuxième période
4-Providence, Locas (Saura, Keller) — 5:32
5-Providence, Boughner (Mallette, Meissner) — 8:04
6-Providence, White (Ledue, Keller) — 10:06
7-Québec, Drolet (Nolet, Hale) — 13:13
Punitions : Edstrand 5:45, Dufour 7:26, Foxcroft 11:35, Polanco 18:51.

Troisième période
8-Québec, Dufour (Paiement, Hale) — 6:22
9-Québec, Nolet (Drolet, Lafleur) — 12:07
Punition : Lafleur 18:06.

Arrets : Paillet 18 9 9 — 36
Wilson 14 12 7 — 33
ASSISTANCE : 5.394.

Guy Lafleur en a compté 3 autres hier après-midi

Par Réal LABBÉ

Les Remparts se sont hissés seuls au deuxième rang de la division Est de la Ligue Junior A du Québec lorsqu'ils ont défait le Royal de Cornwall hier après-midi au Collège, de-

Dans l'orbite de la partie

2 L'heure de sommeil que les As devaient gagner dans la nuit de samedi à dimanche a été laissée aux douanes américaines. Les douaniers en effet forcé René Lafleur et Turk Broda à remplir un inventaire détaillé de l'équipement de l'équipe, ce qui a pris exactement une heure, retardant d'autant l'arrivée à Providence.

3 Nous ne courrons pas après Mike Byers, il n'est pas meilleur que les joueurs que nous avons présentement. Telle est l'essence de la réponse d'un officiel à qui nous demandions si Keith Allen avait rencontré le joueur récalcitrant au Maple Leaf Gardens mercredi dernier.

4 Personne n'a versé de pleurs en apprenant la défaite de 5-0 du Canadien, qui peut ainsi être forcé de rappeler des joueurs des voyages.

5 Un journal de Providence annonçait que les Kings de Springfield étaient les visiteurs des Reds hier soir. Il faut dire que le hockey passe bien loin après le football dans les machettes des pages sportives.

6 L'amélioration la plus notable de l'Auditorium est le remplacement de la broche à pouliailler par un vitrail protecteur. On a aussi échangé les sièges pour une partie très limitée des loges.

7 Turk Broda affirme que la Schultze du départ de Dave Schultz pour Salem, de la ligue Eastern, est prématurée. "Je le considère encore comme mon 2e joueur", dit-il, mais je me suis fait voler mon automobile.

8 Marcel Pelletier, à qui nous demandions s'il avait une prime, n'a pas été pris au dépourvu. "Je ne sais pas si cela a été annoncé à Québec, dit-il, mais je me suis fait voler mon automobile".

9 Dave Creighton se demande pourquoi Terry Ball n'est pas dans la Ligue Nationale. Le jeune per-vec qui gardera les filets du Boston au prochain tournoi international de Québec, avait fait le voyage à Providence avec son père pour aller voir évoluer René Drolet, Simon Nolet et Guy Dufour, trois de ses professeurs à l'école de hockey du parc Victoria cet automne.

vant 3.803 amateurs. Pendant ce temps, les Esperviers de Sorrel, détenteurs du premier rang, faisaient subir un revers de 4-3 aux Bruins de Shawinigan.

Guy Lafleur a été sans crédit la vedette du match en dirigeant l'attaque des siens avec trois buts, son troisième tour du chapeau depuis le commencement de la saison, et son second contre Cornwall. Les autres pointeurs des Remparts ont été Jacques Royer et Michel Brière. Pour les visiteurs, Larry Salmon et Peter Laccelle ont marqué.

La joute d'hier fut de beaucoup plus intéressante que celle présentée vendredi soir, et le pilote Maurice Filion attribue l'amélioration de ses protégés à la défense. "Mes joueurs de défense ont été beaucoup plus mobiles que vendredi soir, a dit le mentor du club québécois. Aucun ne cherchait à conserver le disque dans notre zone comme il s'est fait contre Shawinigan. Nous n'avons eu aucune difficulté à sortir de notre zone aujourd'hui (hier)".

EGALITE

Guy Lafleur a donné le ton au match en attrapant la première punition, pour avoir donné du coude et René Giroux a failli donner les visiteurs aux Remparts quand il s'est échappé après avoir enlevé la rondelle à Michel Renaud. Jacques Richard fut ensuite chassé à 4:32, mais l'officiel était les chances quelques temps plus tard en sevrissant contre Michel Boisenue.

Jacques Royer et Pierre Roy furent punis à 26 secondes l'intervalle, laissant les protégés de Maurice Filion dans une situation embarrassante pour environ une minute et demie. Pendant l'attaque à cinq des visiteurs, Michel Ruest a vu son lancer frapper le poteau des buts de Ready et comme il arrivait souvent dans de telles occasions, c'est le club adverse qui profite de cette chance manquée. Guy Lafleur, qui est enroulé pour tuer les punitions, pour le jeu de puissance, et à son tour régulier, a vu une ouverture s'offrir à lui et il s'est échappé pour aller déjouer le cerbère William Smith et donner une avance de 1-0 aux siens.

Guy est venu bien prêt de marquer un autre but pendant une mineure à Dennis Roy. A la dernière minute de jeu, les québécois étaient beaucoup plus préoccupés à regarder les secondes s'écouler sur le tableau indicateur qu'à surveiller l'adversaire avec le résultat que Larry Salmon en a profité pour niveler les chances, sur des passes de Renaud et Campeau.

PLUS VIRIL

Même si l'arbitre ne laissait passer aucune infraction d'importance, le jeu est devenu plus viril après que Jacques Royer, avec l'aide de Jean Landry, ait donné une avance de 2-1 aux Remparts, à cinquante secondes.

des au deuxième vingt. Jacques Richard dut visiter le pénitencier, puis Ghislain Lefebvre et Paul Dion. A 7:50 Pierre Roy était chassé à son tour, suivi à 9:00 de Paul Ross.

C'est pendant la punition à ce dernier que Michel Brière interceptait une passe de Claude Fraser pour lancer sur Smith qui fut impuissant, complètement ouvert vers la douzième minute mais à 14:57, Peter Laccelle ne ratait pas sa chance pour réduire l'avance des locaux à 3-2.

L'arbitre a sévi durement à la suite d'un accrochage entre Barry Brooks et Michel Brière, leur infligeant chacun une mineure, et donnant des doubles mineures à Paul Ross et Jacques Richard. Guy Lafleur a commis une bêtise qui aurait pu être coûteuse, mais il a vite fait oublier son erreur en patinant d'un bout à l'autre de la glace pour prendre Smith en défaut à 16:47. Les Remparts ont terminé le second vingt avec un homme en moins, Guy Lafleur étant puni.

VICTOIRE ACQUISE

La troisième période a été tout à l'avantage des Remparts qui ont obligé Smith à faire seize arrêts dans ses filets et Guy Lafleur complétait son tour du chapeau en mystifiant les joueurs ennemis durant une punition à Jacques Royer. Lafleur s'est montré plus rapide que ses adversaires lorsqu'il les a déjoués dans sa propre zone pour ensuite filer seul devant Smith.

A la sortie de Royer du banc des punitions, le joueur des Remparts reçut une belle passe qui lui permettait de s'échapper, mais il rata complètement son lancer. Le cerbère du Cornwall, William Smith a repoussé 38 rondelles se repaissant à 11—11—16 alors que Daniel Ready y allait de 28 arrêts : 11—9—8.

SOMMAIRE

Première période :
1-Québec, Lafleur (Lacoste, Dion 7:22, P. Roy 7:50, Row 9:00, Brooks et Brière, maj., Ross et Richard, doubles mineures, 15:18, Lafleur 19:30).

Deuxième période :
2-Québec, Royer (Landry) — 6:30
3-Québec, Brière (Lafleur) — 10:18
4-Cornwall, Laccelle (Dufour) — 14:57
5-Québec, Lafleur — 18:47

PUNITIONS : Richard 2:00, Lefebvre et Dion 7:22, P. Roy 7:50, Row 9:00, Brooks et Brière, maj., Ross et Richard, doubles mineures, 15:18, Lafleur 19:30.

Troisième période :
6-Québec, Lafleur — 14:58
PUNITIONS : Goyette 5:31, Royer 13:01, Smith, purgé par Munch, 16:13.

Le Couillard a frôlé une seconde défaite

Le Couillard de Ste-Foy a dû revenir de l'arrière dans la 3e période pour enregistrer un match nul 2 à 2 avec les Bruins de Shawinigan dans une joute régulière de la ligue Junior B de hockey du Québec, disputée au Centre Sportif de Ste-Foy, hier après-midi.

Les deux équipes ont fourni du beau hockey du commencement à la fin pour les amateurs qui ont assisté à une partie dénuée de rudesse. Les visiteurs avaient pris l'avance 2 à 0 au cours des 18 premières minutes de jeu par l'intermédiaire de Jean Deschênes qui a trompé la vigilance de Reynald Fortier à deux reprises.

A 18:23, Camil Turmel a effectué une montée à l'emportepiece pour prendre André Thifault en défaut. Aucun but n'a été compté à la deuxième repêche. Les gars de Bob Chevalier ont forcé la note à la der-

nière période. Bernard Lefrançois égalisa les chances 2 à 2 après seulement 1:52 en acceptant des passes de Smith et Poulin près des filets.

Au cours de la joute, Ste-Foy a marqué de magnifiques chances de compter mais André Thifault a été à la hauteur de la situation dans ses filets en effectuant 40 arrêts contre 28 pour Reynald Fortier. Vendredi soir, Victoriaville sera le club visiteur dans un match qui suscite énormément d'intérêt.

SOMMAIRE

Première période :
1-Shawinigan, Deschênes (Thifault) — 10:06
2-Shawinigan, Deschênes (St-Onge) — 17:29
3-Ste-Foy, Turmel (Rehaud 12:45, Michaud 15:36).

Deuxième période :
Aucun but.
PUNITION : Richard 18:21.

Troisième période :
4-Ste-Foy, Lefrançois (Smith, Poulin) — 1:52
PUNITIONS : Deschênes 10:34, Laroche 14:06, Garneau 19:30.



EXPORT A
La Meilleure Cigarette
au Canada
RÉGULIÈRES ET "KING"

En souplesse

Les pourcentages des As se portent bien (comme ceux des Remparts). En plus d'avoir haussé sa moyenne de succès extérieurs à .500, l'équipe de Turk Broda revient à Québec après un voyage 100/100 fructueux : un match — une victoire. Quant à l'équipe Junior A de Maurice Filion elle est 100/100 au Collège et sa moyenne sur la route se chiffre à .600. Pourvu que ces bons indices d'efficacité se maintiennent dans les deux camps...

Même si un New Yorkais a dominé la compétition individuelle du tournoi d'automne disputé au Québec Winter Club, durant la dernière fin de semaine, il ne faut surtout pas en conclure que le badminton québécois est (aussi) menacé de se faire assimiler par les Américains...

Pendant le match opposant les Canadiens aux Rangers, un couteau d'une longueur inquiétante a été projeté vers le banc du club montréalais. Heureusement, personne n'a été atteint.

La nouvelle stratégie offensive de Maurice Filion

est vraiment concluante. Guy Lafleur avait arrêté de compter des buts. Depuis qu'il joue en compagnie du centre Guy Chouinard, il en a enfilé cinq et les Remparts ont recommencé à gagner...

Claude Lacasse en charge de l'organisation des Premiers Jours du Québec, c'est parfait. Voilà une décision ne pouvant soulever la moindre contestation. En la rendant publique, on a (volontairement ou non) oublié de préciser que Claude Lacasse avait été le responsable de la représentation québécoise aux Jeux Canadiens de 1967 AVANT de remplir cette même mission pour les Jeux d'Halifax, deux ans plus tard. Voici deux mois, notre journal avait suggéré ce qui se concrétise, après avoir constaté que Claude Lacasse est le fonctionnaire "sportif" qui fait le moins de bruit mais qui est le plus agissant.

Déconcerté à la suite des deux derniers résultats "tranchants" du Canadien, un spectateur a peut-être été follement inspiré en sortant "sa lame"...

Le tourbillon débuta au lendemain d'une tempête

Wee débuta, le 20 février 1960, un samedi. Vingt-quatre heures plus tôt, la cité de Champlain avait failli étouffer complètement. Soufflant avec une violence inouïe, des vents balayèrent furieusement la ville, ses environs et même une grande partie de l'Est canadien. Seul les "anciens" pouvaient prétendre avoir subi d'autres colères célestes de ce genre, dans le bon vieux temps, quand l'homme savait combattre et vaincre héroïquement le froid. A Sainte-Foy, le toit d'une maison s'envola, puis atterrit avec fracas dans une rue. Un peu partout, des arbres se firent amputer et c'est par centaines que l'on dénombrera les ruptures de courant électrique. En plein cœur de la journée, à midi et trente

très précisément, la circulation bloqua complètement aussitôt bien à l'intérieur de la ville qu'à travers toute la province; aussi bien sur la terre que dans les airs, car même les avions restèrent cloués au sol. Tout s'immobilisa de gré ou de force à tel point que les chasse-neige capitulèrent aussi, pour ne pas courir le risque de se faire ensevelir. Le commerce n'échappa pas au blocus. Tous les magasins, même les plus grands, barricadèrent leurs portes à six heures. Déjà nulle en plein jour, la visibilité devint encore plus ténébreuse après la tombée de la nuit.

C'était terrible et dramatique au possible, notamment sur le fleuve St-Laurent, entre

Québec et Lévis. Il fallut deux heures à un traversier pour accomplir sa «croisière», ne durant habituellement pas plus de dix minutes. Coincé entre les blocs de glace, baloté par les bourrasques, entraîné par le courant, il n'aurait pu résister bien longtemps à cette épouvantable tempête terrestre, si un brise-glace ne l'avait pas secouru.

Fort heureusement, il ne s'agissait pas encore du commencement de la fin. Après avoir frappé de toutes ses forces, le blizzard s'en alla provoquer des turbulences ailleurs, en laissant derrière lui d'innombrables dégâts et des monceaux de neige.

Quelle journée! Quelles conditions épouvantables pour régler les derniers détails d'une compétition sportive que l'on s'efforçait d'organiser pour la première fois! Mais, à Québec, les gens ne sont jamais terrassés par les tempêtes, ils en sortent toujours allègrement. Sans trois ou quatre «bonnes bordées», l'hiver perdrait leur estime.

Ainsi, puisque tous les promoteurs du tournoi Pee-Wee étaient des Québécois «pure laine», ce coup de fouet des éléments vivifia davantage leur enthousiasme. Chacun était à son poste dans l'arène du Parc Victoria, bien avant que le premier match lance dans l'histoire l'une des plus fantastiques compétitions sportives.

(Extrait de l'histoire du tournoi international Pee-Wee de Québec)



C'est au lendemain d'une violente tempête, que le premier tournoi international Pee-

S.V.P. faite moi parvenir exemplaire de l'HISTOIRE DU TOURNOI INTERNATIONAL PEE-WEE de Québec à l'adresse suivante :

NOM

RUE

VILLE

Retourner ce coupon accompagné d'un chèque ou d'un mandat à :

PROMOTIONS ELAN, C.P. 1512, Québec

ou directement à l'auteur, Jacques Revelin, 3 Place Jean-Talon, Qué. 3

PRIX
\$3.00
Port Payé

Tableau de rendement des As

LES POINTEURS

	Bal	But	Cle	Her	Roc	Pro	B	A	Pts
Drolet	0-1	0-0	6-1	0-0	1-1	1-1	8	4	12
Paiement	1-0	0-0	2-4	1-0	1-1	1-1	5	6	11
Nolet	0-1	0-0	0-5	0-0	1-2	1-1	2	9	11
Bernier	1-1	0-0	3-1	0-1	0-0	0-1	4	4	8
Ball	0-0	0-0	0-5	0-0	2-0	0-0	2	5	7
Lafleur	0-0	1-0	0-3	0-0	0-1	0-1	1	5	6
McKillop	0-1	0-0	1-1	0-1	0-0	0-0	1	4	5
Hale	0-0	0-0	0-2	0-0	0-1	0-2	0	5	5
Dufour	0-0	0-0	0-1	0-0	0-0	0-0	1	2	2
Mair	1-0	0-0	0-1	0-0	0-0	0-0	1	1	2
Pelletier	0-1	0-0	1-0	0-0	0-0	0-0	1	1	2
Gaudette	0-1	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0	1	1
Boutin	0-0	0-0	0-1	0-0	0-0	0-0	0	1	1
Currier	0-0	0-0	0-1	0-0	0-0	0-0	0	1	1

LES GARDIENS

	Min.	B.C.	Bl.	MOY.
Wilson	440	29	0	3.95
Belhumeur	40	3	0	4.50
L'EQUIPE	480	32	0	4.00

L'ASSISTANCE

Parties	1967-68	1968-69	1969-70
2	7,150	8,149	5,988

LIGUE AMÉRICAINE DE HOCKEY

PRIX D'ADMISSION

Loges 3.50
Mezzanines 2.50
Balcon 1.75
Etudiants 1.00

BILLETS EN VENTE au contrôle du COLISEE

TEL : 527-9062



colisée
525-8101, loc. 31 et 33

LIGUE AMERICAINE DE HOCKEY

BUFFALO

VS AS

de Québec

Mardi 28 octobre

et

Jeudi 30 octobre 8h. 05



● MONTREAL (PC) — Yvan Cournoyer, des Canadiens de Montréal, sera inactif pendant une quinzaine de jours à la suite de la fracture nasale subie samedi soir quand il a été atterri au visage par une rondelle. Il a subi une opération dimanche et quittera l'hôpital mardi ou mercredi. Il devra porter un masque spécial lors de son retour au jeu.

Les Bruins n'ont pas encore perdu

A Los Angeles, les Bruins ont enregistré leur sixième victoire de la saison. Avec une partie nulle en plus, ils constituent la seule équipe toujours invaincue cette saison dans la LNH. Ils ont une avance de six points sur Montréal, Detroit et New York, qui sont sur un pied d'égalité au deuxième rang avec sept points.

John Bucyk, avec deux buts, et John McKenzie, ont réussi les buts des Bruins, tandis que Skip Krake et Bob Wall ripostaient pour les Kings.

A Detroit, les buts de Vic Hadfield, Brand Park et Rod Gilbert en moins de cinq minutes à la fin du premier vingt ont permis aux Rangers de l'emporter 4-1 sur les Wings. Le quatrième filet est allé à Dave Lafram, tandis que Frank Mahov-

lich évitait le blanchissage aux locaux, qui ont été hûés par des partisans qui réclamaient le retour de Gadsby, le pilote qui a été remercié de ses services il y a près de deux semaines.

Le vétéran Dean Prentice a réussi deux buts pour conduire Pittsburgh à sa première victoire. Ron Schock et Jean Provost ont réussi les autres buts du Tricolore. Real Lemieux a également réussi deux buts pour les Newyorkais, tandis que Bill Fairbairn complétait le pointage du match.

Montréal menait 1-0 après 20 minutes de jeu, et ils ont porté leur avance à 5-0 dans le deuxième vingt avant que Sawchuk soit envoyé dans la mêlée. Les Canadiens n'ont lancé que 13 fois vers le filet des Rangers, comptant quatre fois contre Giacomin et deux fois contre Sawchuk.

Un couteau d'environ huit pouces de long fut lancé sur la patinoire pendant que

Les Canadiens font des étincelles 24 heures après une douche froide

Un couteau rebondit sur la glace

NEW YORK (PA) — Les Canadiens de Montréal ont enfilé six buts dans environ 12 minutes de jeu de la deuxième période, dimanche soir, pour vaincre les Rangers de New York au compte de 8-3 dans une partie de la ligue Nationale de hockey.

Mickey Redmond a réussi deux buts, alors que les Canadiens ont bombardé Ed Giacomin jusqu'à ce qu'on décide d'envoyer Terry Sawchuk dans la cage. Celui-ci faisait ses débuts avec les Rangers, et ce devant 17.250 partisans.

Pete Mahoslich, Henri Richard, Claude Provost, Ralph Backstrom, Terry Harper et Jacques Lemaire ont réussi les autres buts du Tricolore. Real Lemieux a également réussi deux buts pour les Newyorkais, tandis que Bill Fairbairn complétait le pointage du match.

Montréal menait 1-0 après 20 minutes de jeu, et ils ont porté leur avance à 5-0 dans le deuxième vingt avant que Sawchuk soit envoyé dans la mêlée. Les Canadiens n'ont lancé que 13 fois vers le filet des Rangers, comptant quatre fois contre Giacomin et deux fois contre Sawchuk.

Un couteau d'environ huit pouces de long fut lancé sur la patinoire pendant que

quelques joueurs échangeaient des coups. Il tomba à quelques pieds seulement devant le banc des Canadiens, alors que la bagarre se poursuivait de l'autre côté de la glace.

SOMMAIRE
Première période:
1—Montréal, P. Mahovich 1 — 2:40 (Bordeleau, Rousseau)
PUNTIONS: Savard 3:45, Balon 4:44, 12:43, Harper 17:57, Hadfield 18:13.

Deuxième période:
2—Montréal, Richard 3 — 1:47 (Lemaire, Savard)
3—Montréal, Provost 1 — 2:03 (Richard, Lemaire)
4—Montréal, Redmond 4 — 7:39 (Richard, Lemaire)
5—Montréal, Backstrom 2 — 8:05 (Ferguson)
6—New York, Lemieux 1 — 12:05 (Hamilton, Stewart)
7—Montréal, Redmond 5 — 12:49
8—Montréal, Harper 2 — 14:01
9—New York, Fairbairn 1 — (Widling, Seiling)
PUNTIONS: Bordeleau 3:26, Brown 6:45, Harris 9:52, Harris majeure, mauvaise conduite, Park majeure, mauvaise conduite, Savard, Fairbairn 13:24, Brown, Harper 14:43, Laperrière 17:33.

Troisième période:
10—New York, Lemieux 2 — (Brown)
11—Montréal, Lemaire 1 — (Redmond, Richard)
PUNTIONS: Ferguson 4:13, Tkaczuk, Savard 6:25, Lemieux, Harper 19:12.

Lancers:
Montréal 13 13 9-27
New York 11 15 12-41
GARDIENS: Vachon, Montréal; Giacomin, Sawchuk, New York; Assistance: 17:59

Au Forum
Lou Angotti, Eric Nesterenko, Pit Martin, Dennis Hull et la recrue Cliff Koroll ont permis aux Hawks de

blanchir les Canadiens dans un match disputé au Forum. Les Hawks, qui n'avaient recueilli qu'un match nul en six parties, n'ont lancé que 20 fois sur Rogation Vachon, tandis que Tony Esposito repoussait 30 rondelles chez les vainqueurs.

Le pilote des Black Hawks de Chicago, Billy Reay, se sentait un peu abattu par la grippe après la première période, mais la performance de ses joueurs au cours des 40 minutes de jeu qui suivirent fut suffisante pour le remettre d'aplomb.

SOMMAIRE
Première période:
1—Chicago, Angotti 2 — 4:14 (Nesterenko, Stapleton)
2—Chicago, Nesterenko 2 — 10:22 (Stapleton, Angotti)
PUNTIONS: Pappin 6:20, Savard 7:02, Laperrière 19:33.

Deuxième période:
3—Chicago, Martin 1 — (Pappin, D. Hull)
4—Chicago, D. Hull 1 — 11:44 (Marotte)
5—Chicago, Koroll 2 — 17:44 (Wiste, Mikita)
PUNTIONS: Magnusson 2:21, Savard 8:30, Ferguson 10:26, Jaret 19:01.

Troisième période:
Aucun but.
PUNTIONS: Wiste 4:52, Richard 5:33, Mikita, Harper 6:02, Magnusson 6:56, Magnusson, Tardif majeure 16:13, Lapointe 16:21.

Lancers:
Chicago 7 9 4-20
Montréal 15 15 8-20
HUT: Esposito, Chicago; Vachon, Montréal; Assistance: 17:10



● Quand Terry Sawchuk a pris la relève de Giacomin, c'était déjà trop tard.

Sommaires des joutes de samedi dans la LNH

SOMMAIRE

Baum 17:02, Hadfield 17:13.

Première période:

1—Boston, Bucyk 3 — 16:00 (Esposito, Orr)

2—Boston, McKenzie 3 — 12:53

3—Los Angeles, Krake 1 — 13:09 (Rochefort, Wall)

PUNTIONS: Wall 9:12, Avery 10:26, Murphy 10:35, Doak majeure, mauvaise conduite 17:09, Orr, Flett 17:24, Hoganston, Rodgers 18:31.

Deuxième période:

Aucun but.

PUNTIONS: McKenzie 3:32, Orr 7:16, Roife 15:23.

Troisième période:

4—Boston, Bucyk 4 — 12:19 (Orr, Stanfield)

1—Los Angeles, Wall 2 — 19:09 (Krake)

PUNTIONS: Rochefort 6:53, Flett 16:06, Doak 19:48.

Lancers:

Boston 8 9 10-33

Los Angeles 5 12 9-29

BUTS: Johnston, Boston; Desjardins, Los Angeles.

Assistance: 15,019

SOMMAIRE

Première période:

1—New York, Hadfield 3 — 12:12 (Ratelle, Seiling)

2—New York, Park 2 — 16:46 (Gilbert, Ratelle)

3—New York, Gilbert 2 — 19:15 (Nelson, Hadfield)

PUNTIONS: Seiling 7:44, Baum 12:06, 16:41.

Deuxième période:

4—Detroit, Mahovich 3 — 6:32

PUNTIONS: Kurtenbach 9:31.

Baum 17:02, Hadfield 17:13.

Première période:

1—Boston, Bucyk 3 — 16:00 (Esposito, Orr)

2—Boston, McKenzie 3 — 12:53

3—Los Angeles, Krake 1 — 13:09 (Rochefort, Wall)

PUNTIONS: Wall 9:12, Avery 10:26, Murphy 10:35, Doak majeure, mauvaise conduite 17:09, Orr, Flett 17:24, Hoganston, Rodgers 18:31.

Deuxième période:

Aucun but.

PUNTIONS: McKenzie 3:32, Orr 7:16, Roife 15:23.

Troisième période:

4—Boston, Bucyk 4 — 12:19 (Orr, Stanfield)

1—Los Angeles, Wall 2 — 19:09 (Krake)

PUNTIONS: Rochefort 6:53, Flett 16:06, Doak 19:48.

Lancers:

Boston 8 9 10-33

Los Angeles 5 12 9-29

BUTS: Johnston, Boston; Desjardins, Los Angeles.

Assistance: 15,019

SOMMAIRE

Première période:

1—New York, Hadfield 3 — 12:12 (Ratelle, Seiling)

2—New York, Park 2 — 16:46 (Gilbert, Ratelle)

3—New York, Gilbert 2 — 19:15 (Nelson, Hadfield)

PUNTIONS: Seiling 7:44, Baum 12:06, 16:41.

Deuxième période:

4—Detroit, Mahovich 3 — 6:32

PUNTIONS: Kurtenbach 9:31.



LES POINTEURS

Buts Aides Pts

Orr, Bos 2 12 14

Goyette, St-L 2 7 9

McDonald, St-L 5 4 9

Richard, Mtl 3 6 9

Esposito, Bos 5 4 9

Jliche, Oak 4 5 8

Larose, Min 4 3 7

Ratelle, NY 2 5 7

Laughton, Oak 4 3 7

Berenson, St-L 2 5 7

Redmond, Mtl 5 2 7

Bucyk, Bos 4 3 7

LA CAHA NE VEUT PAS EN DEMORDRE

LONDON, Ont. (PC) — Le directeur de l'Association canadienne de hockey amateur, M. Gordon Juckes, a déclaré dans une interview, dimanche, que l'ACHA ne recréderait pas le cas de Daniel Bouchard, qui demande sa libération des Eper-viers et les transferts des joueurs d'une équipe à une autre.

Bouchard, un cerbère qui désire jouer pour les Knights de London, de la Ligue de hockey de l'Ontario, se préparait à s'adresser à la Cour suprême de l'Ontario pour avoir gain de

cause contre l'ACHA et la direction de l'équipe de Sorel.

M. Juckes a souligné que l'Association verrait un tel geste comme un test au sujet des règlements qui touchent les libérations et les transferts des joueurs d'une équipe à une autre.

Bouchard, un cerbère qui désire jouer pour les Knights de London, de la Ligue de hockey de l'Ontario, se préparait à s'adresser à la Cour suprême de l'Ontario pour avoir gain de

cause contre l'ACHA et la direction de l'équipe de Sorel.

M. Juckes a souligné que l'Association verrait un tel geste comme un test au sujet des règlements qui touchent les libérations et les transferts des joueurs d'une équipe à une autre.

Bouchard, un cerbère qui désire jouer pour les Knights de London, de la Ligue de hockey de l'Ontario, se préparait à s'adresser à la Cour suprême de l'Ontario pour avoir gain de

cause contre l'ACHA et la direction de l'équipe de Sorel.

M. Juckes a souligné que l'Association verrait un tel geste comme un test au sujet des règlements qui touchent les libérations et les transferts des joueurs d'une équipe à une autre.

Bouchard, un cerbère qui désire jouer pour les Knights de London, de la Ligue de hockey de l'Ontario, se préparait à s'adresser à la Cour suprême de l'Ontario pour avoir gain de

cause contre l'ACHA et la direction de l'équipe de Sorel.

M. Juckes a souligné que l'Association verrait un tel geste comme un test au sujet des règlements qui touchent les libérations et les transferts des joueurs d'une équipe à une autre.

Bouchard, un cerbère qui désire jouer pour les Knights de London, de la Ligue de hockey de l'Ontario, se préparait à s'adresser à la Cour suprême de l'Ontario pour avoir gain de

cause contre l'ACHA et la direction de l'équipe de Sorel.

M. Juckes a souligné que l'Association verrait un tel geste comme un test au sujet des règlements qui touchent les libérations et les transferts des joueurs d'une équipe à une autre.

Bouchard, un cerbère qui désire jouer pour les Knights de London, de la Ligue de hockey de l'Ontario, se préparait à s'adresser à la Cour suprême de l'Ontario pour avoir gain de

cause contre l'ACHA et la direction de l'équipe de Sorel.

M. Juckes a souligné que l'Association verrait un tel geste comme un test au sujet des règlements qui touchent les libérations et les transferts des joueurs d'une équipe à une autre.

Bouchard, un cerbère qui désire jouer pour les Knights de London, de la Ligue de hockey de l'Ontario, se préparait à s'adresser à la Cour suprême de l'Ontario pour avoir gain de

cause contre l'ACHA et la direction de l'équipe de Sorel.

M. Juckes a souligné que l'Association verrait un tel geste comme un test au sujet des règlements qui touchent les libérations et les transferts des joueurs d'une équipe à une autre.

Bouchard, un cerbère qui désire jouer pour les Knights de London, de la Ligue de hockey de l'Ontario, se préparait à s'adresser à la Cour suprême de l'Ontario pour avoir gain de

cause contre l'ACHA et la direction de l'équipe de Sorel.

M. Juckes a souligné que l'Association verrait un tel geste comme un test au sujet des règlements qui touchent les libérations et les transferts des joueurs d'une équipe à une autre.

Bouchard, un cerbère qui désire jouer pour les Knights de London, de la Ligue de hockey de l'Ontario, se préparait à s'adresser à la Cour suprême de l'Ontario pour avoir gain de

cause contre l'ACHA et la direction de l'équipe de Sorel.

M. Juckes a souligné que l'Association verrait un tel geste comme un test au sujet des règlements qui touchent les libérations et les transferts des joueurs d'une équipe à une autre.

Bouchard, un cerbère qui désire jouer pour les Knights de London, de la Ligue de hockey de l'Ontario, se préparait à s'adresser à la Cour suprême de l'Ontario pour avoir gain de

cause contre l'ACHA et la direction de l'équipe de Sorel.

M. Juckes a souligné que l'Association verrait un tel geste comme un test au sujet des règlements qui touchent les libérations et les transferts des joueurs d'une équipe à une autre.

Bouchard, un cerbère qui désire jouer pour les Knights de London, de la Ligue de hockey de l'Ontario, se préparait à s'adresser à la Cour suprême de l'Ontario pour avoir gain de

cause contre l'ACHA et la direction de l'équipe de Sorel.

M. Juckes a souligné que l'Association verrait un tel geste comme un test au sujet des règlements qui touchent les libérations et les transferts des joueurs d'une équipe à une autre.

Bouchard, un cerbère qui désire jouer pour les Knights de London, de la Ligue de hockey de l'Ontario, se préparait à s'adresser à la Cour suprême de l'Ontario pour avoir gain de

cause contre l'ACHA et la direction de l'équipe de Sorel.

M. Juckes a souligné que l'Association verrait un tel geste comme un test au sujet des règlements qui touchent les libérations et les transferts des joueurs d'une équipe à une autre.

Bouchard, un cerbère qui désire jouer pour les Knights de London, de la Ligue de hockey de l'Ontario, se préparait à s'adresser à la Cour suprême de l'Ontario pour avoir gain de

cause contre l'ACHA et la direction de l'équipe de Sorel.

M. Juckes a souligné que l'Association verrait un tel geste comme un test au sujet des règlements qui touchent les libérations et les transferts des joueurs d'une équipe à une autre.

Une Québécoise et un New Yorkais en vedette au Quebec Winter Club

Hélène Richard et le New-Yorkais Hans Sandager ont remporté les honneurs de la classe A au tournoi de badminton Invitation d'Automne, disputé sur les courts du Quebec Winter Club, en fin de semaine. Lors de la finale, la championne du simple de dames a disposé de Jeanne Hébert en deux sets, 11-5, 12-10, après avoir effectué un ralliement dans la deuxième partie.

D'autre part, l'Américain a perdu le premier set devant Jean-Claude Laprise 15-11 pour mériter les deux autres, 15-11, 15-4. Jean-Marc Doré et Claude Méthot sont les nouveaux champions du double d'hommes grâce à une brillante victoire de 15-10, 15-15, 15-15 sur Gaston Frechette et Fernand Bernier, de Montréal.

Doré et Bernier ont remporté le titre dans le double féminin aux dépens de Jeanne Hébert et Thérèse Plante, 15-12, 17-18, 15-10.

Dans la dernière compétition de la journée, Hélène Richard et Claude Méthot ont uni leurs efforts pour gagner le double mixte, permettant ainsi à ce dernier de gagner deux titres dans le tournoi. Ils ont triomphé de Doré et Bernier, 3-11, 11-4, 11-8. Paul Cantin et Jean-Marc Blouin ont

trionphé de Marc Legaré et André Morency 15-16, 15-12 dans le double masculin. Ginette Blouin et Sonia Marmen ont les championnes du double féminin grâce à leur victoire sur Louise Bernard et Ginette Lord, de St-Jean, P.Q., 15-8, 15-5.

Ginette Blouin et Jean-Marc Blouin ont remporté le double mixte, 5-15, 13-10 et 15-8 contre Sonia Marmen et Marc Legaré. En tout, 160 joueurs masculins et féminins ont participé à ce tournoi sanctionné par l'Association de Badminton de Québec. Le prochain tournoi se déroulera au Centre récréatif Wilbrod-Bherer, les 6, 7 et 8 décembre 1969, pour les titres fermés de la ville et du district pour les classes A, B et C.

SEMI-FINALE

CLASSE A

Simple masculin:

H. Sandager défait G. Frechette, 15-4, 15-6 — J.-C. Laprise défait J. Masson, 15-10, 15-3.

Simple féminin:

H. Richard défait J. Cantin 11-5, 11-3 — H. Richard défait S. Marmen, 11-4, 11-5.

Double masculin:

J.-M. Doré et C. Méthot défait B. Doré et Y. Dufour, 15-4, 15-11.

G. Frechette et F. Bernier défait J. Masson et J. Doré, 15-10, 15-11.

Double mixte:

G. Blouin et H. Sandager défait J. Cantin et J. Doré, 15-11, 15-13.

H. Richard et C. Méthot défait J. Cantin et G. Frechette, 15-10, 15-11.

Double féminin:

Tournoi rotation.

FINALE

Simple masculin:

H. Sandager défait J.-C. Laprise, 11-15, 15-11, 15-4.

Simple féminin:

H. Richard défait J. Cantin, 11-5, 11-3.

Double masculin:

J.-M. Doré et C. Méthot défait B. Doré et Y. Dufour, 15-4, 15-11.

G. Frechette et F. Bernier défait J. Masson et J. Doré, 15-10, 15-11.

Double mixte:

G. Blouin et H. Sandager défait J. Cantin et J. Doré, 15-11, 15-13.

H. Richard et C. Méthot défait J. Cantin et G. Frechette, 15-10, 15-11.

Double féminin:

Tournoi rotation.

FINALE

Simple masculin:

H. Sandager défait J.-C. Laprise, 11-15, 15-11, 15-4.

Simple féminin:

H. Richard défait J. Cantin, 11-5, 11-3.

Double masculin:

J.-M. Doré et C. Méthot défait B. Doré et Y. Dufour, 15-4, 15-11.

G. Frechette et F. Bernier défait J. Masson et J. Doré, 15-10, 15-11.

Les Riders ne peuvent plus être dépassés, ni rejoints

N'ayant plus rien à perdre, les Alouettes ont gagné

FOOTBALL

Ligue CANADIENNE
Toronto 9, Ottawa 20
Edmonton 11, Calgary 1

Ligue AMÉRICAINNE
Hamilton 9, Montréal 25
Vancouver 22, Winnipeg 3

Ligue NATIONALE
N.-Orléans 10, Philadelphie 13
Atlanta 10, Cleveland 28
San Francisco 24, Baltimore 21
Washington 14, Pittsburgh 7

Ligue AMÉRICAINNE
Buffalo 6, Miami 24
Cincinnati 22, Kansas City 42
Denver 21, Houston 24
New York 23, Boston 17
Oakland 24, San Diego 12

Ligue NATIONALE
New York des Jets (s)
LES CLASSEMENTS

CONFÉRENCE DE L'EST	G	P	N	PP	Pc	Pts
Ottawa	11	2	0	392	270	22
Toronto	9	4	0	384	252	18
Hamilton	2	1	1	279	307	15
Montréal	2	9	2	286	374	6

CONFÉRENCE DE L'OUEST	G	P	N	PP	Pc	Pts
Regina	11	0	0	222	22	22
Calgary	8	7	0	295	305	16
Vancouver	5	10	0	216	219	10
Winnipeg	3	12	0	216	219	7

ASSOCIATION INTERCOLLEGIALE	Pi	G	P	N	PP	Pc	Pts
Limolou	4	2	1	1	66	45	5
Montreal	3	0	0	0	130	147	6
Jonquière	3	0	2	1	12	43	1

Ligue NATIONALE
Division Century

Cleveland	4	1	1	800	165	140
New York	3	2	0	600	76	98
St.-Louis	2	3	1	400	98	137
Pittsburgh	1	5	0	167	102	147

Division Capital						
	G	P	N	Moy.	Pp	Pc
Dallas	5	0	0	1,000	156	58
Washington	4	1	1	800	133	102
Philadelphia	2	4	0	333	115	75
N. Orleans	0	6	0	000	91	153

QUEST						
Division Capital						

Ligue AMÉRICAINNE
Division Central

Chicago	0	6	0	000	55	118
Division Coastal						
	G	P	N	Moy.	Pp	Pc
Los Angeles	6	0	0	1,000	150	93
Baltimore	3	3	0	500	130	147
Atlanta	2	4	0	333	93	109
S. Francisco	1	4	1	200	88	124

LIGUE AMERICAINE
Division EST

Ligue AMÉRICAINNE
Division Ouest

Division	QUEST			Moy.	Pp	Pr
	G	P	N			
Oakland	6	0	1	1,000	197	124
Kansas City	6	1	0	857	186	78
San Diego	4	3	0	571	130	150
Denver	3	4	0	429	162	164
Cincinnati	3	4	0	429	151	174

Quilles

Au dernier programme de la Ligue Professionnelle de quilles, nous avons vu une rencontre qui s'est terminée par la marge de une quille entre le Oné-Onti et le Restaurant le Petit Bonheur. Pour le Oné-Onti, c'est St-Pierre à 207 et 558, Michel Bernier 202 à 593, Laurent Brochu 200 et 577, Yves Pellerin 212 et 544. Pour le Petit Bonheur, J. P. Savard a tiré le plus haut simple de la semaine avec 237 et 583 en triple. Gaston Brochu 201, Lionel Plante 202 et 552, Paul Ferron 202 et 559 en triple. Le Oné-Onti a pu profiter de cette quille pour remporter la victoire par 6 à 2.

Paul-Henri Paré de la Taverne aux Lièvres a permis à ses derniers de triompher du Pépinière d'Embellissement par 8 à 0 avec son triple de 626 composé de 191 199 et 236, son copain René Leclerc a tiré un 202. Pour Gérard Andrews son mal de bras lui a été fatal pour cette semaine. Pour le Pépinière Bernard Myrand a tiré un 214 et 565.

La Nouvelle Mode Masculine a triomphé de la Brasserie des Chutes par 8 à 0 avec le triple de 592 de W. M. Tom composé de 190, 209 et 202. Pour les perdants, Rosaire Bélanger a tiré un 206 dans son 555.

Le Claude Miville a défait l'Alimentation St-Eugène par 8 à 0. Robert Thoret a fait ses débuts avec un simple de 202 dans son 544 tandis que Robert Turmel Propriétaire de l'Alimentation St-Eugène a tiré un 222 dans son 548.

Denis Perreault 543, Léonce L'Heureux 206 et Roger Routher 540 ont permis au Restaurant Cendrillon de disposer de l'A.S.A. par 6 à 2 malgré le 209 et 545 de Claude Drolet et le 201 de J.M. Collin.

Le Salon Frontenac et l'U.A.P. ont annulé dans une autre des rencontres des plus intéressantes. Jean Thérien du U.A.P. a tiré 565 tandis que pour le Frontenac, François Buteau a tiré un 200 dans son 550.

Position des équipes

1—Oné-Onti	49
2—Restaurant Cendrillon	39
3—Nouvelle Mode Mas.	36
4—Unité Auto Parts	36
5—Taverne Aux Lièvres	34
6—Rest. le Petit Bonheur	33
7—Claude Miville Enr.	28
8—Pép. d'Embellissement	22
9—Salon de Q. Frontenac	22
10—Ass. Sociale Athlétique	18
11—Brasserie des Chutes	16
12—Alimentation St-Eugène	6

Moyennes	
1—Tom W. M.	186.5
2—Sanfagan, Roland	185.2
3—Robert Thoret	184.2
4—Bernier, Marcel	184.0
5—Gaston St-Pierre	183.6
6—Phil. Lamontagne	182.15
7—Arthur Gauthier	182.6
8—Roger Routher	182.6
9—Paré, Paul-Henri	181.16
10—Paul Ferron	180.19
11—Pat Savage	180.9
12—Gilles Pellerin	180.2

(par la Presse Canadienne)

Les Rough Riders d'Ottawa se sont assurés le premier rang dans la Conférence de football de l'Est samedi en triomphant des Argos de Toronto 20-9. Ceux-ci accusent un retard de quatre points sur les Riders avec seulement une partie régulière à disputer.

Le quart-arrière Russ Jackson, des Riders, a complété des passes de touché à Margene Adkins et Wit Tucker à quelques secondes d'intervalle vers la fin du 2e quart en mettant fin à un duel sans point.

Don Sutherland a botté les 2 transformations, puis a ajouté deux placements dans le dernier quart en mettant fin à une forte poussée des Argos.

Le demi Bill Symons a réussi le seul majeur des Argos dans le 3e quart sur un jeu qui a soulevé l'ire des 27,114 spectateurs présents qui croyaient que la ligne défensive des Riders avait repoussé l'attaque au 3e essai.

Tom Johansen a botté un converti et un simple, puis Dick

Thornton a ajouté un simple pour les Argos.

La défensive des deux clubs a brillé à maintes occasions, faisant perdre des verges aux quarts rivaux, et Jerry Campbell, des Riders, a amorcé les deux majeurs des Argos avec des interceptions aux dépens de Tom Wilkinson et Frank Costantino.

Une tentative-surprise de Thornton dans le dernier quart s'est avérée désastreuse pour les Argos et a été le point tournant du match lorsqu'il a simulé un botté et a couru sans gagner un premier essai.

Ottawa a gagné 196 verges au sol et 13 dans les airs contre 117 et 240 par les Argos. Jackson a complété huit de ses 16 passes; Wilkinson, 8-12 et Costantino, 9-20.

SOMMAIRE

1er quart
Aucun point.

2e quart
Ottawa — Adkins, passe de 4 verges de Jackson, converti Sutherland, 12-48.

Ottawa — Tucker, passe de 23 verges de Jackson, converti Sutherland, 13-32.

3e quart
Toronto — Simple, Johansen 3-38.
Ottawa — Simple, Johansen 11-59.

4e quart
Toronto — Symons, plongeon de 2 verges, converti Johansen 3-35.
Ottawa — Placement, Sutherland, du 23-35.
Ottawa — Placement, Sutherland, du 40-13-47.

ESKIMOS - STAMPEDE

Les Eskimos d'Edmonton ont vaincu les Stampede de Calgary 11-1 samedi soir sous une température de 10 au-dessus de zéro en améliorant leurs chances de mériter le 3e et dernier rang donnant droit à la participation aux séries de fin de saison dans la Conférence de l'Ouest.

SOMMAIRE

1er quart
Aucun point.

2e quart
Ottawa — Adkins, passe de 4 verges de Jackson, converti Sutherland, 12-48.

Dave Cutler a botté trois placements de 14, 34 et 16 verges, plus deux simples sur des tentatives de placement, tandis que Larry Robinson bottait l'unique point des locaux sur une tentative de placement lors du dernier jeu dans le 3e quart.

Les Eskimos ont gagné 223 verges au sol et seulement 38 dans les airs alors que le quart Corey Colebourn complétait 5 de ses 9 passes, en comparaison de 113-131 par les Stampede, dont le quart Bill Reddell a complété 12 passes sur 22.

SOMMAIRE

1er quart
Edmonton — Placement, Cutler, du 14-4-52.

2e quart
Edmonton — Placement, Cutler, du 33-7-51.

3e quart
Edmonton — Simple, Cutler, du 27-9-60.
Calgary — Simple, Robinson, du 32-15-00.

4e quart
Edmonton — Simple, Cutler, du 33-4-39.
Edmonton — Placement, Cutler, du 18-13-02.
Edmonton 11, Calgary 1.

ALOUETTES - TIGER-CATS

Grâce à une défensive alerte, qui a contenu les Tiger-Cats de Hamilton, les Alouettes de Montréal ont triomphé 23-9 hier, à l'occasion de leur deuxième victoire de la saison dans la CFE.

Rod Woodward a réussi trois des six interceptions par les Alouettes devant seulement 8,590 personnes sous la pluie.

Les Cats ont ainsi perdu la chance de rejoindre Toronto au 2e rang de la division et ils affronteront les Argos le 9 novembre dans la série demi-finale de la CFE.

Les Alouettes ont récolté 5 de leurs 6 points au classement aux dépens des Cats en vertu de 2 gains et un match nul.

Tommy Joe Coffey a réussi tous les points des visiteurs avec trois placements de 22, 37 et 20 verges.

Le quart-arrière Sonny Wade, des Alouettes, a complété l'un des meilleurs touchés locaux.

Judo

MEXICO (PA) — Masatoshi Shinomaki a remporté le championnat mondial du judo toute catégorie samedi soir, procurant ainsi au Japon toutes les médailles d'or aux championnats de ce sport.

Le poids lourd Nick Bleyen-dael, de Toronto, avait atteint la 3e ronde chez les poids lourds avant de subir l'élimination.

Gilles Champagne, de Gatineau et Ottawa, a subi l'élimination dans la 2e ronde de la catégorie lourde.

Gerry Hirose, de Montréal, et Rich Yodogawa, de Vancouver, ont été éliminés en 1ère ronde chez les poids légers.

Charles Maignon, de Vancouver, Hervé Gueymard et Vince Grifo, de Québec, représenteront aussi le Canada qui participait ainsi à ces championnats mondiaux de judo pour la première fois.



RIVERSIDE, Californie (PA) — Denis Hulme a mené de bout en bout hier en remportant le Grand Prix Times à l'occasion de son 5e triomphe dans la série Can-Am avec une moyenne de 121,039 miles à l'heure sur une distance de 219,3 miles au volant d'une Mark VII McLaren-Chevrolet.

Il a mérité la première bourse de \$10,500, plus une voiture de \$3,500.

Son partenaire Bruce McLaren, qui compte également cinq victoires dans la série, a dérapé et n'a pas terminé l'épreuve, redant le premier rang à la série à Hulme avec 160 points contre 145.

Chuck Parsons a pris le 2e rang, suivi de Mario Andretti et Dan Gurney.

plus un simple de 39 verges, Dick Smith a réussi un autre touché sur un plongeon d'une verge, puis John Baker a couru 58 verges après avoir intercepté une passe volée.

Gino Berretta a complété le total des Alouettes avec trois transformations et un placement de 31 verges.

Les six interceptions par les Alouettes se sont avérées très importantes, car les Cats ont affiché une marge de 330-280 à l'offensive. Les Alouettes ont toutefois dominé au sol par la priorité de 212-93, mais le quart John Eckman, des ACts, a complété 17 de ses 33 passes pour un total de 262 verges dans les airs en comparaison de 75 par Wade, qui a complété quatre passes sur 14.

SOMMAIRE

1er quart
Montréal — Simple, Wade, du 39-6-06.

2e quart
Hamilton — Placement, Coffey, du 22-2-51.
Montréal — Wade, plongeon d'une verge, converti Berretta 6-29.

3e quart
Montréal — Placement, Coffey, du 37-14-37.

4e quart
Hamilton — Placement, Coffey, du 22-2-51.
Montréal — Placement, Berretta, du 31-12-40.

5e quart
Montréal — Smith, plongeon d'une verge, converti Berretta 10-37.
Hamilton 9, Montréal 20.

LIONS - ESKIMOS

Les Lions de la Colombie-Britannique ont rejoint les Eskimos d'Edmonton au 3e rang dans la CFE et éliminé les Blue Bombers de Winnipeg en écartant ceux-ci 22-3, hier.

Le gain a procuré une fiche de 5-10 aux Lions, soit la même que celle des Eskimos, qui ont vaincu Calgary 11-1 samedi.

Les deux clubs n'ont plus joué un match à disputer, mais les Eskimos devront absolument triompher des Roughriders de la Saskatchewan lors de leur dernier match au calendrier régulier, sinon ils subiront l'élimination car ils afficheront un record de 1-2 contre les Lions cette saison.

Pour leur part, les Bombers ne peuvent plus rejoindre les Eskimos et les Lions, qui possèdent une avance de trois points alors qu'il ne reste qu'un match régulier à disputer.

Jim Evenson, qui a devancé George Reed, des Roughriders, par 105 verges comme meilleur joueur de terrain au sol dans l'Ouest, a couronné une bonne journée avec une course de 61 verges pour un touché dans le 3e quart.

Le quart-arrière Paul Brothiers a complété une passe de 25 verges à Jim Young pour l'autre majeur des Lions, dont le meilleur Ted Gervia y est allé de deux placements, deux convertis et un simple, tandis que Ken Phillips complétait leur total avec un simple dans le dernier quart.

Pierre Guindon a botté un placement pour les seuls points des vaincus.

Les Lions ont affiché une marge de 440-329 dans les gains, soit une priorité de 332-125 au sol, mais un retard de 108-195 dans les airs.

Brothers a complété 8 de ses 17 passes et Wally Gabler, 11 sur 20, mais a alloué quatre interceptions.

SOMMAIRE

1er quart
C-B — Simple, Gervia, du 25-14-59.

2e quart
C-B — Placement, Gervia, du 16-8-36.

3e quart
C-B — Placement, Gervia, du 37-14-13.

4e quart
Winnipeg — Placement, Guindon, du 4-29.
C-B — Evenson, course de 61 verges, converti Gervia 4-29.

5e quart
C-B — Young, passe de 25 verges de Brothiers, converti Gervia 1-39.
C-B — Simple, Phillips, du 48-8-31.
Colombie-Britannique 22, Winnipeg 3.

6e quart
C-B — Young, passe de 25 verges de Brothiers, converti Gervia 1-39.
C-B — Simple, Phillips, du 48-8-31.
Colombie-Britannique 22, Winnipeg 3.

7e quart
C-B — Young, passe de 25 verges de Brothiers, converti Gervia 1-39.
C-B — Simple, Phillips, du 48-8-31.
Colombie-Britannique 22, Winnipeg 3.

8e quart
C-B — Young, passe de 25 verges de Brothiers, converti Gervia 1-39.
C-B — Simple, Phillips, du 48-8-31.
Colombie-Britannique 22, Winnipeg 3.

9e quart
C-B — Young, passe de 25 verges de Brothiers, converti Gervia 1-39.
C-B — Simple, Phillips, du 48-8-31.
Colombie-Britannique 22, Winnipeg 3.

10e quart
C-B — Young, passe de 25 verges de Brothiers, converti Gervia 1-39.
C-B — Simple, Phillips, du 48-8-31.
Colombie-Britannique 22, Winnipeg 3.

11e quart
C-B — Young, passe de 25 verges de Brothiers, converti Gervia 1-39.
C-B — Simple, Phillips, du 48-8-31.
Colombie-Britannique 22, Winnipeg 3.

12e quart
C-B — Young, passe de 25 verges de Brothiers, converti Gervia 1-39.
C-B — Simple, Phillips, du 48-8-31.
Colombie-Britannique 22, Winnipeg 3.



Le quart-arrière Bill Nelsen, des Browns de Cleveland est dans une position pour le moins inconfortable alors qu'il reçoit des traitements du soigneur de l'équipe, Leo Murphy. Nelsen a beaucoup de peine à se tourner la tête en raison d'une sorte de paralysie dans le cou. Le traitement consiste à lui étirer les muscles du cou. (Telephoto U.P.I.)

Ridicule selon Frank Clair

OTTAWA (PC) — Le pilote Frank Clair des Rough Riders d'Ottawa, a déclaré qu'une différence d'opinion parmi les officiels au sujet d'un touché pendant le match Ottawa-Toronto samedi était "ridicule".

La controverse est survenue dans le 3e quart quand Bill Symons, des Argos, a tenté de franchir la ligne des buts des Riders avec un plongeon de deux verges.

L'officiel surveillant la ligne des buts a déclaré que Symons ne l'avait pas franchie, "mais celui qui se tenait derrière la ligne des Argos a soutenu le contraire".

"Comment quelqu'un peut-il savoir si un joueur a franchi la ligne des buts en demeurant derrière la ligne, je répète depuis des années que c'est impossible", a ajouté Clair.

La décision a incité les 27-115 spectateurs à huer les arbitres pendant la balance du match. On n'a pu obtenir les commentaires du pilote Leo Cahill, des Argos, après le match.

La foule avait aussi huié ici et là avant le match quand on a joué l'hymne national américain avant celui du Canada. Les directeurs du parc ont expliqué qu'ils voulaient ainsi honorer la présence de l'ambassadeur américain A.W. Schmidt.

Clair, qui n'est pas reconnu pour louanger la tenue de ses hommes, s'est contenté de dire après que ses protégés s'étaient assurés le titre dans la CFE: "Nous alignons un solide groupe de gars qui forment une bonne équipe".

Il a toutefois signalé la tenue du deuxième défensif Jerry Campbell qui avait préparé les deux majeurs des Riders avec des interceptions.

A MONTRÉAL (PC) — Les Alouettes de Montréal ont peut-

être connu une piètre saison avec seulement deux victoires, mais l'ailler défensif John Baker n'en a pas moins réalisé une de ses ambitions en interceptant une passe et, qui plus est, l'a transformée en un touché après une course de 58 verges lors du gain de 209 des locaux sur Hamilton hier.

"C'était un de mes buts cette saison et ce n'était pas ma victime, le quart Jim Eckman, des Cats, qui était capable de m'empêcher de courir dans la zone rivale".

Le pilote Kay Dalton, des Alouettes, très heureux de la tenue défensive des siens qui ont réussi six interceptions, n'a pas eu de fierté que son quart Sonny Wade n'ait lui-même accordé aucune interception.

De plus, Dalton a souligné la tenue du demi Dennis Duncan qui a gagné 122 verges en 20 essais.

Tout en complimentant ses défenseurs, Dalton ne pouvait s'expliquer pourquoi son club n'avait pas connu autant de succès contre certains rivaux plus faibles que Hamilton, qui a cédé cinq points sur six aux Alouettes cette saison.

Dalton a conclu que l'absence du quart Joe Zuger chez les Cats, plus la pression exercée sur le jeune Eckman, avait été la raison du gain.

TIGER-CATS
Le pilote Joe Restic, des Cats digérerait mal la défaite.

"Je n'aime pas perdre plus que le voisin, qui puis-je leur dire lorsqu'ils savaient comme moi qu'une victoire nous donnait des chances de finir au premier rang. Je suis sûr qu'ils ont fait leur possible".

"Montréal possède un bon club et, même si nous avons été leurs seules victimes, les Alouettes auraient pu vaincre d'autres équipes qui les ont vaincus".

Restic a ajouté que la perte du demi Ed Buchanan, en plus de celle de Zuger et Gord Christian, le laissait avec un seul demi solide, Dave Fleming, car Willie Betha est blessé à une jambe.

Les chevaux américains ont bondi au bon moment

HARRISBURGH, Pa. (PA) — L'équipe américaine d'équitation a mérité les quatre premières places dans la finale des sauts samedi soir et a ainsi ravi à l'équipe canadienne le championnat d'équipe lors des concours hipiques de Pennsylvanie.

Ce retour formidable a donné un total de 100 points aux USA, contre 94 aux Canada, 18 au Mexique et 10 à l'Argentine.

Le Canada avait dominé pendant toute la semaine. Moffat Dunlap, des USA, a remporté le championnat individuel avec un total de 30 points.

Le Canada n'avait besoin que d'un 3e rang dans l'épreuve finale des sauts pour remporter le titre par équipe, mais les trois premiers cavaliers canadiens ont été éliminés dès la première ronde, puis Jimmy Elder a subi le même sort quand son cheval a renversé deux obstacles.

Elder s'est toutefois

Résultats à Québec

Photos décisives du Pari-Double en fin de semaine

Résultats à Montréal

SAMEDI	
COURSE NO 1	
No 1 Michelle C. (D. Normandin) 4.10 2.50 2.30 — No 2 G.M. See (R. Montroy) 4.30 2.30 — No 3 Bradshaw (C. Denault) 2.40.	
ONT AUSSI COURU: Current Buntz, Frozen Chops, Runk, Armbr, Freddie, Easter Guy.	
COURSE NO 2	
No 4 Dudley's Wick (J. Cyrenne) 10.10 5.60 2.60 — No 1 Glen Cairn (Y. Catellier) 7.30 5.00 — No 3 Success Mark (R. Ducloux) 2.50.	
ONT AUSSI COURU: Spaceman Oak Glen, D.S. Dale, Beth Rainbow, Davey Top It.	
PARI - DOUBLE: No 1 Michelle C. — No 4 Dudley's Wick: 1 — 4 \$20.10.	
COURSE NO 3	
No 3 Lyndon Butler (H. Filion) 2.60 2.60 2.00 — No 4 Mighty Med (J. Cyrenne) 2.40 2.40 — No 7 Killy's Valentine (R. Beaudoin) 3.80.	
ONT AUSSI COURU: Dandy Avenue, Jangle's Son, After Hours, Mile Plucka, Little Imp.	
COURSE NO 4	
No 4 Rideau Star (J. Cyrenne) 2.20 3.50 3.90 — No 5 Wildcat Mir (Y. Catellier) 3.10.	
ONT AUSSI COURU: Blue Waters, Duke Melburn.	
QUINELLA: No 4 Rideau Star — No 8 Wildcat Mir: 4 — 8: \$23.80.	
COURSE NO 5	
No 5 Ticklish Affair (M. Aubin) 5.10 6.20 2.60 — No 1 Trader Midway (R. Montroy) 6.70 2.60 — No 4 Grassy Girl (R. Beaudoin) 2.20.	
ONT AUSSI COURU: Flamingo Mir, Golden R. Scott.	
COURSE NO 6	
No 3 Betty Noc (M. Goguen) 10.90 2.00 2.00 — No 2 Rhythme Richelieu (B. Gervais) 7.70 6.10 — No 4 Tardieu Prince (P. Courteau) 6.30.	
ONT AUSSI COURU: Annie Cousin, Melrose Danny, Miss Perle, Richard Belle, Mirado.	
COURSE NO 7	
No 2 General Counsel (F. Pratte) 19.80 11.20 6.70 — No 3 Speedy L. Express (M. Goguen) 12.70 5.80 — No 3 Eliminator (J. Cyrenne) 4.50.	
ONT AUSSI COURU: Snip Spens, Eleanore Atom, Tom Angus, Jos Brook, Late Arrival.	
QUINELLA: No 2 General Counsel — No 3 Speedy L. Express: 2 — 3: \$154.90.	
COURSE NO 8	
No 1 Devil's Pride (Y. Catellier) 6.10 2.50 2.30 — No 4 Fatherland (H. Filion) 4.40 2.50 — No 7 Rebel Brother (R. Cossette) 4.60.	
ONT AUSSI COURU: Scott, Scott Vanish, Two Mountains Vic, Adios Mars.	
COURSE NO 9	
No 4 Two Mountains Viva (D. Normandin) 10.20 6.20 4.10 — No 5 Miss Beatrix (J. Aubin) 6.20 5.30 — No 3 Candy Mir (B. Gervais) 5.70.	
ONT AUSSI COURU: Stronghold, D.C. Champ, Toss Brooke, Sunset Hammer, Windsor a été retiré.	
COURSE NO 10	
No 4 Rover Boy (A. Jean) 4.20 4.20 2.50 — No 2 Coast Diversion (R. Beaudoin) 5.50 3.00 — No 1 Gazelle Hat (P. Courteau) 3.30.	
ONT AUSSI COURU: Pocono Pete, Green Gold, Margaret Cash, New Bunny, Gabby Venian.	
EXACTA: No 4 Rover Boy — No 2 Coast Diversion — No 1: \$27.50.	
MUTUEL: \$167,760.00.	
ASSISTANCE: 1,888.	



Première course: No 1, Michelle C.



Deuxième course: No 4, Dudley's Wick



Première course: No 4, Prince Rapide



Deuxième course: No 5, Gold Student

Quatre victoires pour Yvon Catellier

Yvon Catellier a été le conducteur le plus en évidence à la piste de course de Québec alors qu'il a enregistré un tour du chapeau dimanche après-midi après avoir récolté un gain lors du programme de samedi soir, André Jean a eu deux gains hier, et un samedi.

Catellier a conduit Gold Student à la victoire dans la 2e course dimanche pour former la seconde partie du pari-double, puis il a réussi son deuxième triomphe dans la 5e épreuve avec Wing Ding King en un temps de 2:08.1, et il a conduit Kawantha Atom à la victoire dans la 10e course pour compléter son tour du chapeau.

Le prochain programme à la piste locale aura lieu jeudi, 30.

TIMELY KNIGHT BAT BLAZE PICK

Plus chanceux que la semaine précédente, alors qu'il avait vainement bataillé à l'extérieur pour tenter de vaincre Blake Pick, Timely Knight, protégé de Roger White, a réussi l'exploit hier après-midi. Sur un tracé lent, Timely Knight a pris la mesure du favori à 4-5 dans la ligne droite.

Le ruse Keith Waples a démarré rapidement, comme il l'avait fait la semaine précédente. Il a franchi le premier quart en 29.4 secondes. Puis, il a atteint le poteau du demi-mille après 32.3 secondes. Le troisième quart a été franchi

en 28.3, mais Timely Knight n'a pas été étourdi. Le dernier quart n'a été franchi qu'en 34 secondes et l'ambleur de 8 ans qu'est Timely Knight a gagné en 2:05.

KEYSTONE PAT VAINGUEUR

Pour une rare année, le circuit juvénile canadien a couronné tour à tour de nombreux champions: Shrek, J.T. Parker, Sergeant Hill, Sanka, Samedi soir, dans la dernière tranche du circuit, version Blue Bonnets, Keystone Pat a paradié à son tour dans le cercle des vainqueurs.

Propriétaire de l'écurie Refaj, entraîné et piloté par John Hayes, Keystone Pat jouait le rôle de favori et il n'a pas déçu. Il a été chronométré en 2:04.4 sur piste lente. Keystone Pat en l'année a sa 8e victoire en 21 courses. Il a porté ses gains de l'année en cours à \$33,600 et, même s'il a gagné passablement d'argent aux États-Unis, il sera vraisemblablement couronné le meilleur ambleur de 2 ans au pays.

C'est quand même lui qui a réussi le mille le plus rapide en 1969, chez les 2 ans du circuit juvénile, avec un chronométrage de 2:01.2, réalisé dans l'Ohio, à Scioto Downs, le 23 août.

Ce soir, dans la course principale, pour un enjeu de \$2,700, Jasco Mir fera la lutte à King Tar et Lively Pick.

SAMEDI	
COURSE NO 1	
TROT: No 5 Mr Coal Dust (A. Marcotte) 5.00 3.10 2.60 — No 2 Tasha Lind (B. Desjardins) 4.30 3.30 — No 8 Tasha Lind (P. Caldwell) 2.60.	
ONT AUSSI COURU: Dangerous Luck, Petty Boy, Harvest Dr Fam, J.T.W. Honey Mir, Lela Sharpshooter a été retiré.	
COURSE NO 2	
AMBLE: No 5 Cottage (R. White) 2.50 2.60 2.30 — No 7 Northwood Hawk (C. Gagnon) 16.80 6.60 — No 6 Jay Tree (R. Barreault) 3.20.	
ONT AUSSI COURU: Glory Flicka, Alex Angus, Fast Bell, Bravo Angus, Armbr Julep.	
PARI - DOUBLE: 3 — 5 — 5 \$7.70.	
COURSE NO 3	
AMBLE: No 3 Andys Son (R. Barreault) 8.40 2.70 2.10 — No 5 Score Time (R. White) 3.10 2.10 — No 5 Golder Mir (H. Côté) 2.10.	
ONT AUSSI COURU: Meadow Leno, Coral Ridge.	
COURSE NO 4	
TROT: No 4 Sharp Kilt (R. Couta) 10.50 6.30 3.30 — No 7 John Mir (L. Desrosiers) 20.70 4.50 — No 3 Mir Parish (R. Barreault) 2.50.	
ONT AUSSI COURU: Lady Ciro, Cote Mir, Robert Titan, Telstar Hanover, Scratched a été retiré.	
QUINELLA: 2 et 7: \$10.20.	
COURSE NO 5	
AMBLE: No 4 Star Brook (G. Lachance) 5.20 3.50 3.10 — No 8 Whirlwind (A. Hanna) 13.90 5.80 — No 7 Duke of Belmont (C. Pelletier) 5.40.	
ONT AUSSI COURU: Dino Mir, Minouche, Tin Knocker, Beautiful Katy, Kawantha Beale.	
COURSE NO 6	
AMBLE: No 4 Lion CV (C. Dupré) 2.30 2.30 2.30 — No 1 Hasty K (L. St-Jacques) 2.90 2.40 — No 1 Fairwell Light (M. Turcotte) 3.40.	
ONT AUSSI COURU: Hickory Stout, Drifted The Pre, Bare Foot Boy, Modocin, My Thought.	
COURSE NO 7	
TROT: No 5 Mighty Hoot (R. Ponton) 14.90 7.20 5.00 — No 2 Wana Steam (J. Hébert) 7.30 5.00 — No 8 Ralphus Mir (P. Robillard) 3.20.	
ONT AUSSI COURU: Kawantha Callis, H.D. Iks, Runnymede Penelope, Fame N Fortune, Steamship Mir.	
QUINELLA: 2 et 5: \$45.10.	
COURSE NO 8	
AMBLE: No 4 Cap Hanover (B. Côté) 2.60 2.80 2.40 — No 3 Ray Mir (L. Gendron) 3.60 2.50 — No 1 D.C. Blackstone (J.J. Martineau) 2.60.	
ONT AUSSI COURU: Knight Surprise, Lachance Mir, Miss Lady Byrd.	
COURSE NO 9	
AMBLE: No 3 Keystone Pat (J. Hayes) 3.10 2.90 2.20 — No 4 Brazil Fleur (M. Cournoyer) 6.00 2.60 — No 1 Shrek (S. McAvoy) 2.30.	
ONT AUSSI COURU: Search Me, Parnell Hanover, T. Parker, Sanka, Top Deck Lobell, J.T. Parker, Markman Mir.	
COURSE NO 10	
AMBLE: No 3 Sunny Brier (G. Bardier) 23.90 14.40 6.90 — No 8 Marnie (M. Lefebvre) 15.40 7.50 — No 1 Scott Chance (G. Lachance) 3.30.	
ONT AUSSI COURU: Marsha Mir, Dickie Dares, Sailor Mon, Mighty Cardinal, François Albr.	
EXACTA: 3 et 8: \$257.60.	
MUTUEL: \$207,376.	

DIMANCHE	
COURSE NO 1	
TROT: No 5 Broadway Joe (L. Turcotte) 22.30 12.20 8.20 — No 1 Queen Valley (D. Laroche) 7.30 4.10 — No 3 Hossier Smoke (J.-C. Martineau) 2.30.	
ONT AUSSI COURU: Gooses Valley, Lullwater Frost, Two Mountains, Hearty Dares, Scott Gay, Rebel tains Fury, Flemington Todd, Ramblin Star.	
COURSE NO 2	
AMBLE: No 4 Jaquet (J. Hébert) 5.10 11.30 6.70 — No 5 Klamath Song (C. Pelletier) 6.00 3.60 — No 4 The Mighty Count (C. Rochelleau) 5.60.	
ONT AUSSI COURU: Sergeant tains Fury, Flemington Todd, Ramblin Star.	
PARI - DOUBLE: 3 et 5: \$404.90.	
COURSE NO 3	
AMBLE: No 4 Invitation (R. White) 3.10 2.30 2.10 — No 5 Blaze Pick (K. Waples) 2.30 2.10 — No 2 Shadydale Pitch (B. Côté) 2.30.	
ONT AUSSI COURU: Non Stop Facelast Pick.	
COURSE NO 4	
AMBLE: No 2 Pepper Mir (S. Grier) 2.60 2.30 — No 5 Yankee Dancer (R. White) 3.20 3.10 — No 8 Gyro Pick (R. Barreault) 3.40.	
ONT AUSSI COURU: Emballer, Marie Handy, Beale Mir, Vibrant Mir, Miss Mann.	
QUINELLA: 2 et 5: \$13.70.	
COURSE NO 5	
AMBLE: No 1 Ski Bum (P. Robillard) 26.80 11.30 6.70 — No 3 Shadydale Chan (G. Lachance) 6.20 4.70 — No 4 Sticken Up Joe (G. Gendron) 6.10.	
ONT AUSSI COURU: Ace Dean, Blaze Hanover, M. Chockyette, Knight Magic, Royal Dominion.	
COURSE NO 6	
AMBLE: No 3 Star Alan (B. Côté) 6.30 2.50 2.90 — No 6 Frankota (R. White) 4.20 3.10 — No 1 Wild Chance (R. Barreault) 3.30.	
ONT AUSSI COURU: Canadian Datchess, Nibble Leo, Dean Leo, Mighty Leo, Los King.	
COURSE NO 7	
TROT: No 3 Lauries Mon (D. McTavish) 3.60 3.70 2.40 — No 2 Scotch Admiral (G. Lachance) 3.30 3.10 — No 4 Desert Prince (J.-J. Martineau) 6.10.	
ONT AUSSI COURU: Ready Mix, Marion G Frost, Ruth Ann Sky, Lullie.	
QUINELLA: 2 et 3: \$26.50.	
COURSE NO 8	
AMBLE: No 1 Grateful Pat (B. Côté) 4.20 2.10 2.90 — No 6 Papa (J. MacGregor) 12.40 8.00 — No 4 Joliff Top, pector, Inerail, Harry's Bomber, Hossier Smoke, Kawantha Atom.	
ONT AUSSI COURU: Boiger Ha-Robillard 5.80.	
COURSE NO 9	
AMBLE: No 1 Super Wave (J. Kopas) 3.30 2.10 2.10 — No 3 Penn Hanover (J. Hayes) 2.60 2.10 — No 6 Shlang Lad (C. Boring) 2.10.	
ONT AUSSI COURU: Keystone Adage, Boot Hill, Supreme Yankee.	
COURSE NO 10	
AMBLE: No 4 Howard Mit (P. Robillard) 16.90 6.60 2.50 — No 2 Precision Mir (J. Hébert) 15.70 4.30 — No 1 Running Bird (R. Barreault) 3.30.	
ONT AUSSI COURU: Novae Scott, Benjamin Hanover, Pell J Adios, Carmen Mir, Sir Winston Pick.	

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFMT-TV QUEBEC	5 CKMI-TV QUEBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT WASH.	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUEBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI - LUNDI

P.M.

12.00	3-Where The Heart Is (*)
	8-Minirama
	8-Bewitched
	10-Les p'tits bonshommes
	12-The Flintstones (*)
12.05	13-Sur la scène du monde
12.10	10-Première édition
12.15	6-Actualité - Editorial
	10-Ciné-Lundi
	12-Les petites annonces
12.24	3-CBS News (*)
12.30	3-Search for Tomorrow (*)
	6-De tout de tous
	7-Deuxième édition
	8-That Girl (*)
12.45	7-C'est mon opinion
12.50	7-Midi-Sport
	12-Edith Sere (*)
	13-Rue Principale se poursuit
1.00	3-One O'Clock Weather (*)
	6-Appelle-O-4
	7-Vive les femmes (*)
	8-Dream House (*)
	10-Cinéma (*) "Le bulles ardent" (6) - E-U. 1960. - Drame de D. Petrie, avec Richard Burton et Barbara Rush. - Un médecin accepte d'abréger la vie d'un ami qui souffre de maladie incurable. Présentation équivoque du problème de l'euthanasie.
1.02	3-Across The Fence (*)
1.15	3-Channel 3 Presents (*)
	13-Les plus beaux films
1.30	3-As the World Turns (*)
	6-Au bout du fil
	6-Test Pattern & Music
	8-Let's Make A Deal (*)
	12-Magistrate's Court (*)
1.45	7-Le français oral
1.50	6-Prelude
2.00	3-Love Is A Many Splendored Thing (*)
	6-Entre nous
	6-Strange Paradise (*)
	7-Sur deux notes
	8-Newlyweds (*)
	10-Ciné-Lundi
	12-Peyton Place
2.30	3-Guiding Light (*)
	6-Double Exposure (*)
	7-C'est beau la vie
	8-Dating Game (*)
	10-Oui ou non (*)
	12-People In Conflict (*)
3.00	3-Secret Storm (*)
	6-Take Thirty
	7-Femme d'aujourd'hui
	8-General Hospital (*)
	10-Femme d'aujourd'hui
	12-A Doctor's Diary (*)

Bure

CANADIENNE

D'ÉPINETTE

FACILITE LA DIGESTION

HORAIRE DES POSTES LOCAUX TRANSMIS PAR CÂBLE ET DES POSTES

6-Name Of The Game (*)	7-A la seconde (*)	8-The Survivors (*)	10-Claude Blanchard (*)	10-A la seconde (*)	10-A la seconde (*)	9.30	3-NFL Football (*)	7-New York at Dallas	7-Le paradis terrestre (*)	10-Le paradis terrestre (*)	12-Pign Whistle (*)	13-Le paradis terrestre (*)	10.00	6-Coup de file (*)	7-Les espions (*)	8-Love American Style (*)	10-Coup de file (*)	12-Les espions (*)	13-Les espions (*)	10.30	6-Panoramonde	6-Man Alive	10-Le 10 vous informe (*)	10.45	6-Heure Exquise: "Tempête sur la mer" (5) E-U. 1953. Drame d'aventures de R. D. Webb, avec Robert Wagner et Terry Moore. - Conflits entre deux groupes de pêcheurs d'éponges. Belles photos sous-marines. Brutalités.	6-CBC-TV News	7-Téléjournal	8-The 11 O'Clock News	10-En pantoufles	10-Téléjournal	12-The National News	13-Téléjournal	11.20	3-World of Sports (*)	6-Dateline	7-Troisième édition	12-Pulse (*)	13-Sur la scène du monde	11.25	6-Editorial & Late Scores	8-Joe Bishop Show (*)	11.30	6-Nouvelles du sport	12-Pulse (*)	11.31	6-After II	7-Cinéma	11.40	6-Cinéma: "Quand minuit sonnera" (5) - France 1936. Mélodrame policier de L. Joannon, avec Pierre Renoir et Marie Bell. - L'auteur d'un crime se trouve l'objet d'une tentative de chantage de la part de ses anciens complices. Intrigue attachante.	12-Cinéma	12-Man In A Suitcase (*)	11.45	3-Merv Griffin Show (*)	12.30	10-Première édition	10-Fermature	12.40	6-Musique Marc Legrand	12.50	6-Fin des émissions	1.04	6-Postlude	1.15	6-Fin des émissions	13-Nouvelles anglaises	1.33	13-Fin des émissions	2.00	3-Sign Off	A.M.	3-Test Pattern	7.00	3-CBS Morning News (*)	6-Mire et musique	7.15	10-Mire et musique	7.30	7-Les Léve-Tôt	10-Les p'tits bonshommes	12-Sign-On (*)	13-Pusée XL-5	7.35	6-Musique Marc Legrand	7.45	3-Morning Report (*)
------------------------	--------------------	---------------------	-------------------------	---------------------	---------------------	------	--------------------	----------------------	----------------------------	-----------------------------	---------------------	-----------------------------	-------	--------------------	-------------------	---------------------------	---------------------	--------------------	--------------------	-------	---------------	-------------	---------------------------	-------	---	---------------	---------------	-----------------------	------------------	----------------	----------------------	----------------	-------	-----------------------	------------	---------------------	--------------	--------------------------	-------	---------------------------	-----------------------	-------	----------------------	--------------	-------	------------	----------	-------	---	-----------	--------------------------	-------	-------------------------	-------	---------------------	--------------	-------	------------------------	-------	---------------------	------	------------	------	---------------------	------------------------	------	----------------------	------	------------	------	----------------	------	------------------------	-------------------	------	--------------------	------	----------------	--------------------------	----------------	---------------	------	------------------------	------	----------------------

12.45	7-C'est mon opinion
12.50	7-Midi-Sport
1.00	3-One O'Clock Weather (*)
	6-Appelle-O-4
	7-Vive les femmes
	8-Dream House (*)
	10-Horizons verts
	12-John Manolesco (*)
1.03	3-Across The Fence (*)
1.15	3-Channel 3 Presents (*)
	13-Les plus beaux films
1.30	3-As the World Turns (*)
	6-Au bout du fil
	6-Test Pattern & Music
	8-Let's Make A Deal (*)
	10-Cinéma (*) "Départ pour le Brésil" (4-E) - All. 1961. - Documentaire de H. Niebling. - Panorama social et politique du Brésil. Montage vertigineux. Grande variété de prises de vues.
1.45	7-Le français oral
1.50	6-Prelude
2.00	3-Love Is A Many Splendored Thing (*)
	6-Entre nous
	6-Strange Paradise (*)
	7-Sur deux notes
	8-Newlyweds (*)
	10-Ciné-Mardi
	12-Peyton Place
2.30	3-Guiding Light (*)
	6-Double Exposure (*)
	7-Le monde au féminin
	8-Dating Game (*)
	10-Ni oui ni non (*)
	12-People In Conflict (*)
3.00	3-Secret Storm (*)
	6-Take Thirty
	7-Femme d'aujourd'hui
	8-General Hospital (*)
	10-Femme d'aujourd'hui
	12-A Doctor's Diary (*)
	13-Femme d'aujourd'hui
3.30	3-Edge Of Night (*)
	6-He, les Gars
	6-Edge Of Night (*)
	8-One Life to Live (*)
	10-Madame s'amuse (*)
	12-The Moneybags (*)
4.00	3-Gomer Pyle (*)
	6-Le commodore Sémaphore
	7-Galloping Gourmet (*)
	8-Bobino (*)
	8-Dark Shadows (*)
	10-La cabane à Midas (*)
	10-Bobino (*)
	12-Batman (*)
	13-Bobino (*)
4.30	3-Perry Mason
	6-Swingaround
	7-Sol et Gobelet (*)
	13-Sol et Gobelet (*)
	8-The Munsters
	10-Sentinelles de l'air (*)
	12-Tar Trek (*)
	13-Sol et Gobelet (*)
	6-Sentinelles de l'air (*)
	8-Super Heroes (*)
	10-Route 66 (*)
	8-Gillian's Island (*)
	10-Le 5 à 6 (*)
	13-Mini-free (*)
5.30	3-Have Gun Will Travel
	6-Le 5 à 6 (*)
	8-Beverly Hillsbillies
	10-La vie qui bat (*)
	12-The Pierre Bertin Show (*)
6.00	3-World Of Sports (*)
	6-Dateline
	7-Troisième édition
	8-Six O'Clock Movie
	10-Studio 10 (*)
	12-Téléoscope
	13-Pulse (*)
6.15	3-Weatherwise (*)
	7-C'est mon opinion
	7-C'est mon opinion
	8-Newstime (*)
	6-Panoramonde
	6-Ghost & Mrs Muir (*)
	7-Bonsoir copains (*)
	10-Téléjournal
	13-Sur la scène du monde
	6-Nouvelles du sport
6.40	10-24 heures
7.00	3-CBS News (*)
	6-Mannix (*)
	6-This Week With Barb
	10-Le 10 vous informe (*)
	6-Format 30
	12-Here's Lucy (*)
	12-Elle et lui
7.25	10-Les commentaires de

Décès de Mme Francis Flynn

Madame Francis Flynn, née Jeanne Lussier, épouse de feu Me Francis Flynn, avocat, est décédée le 26 octobre 1969 à Québec à l'âge de 73 ans. Elle demeurait au no 1330, rue Duquet, Sillery.

Madame Flynn laisse dans le deuil sa fille ses fils, ses belles-filles et son gendre: Me et Mme Irénée Simard (Françoise), le Sénateur et Mme Jacques Flynn, M. et Mme Jean Flynn, ses petits-enfants: Mme Willie Lefebvre (Carol Flynn), Marie et Francis Flynn, ses sœurs, son frère, ses belles-sœurs et son beau-frère: Mlle Simone et René Lussier de St-Hyacinthe, M. et Mme Georges Lussier de Montréal, le Colonel et Mme Percy Flynn.

Madame Flynn repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 46, ouest boulevard St-Cyrille.

Les funérailles auront lieu mercredi le 29 octobre 1969 en l'église St-Charles Garnier et l'inhumation au cimetière Bel-

Décès de Mme Oscar Hamel

Mme Oscar Hamel, née Gabrielle Dorion, épouse de feu Oscar Hamel est décédée le 25 octobre 1969, à Québec à l'âge de 81 ans. Elle laisse dans le deuil ses enfants et belles-filles: M. et Mme Robert Hamel (Madeleine Pouliot), M. et Mme Pierre Hamel (Gabrielle Magnan), MM. André et Jean Hamel, M. et Mme François Hamel (Charlotte Dussault). Son frère et sa sœur, son beau-frère et ses belles-sœurs: Mme Henri Talbot (Marguerite Dorion) de Québec, M. et Mme Charles Dorion (Antoinette Blanchette), de Québec, Mme Robert Dorion de Québec, M. Arthur Hamel de Montréal. Ses petits-enfants: Lucie, Marie-Josée, Françoise, et Geneviève, Denis, Louis, Nicole (Mme Michel Vallières), Thérèse et Christine; Pascale, Philippe et Bernard.

Ses neveux et nièces: Geneviève Gagnon (Mme Guy Bourdeau), M. et Mme Denis Gagnon, Hélène Talbot (Mme Marcel Pélissier), M. et Mme Gilles Dorion (Thérèse Arès), M. André Talbot, Sr. Marie Talbot r.j.m. Sillery, M. et Mme Pierre Talbot, Lucille Hamel (Mme Claude Gourdau) de Québec et Louise Hamel (Mme Marc Lavigne) de Lasalle.

La dépouille mortelle est exposée à 300, chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi en l'église Notre-Dame du Chemin et l'inhumation se fera au cimetière Belmont. La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine Ltee de Québec.

Pendant des siècles, les Espagnols ont cru que le cuivre poussait dans le sol. Ils pensaient que si une mine, dont les gisements étaient épuisés, était laissée à elle-même pour un bonne période, le cuivre repousserait de lui-même.

SERVICES SPÉCIAUX

VAILLANCOURT & FRERE

FOURRURES

Vente — Echange — Modelage

M.F.A. 246 Des Oblats — TEL.: 524-3747

14368 8-9 (1. mer. s. au 5-11) 5.5.

MAHEU & MAHEU INC.

INSECTICIDES

REPRESSION DE TOUT INSECTE ET RONGEUR

319, Du Pont, Québec 2

525-8380 ou 525-8345

Pour l'

ACHAT
de vos
FOURRURES

Consultez un spécialiste en

GASTON
ST-HILAIRE Enr.

Vente — Confection

Réparation

274, 7e RUE LIMOULOU

TEL.: 529-1181

14601 19-9 (1. mer. s. au 17-12) 5.5.



FACE HOPITAL ST-FRANÇOIS D'ASSISE

15122 22-10 (1. mer. s. au 20-12) 5.5.

YOGA

Cours l'après-midi

et le soir.

Spécialité: COURS

POUR LES RELIGIEUX

TEL.: 524-5849

CENTRE DE YOGA

750 EST, RUE ST-JOSEPH, QUE.

14459 15-9 (1. mer. s. au 12-11) 5.5.

MONUMENTS funéraires, vente, répara-

tion, nettoyage, lettres au cimetière.

Villeneuve & Frère, manufacturier,

1050, Canadien, Tel.: 523-5394 ou

523-7482

14818 4-10 (1. mer. s. au 12-11) 5.5.

Gardenia Ltée

FLEURISTE

maintenant à sa

NOUVELLE BOULIQUE

1272, Chanoine-Morel, Qué. 6

683-2166

14806 15-10 (1. mer. s. au 12-12) 5.5.

Si vous aimez le foie

Le ministère fédéral de la Santé suggère que vous achetiez du foie de porc, d'agneau ou de bœuf. Tous contiennent beaucoup de fer et vous feront économiser, car ils sont bien moins chers que le foie de veau.

La variété de pomme McIntosh a été découverte à l'état sauvage dans les bois de Dundela, en Ontario de l'est.

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIÈCES
REPARATION - SERVICE

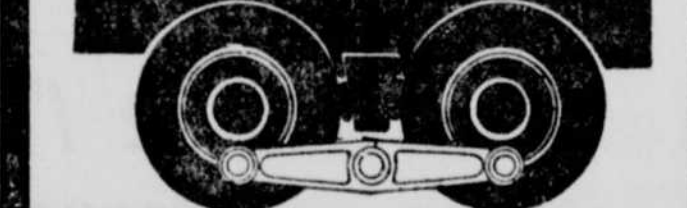
Ressorts d'automobiles

AVIS AUX CAMIONNEURS

Réparation et installation de
cousinets (bushings) sur camions TANDEM.
Représentant exclusif de HENDRICKSON au Québec

RESSORTS

de camions, autobus, remorques et automobiles



Consultez les experts de

ALPHONSE BLONDEAU

& FILS

145 BOUL. DES CEDRES — TEL.: 626-6941

(à l'arrière du Colisée)

14907 13-10 (1. mer. s. au 3-11) R.D.

Autos à vendre

GRAND SPECIAL



Pour une magnifique

VAUXHALL VIVA '69

Attention!... Quantité limitée, premiers

arrivés... Premiers servis.

Même à ce bas prix, vous obtenez:

● LE SERVICE ● LA COMPÉTENCE ● LA GARANTIE DE SATISFACTION

GIGUÈRE

AUTOMOBILES

Boulevard Hamel

TEL.: 529-1351

Votre garage ouvert jour et nuit.

15284 25-10 (2. mer. s. au 1-11) 5.5.

Nécrologie

BEAULIEU — A Québec, le 26 octobre 1969, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédé subitement, M. J.-Eustache Beaulieu, ex-comptable municipal, époux en 1ères nocces de feu dame Claudia Pelletier, en 2es nocces de feu dame Eugénie Filion, en 3es nocces de feu dame Alice Courteau, et en 4es nocces de dame Marie-Anne Valière, père de Paul-Etienne, Emilien, Adèle (Mme veuve Fernand Soucy), Louise (Mme P.-André Jacques). Il demeurait à 225, Des Chênes Ouest.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures 30.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 15, pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

27-10 (2 fs)

BELANGER — A St-Nicolas, le 24 octobre 1969, à l'âge de 16 ans, est décédé accidentellement, M. Pierre Bélanger, étudiant au Pavillon Marie-Victorin, fils de M. Jean-Raymond Bélanger et de dame Georgette Beaulieu. Il demeurait à 773, de La Sûreté.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 1025, Route de l'Église, Ste-Foy, à 2 heures 45, pour l'église de Ste-Geneviève et de là au cimetière Belmont.

27-10 (2 fs)

BELLEAU — A Québec, le 24 octobre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédée Mlle Angéline Belleau, ménagère au presbytère de Notre-Dame de Pitié, fille de feu M. Joseph Belleau et de feu dame Victoria Poitras. Elle demeurait au 990, St-Vallier Ouest.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue à 9 heures 45, pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière Belmont.

25-10 (2 fs)

BERNARD — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 25 octobre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Gaudias Bernard, époux de dame Fernande Racine, père de Ronald, André, Jean, Fernande (Mme Nelson Plourde), Thérèse (Mme Rolland Lizotte), frère de St-Marie-Anne, S.T.J.S.V. St-Julienne, SR. ST-J.S.V. St-Eugénie, S.T.J.S.T.C. Noël, Bernadette, Joseph, Paul-Emile, Marie-Jeanne, Cécile, Marguerite, et Lucienne.

Il demeurait à 17, rue St-Onge, Courville.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 2290, avenue Royale, à 8 heures 50, pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial.

27-10 (2 fs)

BOIS — A Trois-Pistoles, le 24 octobre 1969, à l'âge de 26 ans, est décédé accidentellement, l'abbé Robert Bois, Maître de Salle au Collège Ste-Anne, fils de M. Conrad Bois et de dame Auris L'Héritier, frère de Alire, Luc, Gilles, Marcel, Rachelle, Jacques, Jules, Rock. Il demeurait à St-Pamphile.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Un premier service sera chanté au Collège Ste-Anne, à 8 heures 30. Il sera exposé en l'église de St-Pamphile, à partir de 1 heures mardi et de là au cimetière St-Pamphile.

27-10 (1 fs)

BOIS — A Trois-Pistoles, le 25 octobre 1969, à l'âge de 26 ans, 11 mois, est décédé accidentellement, M. Robert Bois, fils de M. Conrad Bois et de dame Auris L'Héritier, comte de l'Islet.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Claudi Lavoie de St-Pamphile, à 2h.55 pour l'église de St-Pamphile et de là au cimetière paroissial.

25-10 (2 fs)

COURCY — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 25 octobre 1969, à l'âge de 69 ans et 9 mois, est décédée dame Cécile Bernatchez, épouse de feu M. Ernest Courcy, mère de Georgette (Mme Fernand Côté), Lucille (Mme Léonard Gaudreau), Mme Thérèse Courcy, Mme Yolande Courcy, sœur de Adolphe, Blanche (Mme Wilfrid Legaré), Alida (Mme L.-Philippe Couture), Corinne, Catherine (Mme Charles Allard). Elle demeurait à 35, rue St-Thomas, Montmagny.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Marcel Ruelland, 31 avenue de la Fabrique, Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

27-10 (2 fs)

COUTURIER — A Lévis, le 25 octobre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé dame Marie-Jeanne Gendron, épouse de feu M. Edmond Couturier, mère de Gertrude (Mme Antoine Paradis), Imelda (Mme Maurice Amyot), Rosaire, Lucienne (Mme Eugène Langlois), Ludger, Robert, Roger, Lucien, Antonin, Raymond, Yvon, Pauline (Mme Robert St-Cyr), Jo, Sœur Thérèse Couturier, s.m., Jeannine et Jacques. Elle demeurait à 12, Thivierge, Lévis.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures.

Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 2 heures 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière de Lauzon.

27-10 (2 fs)

DION — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 octobre 1969, à l'âge de 76 ans et 11 mois, est décédée dame Maria Beaudoin, épouse de feu Théophile Dion, mère de Jean-Robert, Marcel, Marius, Hénédine (Mme Henri Beaudoin), Géraldine (Mme Rolland Roy), Jeanne-D'Arc (Mme Apollinaire Dutilleul), Clément, Paul-Aimé, sœur de Josephine (Mme Joseph Mercier), Yvonne (Mme Joseph Moisan), Marie-Laure (Mme Pierre Leblanc), M. Joseph Beaudoin. Elle demeurait à Montfleury, cte Belchasse.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 octobre, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire A. Lacasse Enr., St-Cervais, à 9 heures 30, pour l'église de Montfleury et de là au cimetière de la paroisse.

27-10 (2 fs)

FALARDEAU — A Loretteville, le 25 octobre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédée M. Paul Falardeau, époux de dame Luciana Barrette. Il demeurait à 155, boul. Bastien.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Falardeau & Fils Inc., 30, rue St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial.

27-10 (1 fs)

FLYNN — A Québec, le 26 octobre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Jeanne Lussier, épouse de feu Me Francis Flynn, avocat. Il demeurait à 1330, rue Duquet.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 46 Ouest, boul. St-Cyrille, à 9 heures 45, pour l'église de St-Charles-Garnier et de là au cimetière Belmont. S.V.P. remplacer les offrandes de fleurs, par un don au Centre anticancéreux de l'Hôtel-Dieu de Québec.

27-10 (2 fs)

GAUVIN — A Québec, le 25 octobre 1969, à l'âge de 96 ans, est décédée dame Delphine Rainville, épouse de feu M. Philémon Gauvin. Elle demeurait à la Maison Mère Malet.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 120 rue St-Jean, à 8 heures 30, pour l'église de Giffard et de là au cimetière de Giffard.

27-10 (2 fs)

HAMEL — A Québec, le 25 octobre 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Gabrielle Dorion, épouse de feu M. Oscar Hamel, mère de Robert, Pierre, André, Jean et François, sœur de Marguerite (Mme Henri Talbot) et Charles.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 octobre, à 9 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Belmont.

27-10 (3 fs)

ST-GEAIS — A Charlebois, le 24 octobre 1969, à l'âge de 17 ans, est décédé Claude St-Gelis, fils de M. Vincent St-Gelis, électricien au camp Valcartier, et de dame Simone Gérard, frère de Nedma, André. Il demeurait à 788, 47e rue Est, Charlebois.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 6450, boulevard Henri-Bourassa à 9 heures 45, pour l'église Notre-Dame de l'Espérance et de là au cimetière St-Charles.

25-10 (2 fs)

LEGARÉ — A Québec, le 24 octobre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Fortunat Legaré, marchand, époux en 1res nocces de feu Elise Fortin et en 2es nocces de Claire Trahan. Il demeurait au 253, Bagot.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau, 224, St-Vallier Ouest à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

25-10 (3 fs)

LEGENDE — A Ste-Foy, le 25 octobre 1969, à l'âge de 45 ans, est décédé le Dr Alfred Legendre, époux de dame Yolande Gagnon. Il demeurait à 1075, avenue Fournier, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu mardi, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 1025, route de l'Église, Ste-Foy, à 1 heure 50, pour l'église de St-Denis du Plateau et de là au cimetière Belmont.

27-10 (2 fs)

METIVIER — A Québec, le 25 octobre 1969, est décédé M. Ernest Metivier, époux de dame Yvonne Brunau, père de Yolande, Lucienne, Pierre, o.p., frère de Marie-Claire (Mme Alfred Blais).

Les funérailles auront lieu mardi, le 25 octobre, à 3 heures.

Départ du nouveau foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 945, rue Marguerite-Bourgeois, à 2 heures 45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

(2 fs)

NADEAU — A St-Léon de Standon, Dorchester, le 25 octobre 1969, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Amédée Nadeau, époux en 1ères nocces de feu dame Zenilda Lecours et en 2es nocces de feu dame Josephine Doyon.

Les funérailles auront lieu mardi, à 6 heures.

Départ du foyer funéraire Morissette & Fils, St-Léon de Standon, à 9 heures 50, pour l'église de St-Léon de Standon et de là au cimetière paroissial.

27-10 (1 fs)

PATRY — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 octobre 1969, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Gustave Patry, époux de dame Bernadette Côté, père de Jacques, Pierrette (Mme Denis Brochu), Hélène (Mme Gérard Tremblay), Jean, Nicole (Mme Jean-Marc Devlin), Colette, Francine, André, frère de Aldine (Mme Yvonne Antolli Gosselin) et Alphonse. Il demeurait à St-Charles de Belchasse.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Edouard Trahan, avenue Royale, à 2 heures 50, pour l'église de St-Charles et de là au cimetière paroissial.

27-10 (1 fs)

ROUSSEAU — A Québec, le 26 octobre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédée M. Marcel Rousseau, époux de dame Berthe Vézina, père de Jacques, Pierre, Robert, sœur de Louis, Pauline (Mme Gérard Roy). Il demeurait à 60, boul. des Alliés.

Les funérailles auront lieu jeudi le 30 octobre, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 30, pour l'église du Cap-Santé et de là au cimetière paroissial. Le trajet se fera en automobile.

27-10 (3 fs)

ROY — A Lévis, le 26 octobre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Alice Carrier, épouse de feu M. Lucien Roy, mère de Jean-Marie, Léopold, Raymond, Joseph, Pierre-Georges, Lucienne (Mme Paul-Emile Noreau), Alma (Mme Gabriel Caron), Gisèle (Mme Paul-Emile Huard). Elle demeurait à 4, St-Charles-Edouard, Lévis.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 6450, boulevard Henri-Bourassa à 9 heures 45, pour l'église Notre-Dame de l'Espérance et de là au cimetière St-Charles.

25-10 (2 fs)

LANDRY — A Québec, le 25 octobre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Juliette Landry, épouse de J.-Edouard Landry, mère de Rita (Mme Bernard Gravel) de Pierrefonds, Françoise (Mme Roland Gravel de Brassard, Jean-Louis, Louise, Charlotte (Mme Paul Bernier), Gille de Brassard, sœur de Emile et Roméo, Yvonne (Mme Armand Leblond), Lorette (Mme Paul-Emile Dupont). Elle demeurait à 1900, Cardinal-Ville-neuve.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 octobre, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 318, de la Canadienne, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

27-10 (2 fs)

LEGARÉ — A Québec, le 24 octobre 1969, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Fortunat Legaré, marchand, époux en 1res nocces de feu Elise Fortin et en 2es nocces de Claire Trahan. Il demeurait au 253, Bagot.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau, 224, St-Vallier Ouest à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

25-10 (3 fs)

LEGENDE — A Ste-Foy, le 25 octobre 1969, à l'âge de 45 ans, est décédé le Dr Alfred Legendre, époux de dame Yolande Gagnon. Il demeurait à 1075, avenue Fournier, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu mardi, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 1025, route de l'Église, Ste-Foy, à 1 heure 50, pour l'église de St-Denis du Plateau et de là au cimetière Belmont.

27-10 (2 fs)

METIVIER — A Québec, le 25 octobre 1969, est décédé M. Ernest Metivier, époux de dame Yvonne Brunau, père de Yolande, Lucienne, Pierre, o.p., frère de Marie-Claire (Mme

Les démocrates accusés d'avoir reçu un cadeau de \$100,000 de Banks

par ROD CURRIE

WASHINGTON (P.C.) — Le sénateur républicain de l'Arizona, M. Paul Fannin, a accusé hier certains éléments du parti démocrate d'avoir reçu de l'administration Nixon, de faire obstacle aux efforts qu'il déploie pour obtenir la révision de l'affaire de Hal C. Banks.

Ainsi, dit-il, un homme de main des syndicats est autorisé à circuler en toute liberté aux États-Unis par suite d'un paiement de nature politique, de l'ordre de \$100,000.

Né aux États-Unis, Hal Banks était devenu, au Canada, président du Syndicat international des gens de mer. Accusé d'avoir usé de violence contre le chef d'un syndicat rival dans la région des Grands Lacs, il avait été condamné, par un tribunal canadien, à cinq années de prison. Il en appela de cette sentence et pendant que son appel était à l'étude, il obtint sa mise en liberté moyennant un cautionnement de \$25,000. Profitant de cette liberté sous caution, il réussit, en 1964, à se réfugier aux États-Unis.

Hal Banks est également recherché par la justice provinciale de l'Ontario sous l'accusation de parjure, commis en 1962 à l'occasion d'une déposition qu'il faisait devant une commission d'enquête sur les actes de violence dans la région des Grands Lacs.

Or, en vertu du traité d'extradition canado-américain, Banks ne peut être extradé des États-Unis que pour l'accusation de parjure et c'est en se prévalant de cette accusation que le Canada avait demandé son extradition.

En 1967, un tribunal américain décidait que Banks devait être remis aux autorités canadiennes par un commissaire américain. Mais, M. Dean Rusk, alors secrétaire d'Etat, usant de ses prérogatives en la matière, opposa son veto à la décision du tribunal.

Selon le sénateur républicain Fannin, M. Rusk avait alors agi pour des considérations électorales. En effet, M. Fannin affirme qu'au moment où M. Rusk eut annoncé son veto, des chèques de \$5,000 commencent à affluer dans les caisses de divers comités de la campagne électorale présidentielle du parti démocrate. En deux semaines, un total de \$100,000 avait été versé.

AFFAIRE CLOSE

Quant à M. William Rogers, le nouveau secrétaire d'Etat américain, seul habilité à réviser la décision de son prédécesseur, il estime qu'on ne pourrait rien faire pour ouvrir le dossier tant qu'une requête à cet effet n'a pas été présentée par le Canada. Or, le Canada en ce qui le concerne, considère l'affaire définitivement close.

Mais, M. Fannin ne se considère pas battu pour autant et il espère toujours que la question pourrait être réglée à la satisfaction aussi bien du Canada que des États-Unis, tout en préservant l'amitié entre les deux pays.

Il n'a pas reçu de réponse à sa démarche de la part de M. Rogers et il en attribue la cause à la présence, au sein de l'administration Nixon, de certains éléments démocrates, dont le secrétaire d'Etat serait "victime".

Le Liban accepte la médiation de Nasser

LE CAIRE (AFP) — Le Liban a accepté officiellement la médiation du président Nasser dans le conflit qui l'oppose aux commandos palestiniens, annonçait, hier matin, l'officiel Al Ahrâm, qui ajoute que dans sa réponse à la deuxième lettre du chef de l'Etat égyptien, le président Charles Helou souligne que de l'avis de plusieurs partis et organisations politiques libanaises, seule une intervention personnelle de Nasser peut résoudre la crise libanaise.

Les événements du Liban vont-ils aboutir à une conférence des chefs d'Etats arabes? On prête au président Nasser l'intention d'agir dans ce sens, d'autant plus qu'il aurait reçu l'appui des Soviétiques et qu'on déclare, dans les milieux informés, qu'une telle initiative égyptienne serait vue d'un bon oeil par les États-Unis.

Il semble, pour le moment, qu'il s'agisse d'un petit sommet regroupant les chefs d'Etats les plus directement concernés, auxquels se joindraient les dirigeants de la résistance palestinienne. Ce petit sommet pourrait étudier les questions qui sont directement à l'origine des événements.

Sept morts dimanche

LE CAIRE (A.F.P.) — Sept morts, — cinq civils et deux membres des forces de l'ordre —, tel serait le bilan des incidents de Tripoli pour la journée de dimanche, annonce l'agence du Moyen-Orient dans une dépêche datée de Damas. D'autre part, l'agence citant des sources proches de l'organisation palestinienne "El Fatah" affirme que l'armée libanaise pilonne à l'artillerie des positions de commandos dans la région de Marjayoun au sud du Liban et que les affrontements armés se poursuivent dans cette région.

La crise sera "gelée"

LE CAIRE (A.F.P.) — Tout indique que la crise libanaise sera "gelée" en attendant les résultats de la médiation du Caire entre les autorités libanaises et la résistance palestinienne, estime ce matin le journal "Al Ahrâm". Le quotidien considère qu'en dépit des nouveaux incidents survenus dimanche, incidents non moins graves que les précédents, les milieux libanais s'accrochent à un espoir et suivent avec un vif intérêt les efforts de médiation du gouvernement de la RAU. "Al Ahrâm" donne d'autre part de nouvelles précisions sur les circonstances de cette médiation. Selon le journal, l'ancien président de la République libanaise, M. Fouad Chehab, participe aux pourparlers pour une solution de la crise libanaise.

M. Chehab, selon "Al Ahrâm", a soumis aux leaders nationalistes libanais un plan élaboré par l'armée libanaise précisant les modalités d'une "coordination entre l'armée libanaise et les commandos palestiniens se refusant à discuter des "détails techniques" de ce plan avant que le Liban n'ait arrêté une ligne politique générale à l'égard de la résistance palestinienne.

La défaite de M. Couve de Murville est considérée comme un échec au gaullisme

PARIS (AFP) — La défaite électorale de M. Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre du général de Gaulle, éliminé par M. Michel Rocard, candidat de la Gauche, est un échec au gaullisme: c'est aussi un avertissement au gouvernement et à la majorité.

Telle est la conclusion des observateurs à l'issue du second tour des élections législatives partielles qui s'est déroulé dimanche dans la 14^e circonscription des Yvelines, situées à une vingtaine de kilomètres au sud de Paris, où s'opposaient M. Couve de Murville, candidat gaulliste et U.D.R., et M. Rocard, leader d'un petit parti de l'extrême-gauche non communiste, le Parti Socialiste Unifié (P.S.U.), et ancien candidat, contre M. Pompidou, aux élections présidentielles de juin 1969.

En deux ans, c'est la deuxième défaite de M. Couve de Murville. En 1967, il avait été battu dans le 7^e Arrondissement de Paris, les communistes ayant apporté, alors, leurs voix à son concurrent pourtant homme de droite, l'homme politique Couve de Murville n'a pas de chance, mais aussi, sa réserve parfois glacée, son humour froid et caustique, son calme imperturbable, son allure de grand bourgeois distant à force de dis-

crédit. La victoire de M. Michel Rocard est donc nettement à l'appui des centristes qui se sont détournés de M. Couve de Murville, pourtant politiquement plus proche d'eux que les socialistes, surtout lorsque, comme M. Rocard, ils se présentent sous l'apparence de socialistes "purs et durs".

M. Michel Rocard a, certes, bénéficié de sa campagne télévisée lors des élections présidentielles en juin 1969. Elle l'a fait connaître au plus grand nombre et, il faut le croire, après les résultats de dimanche, avec sympathie. Il a intrinsèquement gagné, la jeunesse, la connaissance sûre des chiffres et des ressorts économiques, sont de bons atouts auprès des électeurs. Les souvenirs de mai 1968, mauvais quand il s'agit des centristes, s'éloignent, en tout cas ils n'ont pas été assez forts pour éloigner de M. Rocard ceux qui, sous son action et ses discours à cette époque, auraient pu, logiquement, s'éloigner.

Depuis mai 1968, il y a eu la spéculation sur le franc, la dévaluation, le plan d'austérité de M. Valéry Giscard d'Estaing. Le manque de confiance qui se traduit en malaise, comme l'a re-

le Liban. On parlerait aussi des relations entre le Liban et ses voisins arabes qui s'engageraient à respecter sa souveraineté et son intégrité territoriale.

On annonce d'ores et déjà, au Caire, sans doute comme une première étape, une prochaine rencontre dans la capitale égyptienne entre les chefs de l'armée libanaise et ceux des commandos palestiniens.

SOMMET PLUS ELARGI

Un sommet arabe plus élargi, qui aurait la préférence du président Nasser, aurait l'avantage d'aller plus au fond des problèmes et de donner un renforcement plus grand aux décisions prises. Il suffirait notamment, dans l'esprit des dirigeants du Caire, de ne pas laisser échapper et d'exploiter utilement la volonté manifestée par les grandes puissances de sortir de l'impasse diplomatique.

Ce sommet serait, en fait, pour ses promoteurs, celui de la dernière chance, les événements du Liban ayant montré, une fois de plus, dans les capitales arabes, comme à l'étranger, l'urgence d'une solution du conflit israélo-arabe.

Quoi qu'il en soit l'arrivée à Damas, hier, de l'envoyé du président Nasser, M. Hassan Sabry Kholi, est sans doute une étape décisive dans le règlement de la crise libanaise. Si cette tentative échoue, nul ne peut prévoir sur quels événements nouvelles pourrions en être les conséquences internationales.

EMISSEUR DE NASSER

C'est probablement pourquoi le président Nasser a estimé qu'il était temps de prendre une initiative et d'envoyer M. Kholi, d'abord auprès du roi Hussein de Jordanie, puis de M. Yasser Arafat et des Syriens.

Hier soir, donc, aussitôt arrivé à Damas, en provenance d'Amman, M. Kholi a conféré avec le Dr Nouredine Attasi, président de la Syrie et chef du gouvernement, pendant quatre heures. Assistait à cet entretien le général Hafez Assad, président de la République, le Dr Moustafa Sayed, ministre des Affaires étrangères, une délégation de la République Arabe de Libye, M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de libération palestinienne OLP et l'ambassadeur d'Egypte en Syrie.

On apprend de bonne source que les participants se seraient mis d'accord "sur la nécessité de soutenir sans réserve la résistance palestinienne... et de s'opposer à toute tentative visant à frapper dans le dos cette même résistance ou de mettre des obstacles sur son chemin".

LA PRESSE JORDANIENNE

A Amman, la presse jordanienne continue à lancer des appels pour mettre fin au conflit entre l'armée libanaise et les commandos palestiniens.

Dans un article où il appelle les déclarations israéliennes et américaines et où il parle de "conspiration", le quotidien Al Difa'a, conclut en ces termes:

"Personne, même ceux qui sympathisent avec les dirigeants libanais, ne peut nier que les événements actuels au Liban n'aient jusqu'à la liquidation de l'affaire palestinienne".

cement constaté le premier ministre lui-même. Et les déclarations de membres du gouvernement et de la majorité rejettent la responsabilité de ces événements sur les troubles de mai 1968 n'ont pas, apparemment, convaincu les électeurs. Six mois après le départ du général de Gaulle, la politique qu'il a conçue et suivie subit un échec avec la défaite électorale de son ancien premier ministre et la politique conçue et appliquée sous le patronage de M. Georges Pompidou, successeur du général à la présidence de la République, et sous la direction de M. Jacques Chaban Delmas, successeur de M. Couve de Murville au poste de premier ministre reçoit une mise en garde. C'est ainsi du moins que les observateurs interprètent dimanche soir le résultat des élections des Yvelines.

L'Assemblée nationale va accueillir un débatteur redoutable qui va pouvoir exposer, avec une large audience les thèses socialistes de son parti, le PSU (15,000 adhérents). Nul doute que, souvent, il se heurtera aux communistes. Il sera aussi agaçant pour le gouvernement qui l'entend d'abord. Il l'a annoncé, attaquer l'intervention française au Tchad.

L'impression générale était, cependant, que, pour des raisons à la fois financières et politiques, les Soviétiques accepteraient finalement de négocier avec Washington. L'URSS a attendu le moment qui lui semblait le plus opportun pour accepter des conversations préliminaires à des négociations de fond. Il est vrai que le secrétaire d'Etat William Rogers n'exclut pas la possibilité que l'on profite des contacts d'Hel-sinki pour, au moins, toucher à certaines questions de substance.

TACHE COMPLEXE

On ne se fait aucune illusion sur la complexité de la tâche dans les milieux officiels américains. Pour parvenir à un traité, de nombreuses difficultés devront être surmontées.

Mais si l'on parvient à un résultat fructueux, l'atmosphère générale des relations entre l'Est et l'Ouest sera améliorée, même si, comme l'a démontré l'invasion de la Tchécoslovaquie, les choses peuvent changer à tout moment.

Il convient de souligner que Moscou n'a accepté que des conversations préliminaires. On ne paraît pas attaché, à Washington, une importance particulière à cette restriction apparente. On pense, en effet, que cette phase des contacts permettra de déblayer utilement le terrain et d'éviter par la suite les traditionnelles et longues discussions sur l'ordre du jour et que l'idée d'un éventuel moratoire sur les essais et la fabrication des fusées à ogives multiples pourrait être lancée dès l'Hel-sinki.

Flash...Flash...Flash...

Un mort et 22 blessés

TORONTO (PC) — Le corps calciné d'une femme a été trouvé dimanche, dans les débris d'un incendie qui a ravagé lures, samedi, dans le quartier commercial de Malton, municipalité située au nord-ouest de Toronto.

Un porte-parole de la police a déclaré qu'on croit qu'il s'agit du corps de Jean Perigo, 75 ans, la seule personne manquant à l'appel à la suite de cette déflagration qui a fait 22 autres blessés.

Le corps a été retrouvé 23 heures après le début du sinistre.

Entre 250 et 300 personnes ont dû être évacuées pendant les 4 à 5 heures qu'a duré l'incendie que la police croit avoir été causé par la rupture d'un tuyau de gaz naturel dans le quartier commercial.

On a souligné que de nombreux travaux de voirie ont été exécutés dans ce secteur au cours de la dernière année, et qu'il est possible que ces travaux aient été la cause d'une rupture dans le tuyau de 12 pouces qui fut installé depuis 12 ans.

147,000 employés en grève

NEW YORK (AFP) — 147,000 employés de la "General Electric" se mettront en grève lundi à 00h00 (05h00 GMT) la compagnie ayant rejeté une tentative d'arbitrage qui devait tenter d'éviter la grève consécutive aux négociations en cours pour le renouvellement du contrat de travail.

Les syndicats demandaient une augmentation de 35 cents de l'heure, la première année, de 30 cents la seconde et de 25 cents la troisième.

Ces demandes d'augmentation des salaires ont été rejetées pour le moment par la compagnie. Ainsi près de 90 pour cent des travailleurs des services de production de cette grande firme de matériel électrique vont cesser le travail.

Au total la General Electric emploie 310,000 personnes aux États-Unis mais elle a des usines également au Canada et des filiales dans divers autres pays.

Les 147,000 ouvriers qui vont se mettre en grève appartiennent à deux centrales syndicales, mais déjà onze autres centrales les ont assurées de leur solidarité pour la grève à l'échelon national qu'ils ont déclenchée.

Retrouvée après deux mois

NEW YORK (AFP) — Gene Tunney, ancien champion du monde des poids lourds, a fait confirmer dimanche soir par un porte-parole que sa fille Mme Joan Wilkinson, disparue depuis deux mois alors qu'elle était en vacances en Europe avait été retrouvée.

Mme Wilkinson serait dans une ville d'Europe occidentale sous la surveillance d'un médecin car son état est jugé sérieux. Elle avait disparu le 28 août à Bergen en Norvège, alors qu'elle voyageait toute seule. Ses deux enfants, âgés de 6 et 3 ans, se trouvaient à ce moment avec leur père et elle devait les rejoindre à Hambourg.

Entretien Thieu-Bunker

SAIGON (AFP) — Le président Nguyen Van Thieu a reçu lundi matin au palais "Duc Lap" (Indépendance) l'ambassadeur des États-Unis à Saigon, M. Ellsworth Bunker, a annoncé un porte-parole de la mission américaine.

L'entretien a duré trente-cinq minutes. Aucune précision n'a été donnée de source américaine ou sud vietnamienne sur sa teneur.

C'est la troisième fois depuis son retour de congé aux États-Unis il y a moins de deux semaines que l'ambassadeur Bunker s'entretient avec le président Thieu. Cette troisième visite intervient au moment où des mesures draconiennes d'austérité prises par le gouvernement sud vietnamien ont provoqué de vives protestations de la part des parlementaires et des remous parmi la population, le prix de la plupart des denrées importées ayant doublé en quelques jours.

Les opérations militaires

SAIGON (AFP) — Cinq missions de l'aviation stratégique américaine, deux bombardements de harcèlement mais également une nouvelle attaque Vietcong sur les hauts plateaux ont marqué la journée de dimanche au Sud Vietnam.

Un soldat américain a été tué et huit autres blessés au cours de cette embuscade, tendue par une trentaine de Vietcong à un élément blindé américain engagé sur la route stratégique qui relie les villes de Kontum, Pleiku, An Khe et Qui Nhon, sur les hauts plateaux. Seize Vietcong ont été retrouvés morts sur le champ de bataille.

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, le Vietcong a également procédé à deux bombardements de harcèlement dont un seul a fait des victimes du côté Sud Vietnamien. L'aviation stratégique américaine a de son côté effectué au cours de la nuit cinq missions en territoire Sud Vietnamien pour bombarder des concentrations de troupes localisées dans la région saennaise, près de la frontière cambodgienne.

Pas de frontières nationales

NEW YORK (AFP) — "L'accueil réservé par le président Nixon cette semaine aux deux astronautes soviétiques Georgi Beregovov et Constantin Feoktistov reflète la reconnaissance par les États-Unis qu'il n'y a pas de frontières nationales dans l'espace", a écrit le New York Times dans l'un de ses éditoriaux de fin de semaine.

Et le grand journal de New York ajoute: "L'atmosphère nouvelle que cette visite suggère pourrait avoir des répercussions plus importantes que l'établissement de liens personnels entre pilotes spatiaux. Il y a eu un énorme gain de la qualité et la rivalité des programmes spatiaux américains et soviétiques.

De fortes sommes auraient pu être épargnées par chaque na-

tion s'il y avait eu une division rationnelle du travail entre elles une mise en commun des connaissances et des équipements, un accord pour monter des aventures conjointes telles qu'un effort combiné pour envoyer des hommes sur Mars.

L'accroissement des contacts entre les astronautes soviétiques et américains pourrait servir utilement à faire progresser de tels projets".

Yvon Tassé, ing.
conseiller et mandataire
généraliste
2052 Boissjoli, Québec 6
Tél.: 681-4862

CARRIERES et PROFESSIONS

la ville de quebec

CHEF OPERATEUR

USINE DE TRAITEMENT D'EAU,
SERVICE DE L'ACQUEDUC

FONCTIONS

Sous surveillance, coordonner et diriger le travail du personnel affecté à l'opération, à l'entretien ainsi qu'aux réparations à l'usine de traitement d'eau; préparer les études de travail; voir à l'entraînement du personnel; s'assurer que les travaux sont exécutés conformément aux procédures; assumer certaines charges administratives concernant le contrôle des coûts d'opération; collaborer à la préparation de rapports; accomplir toute autre tâche de même nature.

QUALIFICATIONS

Posséder une bonne formation technique, de préférence requise au niveau de l'institut, au moins cinq années d'expérience progressive dans le domaine de l'emploi; qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.

TRAITEMENT

Le traitement sera établi selon les qualifications et l'expérience du candidat choisi.

AVANTAGES

Emploi permanent, régimes d'assurance-vie, d'assurance accidents-maladie, de retraite et de cotisés de maladie; vacances annuelles et congés sociaux; jours fériés payés; autres avantages similaires. Les personnes intéressées peuvent obtenir une formule d'inscription ou des renseignements additionnels en s'adressant au

SERVICE DU PERSONNEL,
HOTEL DE VILLE,
QUÉBEC 4, P.Q.
Tél.: 522-7041, postes 247 ou 249.



Le Père Noël à Télé-4

les mercredi et dimanche à 5h.15

PETITS ENFANTS
soyez à l'écran de Télé-4 et
gagnez un joli cadeau

Remplissez ces coupons et adressez-les à PÈRE NOËL,
C.P. 5300, poste CFM-TV, Québec. Un cadeau est
tiré au hasard à chaque émission.

Nom
Adresse
Ville Age
Tél.

Nom
Adresse
Ville Age
Tél.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

CALENDRIER

LUNDI, 27 OCTOBRE 1969
S. Frumence, évêque
Les marées de lundi le 27 oct.
Basses: 2.45 a.m. — 2.35 p.m.
Hautes: 7.25 a.m. — 7.30 p.m.
Demain:
SS. Simon et Jude, apôtres
SOLEIL: Lever: 6.32
Coucher: 4.54
LUNE: Lever: 6.26
Coucher: 10.27

Les marées de mardi le 28 oct.
Basses: 3.20 a.m. — 3.05 p.m.
Hautes: 8.00 a.m. — 8.05 p.m.
Phases de la LUNE en OCTOBRE
Dernier quartier le 3, à 3 h. 05 a.m.
Nouvelle lune le 11, à 4 h. 39 a.m.
Nouvelle lune le 11, à 4 h. 39 a.m.
Pleine lune le 25, à 3 h. 44 a.m.
N. B. L'horaire indique est d'après l'heure normale de l'Est.